

Les célébrations de la Saint-Jean nous rappellent la prodigieuse renaissance qui est en cours au Canada français depuis quelques années.

Aux organisateurs des fêtes, qui ont réussi à en faire des réjouissances de plus en plus éclatantes et populaires, et à tous les Canadiens français, LE DEVOIR est heureux d'adresser ses vœux cordiaux et l'expression renouvelée de sa solidarité fraternelle.

Affirmer et épanouir notre personnalité propre, sans pour cela soulever de haine contre qui que ce soit, telle nous semble être la voie la plus apte à faire progresser notre communauté nationale à l'heure actuelle.

LA DIRECTION

Incertitude sur la conférence afro-asiatique Alger: les manifestations pro-Ben Bella continuent

ALGER — De nouvelles manifestations pro-benbellistes ont de nouveau eu lieu hier soir dans le centre d'Alger et dans plusieurs quartiers populaires, dont le Casbah, tandis que des informations faisaient état d'une tension assez grande dans plusieurs villes algériennes, Bône et Oran où il y aurait eu déjà

plusieurs morts. Comme la veille, la police et les forces de l'ordre ont réussi à disperser les manifestants qui paraisaient toutefois mieux encadrés que lundi soir. Vers minuit, le calme était revenu à Alger tandis que les colliers d'affiches commençaient à placarder la nouvelle proclamation du Conseil de la révolution qui demande à la population de "démarrer les feux de la révolution". Deux coups de feu ont été tirés tard dans la nuit.

Mais malgré les efforts du nouveau régime, le climat d'incertitude politique qui continue à planer sur l'Algérie risque de compromettre la tenue de la conférence des pays afro-asiatiques qui devrait s'ouvrir le 29 juin, après une réunion préparatoire des ministres des affaires étrangères de ces pays, le 24 et le 25 juin. Plusieurs délégations ont commencé à arriver, mais plusieurs autres ont réservé leur réponse, ajourné leur arrivée ou même indiqué qu'elles ne sauraient participer à cette conférence à la suite des événements de ces derniers jours à Alger. C'est le cas notamment de trois pays du Commonwealth.

Devant cette situation, le nouveau régime boumedienne a multiplié hier les missions auprès des principales capitales arabes afin de rassurer les chefs d'Etat. Au Caire, MM. Nasser et Chou En-lai ont affirmé leur intention de se rendre à Alger à la date prévue, mais à Tunis, par contre, on a laissé entendre qu'il serait souhaitable de prévoir un ajournement de la réunion.

Cependant, c'est toujours le sort réservé à M. Ben Bella qui demeure, quatre jours après le coup d'Etat, la principale énigme de l'affaire algérienne.

Les bruits les plus contradictoires continuent en effet de circuler à propos de l'ancien président, que personne n'a vu depuis son arrestation dans la nuit de vendredi à samedi à la Villa Joly. C'est ainsi qu'un journaliste italien, rapportant des propos recueillis dans les milieux kabyles d'Alger, a déclaré que M. Ben Bella avait été blessé au ventre au cours de son arrestation. Au contraire le chef de la délégation algérienne à la conférence du Commonwealth à Londres a affirmé avoir reçu personnellement d'un envoyé spécial du conseil de la révolution l'assurance que le président destitué était "parfaitement sain et sauf". Au Caire, un membre de l'Assemblée nationale algérienne s'est contenté de dire que M. Ben Bella était "entre les mains du conseil de la révolution".

Quant au lieu de détention de l'ancien chef de l'Etat algérien, on ignore également, de même que le nombre d'arrestations opérées par les nouveaux dirigeants. On les évaluait à 150 à 200, mais le conseil de la révolution affirmait en fin d'après-midi qu'il n'y avait eu que six, et sans aucune effusion de sang.

Mais il semble se confirmer que de violentes échauffourées ont eu lieu à Oran dans la nuit de vendredi à samedi et à Bône dans la matinée de lundi. Des voyageurs arrivés en France et en Tunisie ont fait état de ces incidents, qui auraient fait des morts et des blessés.

Dans l'après-midi Radio-Alger a diffusé un appel au peuple algérien réaffirmant la détermination du conseil de la révolution "d'œuvrer au profit de la population et de veiller à la bonne marche des institutions du pays", "dans la démocratie et la justice".

C'est des Algériens de l'étranger que sont venus hier les manifestations d'opposition au coup d'Etat: c'est ainsi que les étudiants algériens de Moscou ont condamné publiquement, au cours d'une conférence de presse tenue sur le trottoir devant l'ambassade d'Algérie, "la violation de la constitution et des statuts du F.L.N. par les aventuriers du coup d'Etat" et exigé "la libération du frère Ben Bella".

Même attitude chez les étudiants algériens de Grande-Bretagne, qui se félicitent en outre de la décision des pays afro-asiatiques membres du Commonwealth qui ont demandé l'ajournement de la conférence afro-asiatique prévue à Alger le 29 juin.

Malgré cette demande, les délégations continuent d'affluer à Alger pour la conférence.

Voir page 2: Algérie

Lesage, Kierans et Pinard seraient témoins



Une lettre du procureur de Réal Rousseau: outrage au tribunal?

ST-JEAN — Au moment d'entreprendre l'avant-dernière audience de l'enquête préliminaire de M. Dupuis, hier matin, le magistrat André Régner a demandé au procureur de la couronne, Me Jean Bienvenu, de faire part au procureur général d'une lettre (précisément adressée à M. Claude Wagner), et pouvant constituer, selon ses propres mots, "un grave mépris de cour".

Le juge a révélé qu'il venait de recevoir par le courrier la copie d'une lettre de 5 grandes pages écrite par Me Maurice Marquis, au nom de son client, M. Réal Rousseau, dont le nom a souvent été mentionné au cours de l'enquête. D'autres copies de la missive, datée du 19 juin, ont été envoyées à trois juges de la Cour supérieure, soit à MM. Frédéric Dorion, Georges Chailles, Paul Trépanier, aux avocats Jean Bienvenu et Raymond Daoust, ainsi qu'à M. Elie Fraser, du *Maclean's Magazine*.

"Cette lettre, a dit le magistrat, comporte de graves et de sérieuses accusations et insinuations concernant cette cause sub judice et sur laquelle je dois me prononcer à brève échéance."

Le contenu de la lettre n'a pas été révélé publiquement; il semble toutefois que la missive fasse suite à des commentaires publiés dans l'édition anglaise d'un grand magazine.

Me Bienvenu a répondu au juge qu'il ne manquerait pas

Dupuis, cité à son examen volontaire

par Gilles LESAGE

ST-JEAN — M. Yvon Dupuis, ancien ministre d'Etat dans le cabinet fédéral, a été cité à son examen volontaire, le 6 juillet, sous l'accusation d'avoir demandé et accepté un pot-de-vin de \$10,000 au cours des six premiers mois de 1961.

Le député de St-Jean a quitté son poste au sein du cabinet Pearson en janvier dernier.

Le magistrat André Régner a prononcé son jugement hier après-midi, à la suite de l'enquête préliminaire qui a débuté en mars dernier et qui a nécessité onze jours d'audience.

M. Raymond Daoust, avocat de l'accusé, a immédiatement fait part de son intention de se prévaloir d'un privilège rarement utilisé à ce stade des procédures judiciaires. Lors de l'examen volontaire, la défense peut présenter une preuve dans l'espoir de faire renvoyer l'accusation sans aucun procès. C'est ce que M. Daoust se propose de faire dans une quinzaine.

Le juge Régner a fait lire à M. Dupuis la mise en garde d'usage, qui prévient l'accusé que tout ce qu'il pourra dire lors de l'examen volontaire pourra être retenu contre lui.

Au nombre des témoins vraisemblablement des ce moment-là, il y aurait le premier ministre Jean Lesage, les ministres Eric Kierans et Bernard Pinard, MM. Réal Rousseau, Maurice d'Ont, René Hébert, et autres.

Le magistrat a fait le résumé des témoignages qu'il avait entendus, mais il s'est abstenu de tout commentaire dans le long jugement qu'il a rendu et dont la lecture lui a pris une heure et vingt minutes.

Il a particulièrement retenu le témoignage du chiropraticien Roch Deslauriers, de St-Jean, qui prétend avoir remis une somme de \$10,000 en billets de banque à M. Dupuis, le 8 juin 1961, dans le but de faciliter l'obtention d'un permis d'hippodrome de la part des autorités provinciales.

Il a de même cité longuement le témoignage de M. Eric Kierans, l'actuel ministre du revenu, qui a vraiment tenté de découvrir à quelles personnes de son ministère le pot-de-vin aurait été remis et qui n'a pas cru un mot de "histoire" de M. Dupuis.

Voilà la conclusion du jugement du magistrat.

"La remise de la dite somme de \$10,000 à M. Dupuis, par le Dr Deslauriers, ainsi que celle de \$1,000, eurent lieu à la suite de la représentation que M. Dupuis fit au Dr Deslauriers l'effet que s'il lui apportait \$10,000, son permis de piste de course, par après, serait une question de jours, que tout était pour s'arranger immédiatement ou à peu près."

"Ces arguments, de concert avec toutes les autres circonstances révélées par la preuve en cette cause et précédemment relatées, établissent "prima facie" que M. Dupuis s'est rendu coupable des offenses qui font l'objet de la plainte qui nous concerne."

Me Raymond Daoust déclara qu'il voulait faire entendre des témoins dans le but de contredire Roch Deslauriers, qui, "avec d'autres personnes jusqu'ici inconnues", est mentionné comme co-conspirateur dans la plainte logée contre M. Dupuis. M. Daoust s'est étonné à nouveau de ce que des accusations n'aient pas été portées contre le promoteur de l'hippodrome, laissant entendre que si la couronne n'en portait pas, "d'autres personnes pourraient prendre l'initiative d'en lever".

En matinée, Me Roland Blais, qui défend également l'ex-ministre fédéral, avait tenté en vain de faire casser

le jugement.

M. Gordon a donc amorcé le débat sur les amendements fiscaux, en deuxième lecture.

Voir page 2: Gordon

Conflit du port: injonction levée

par Evelyn GAGNON

L'injonction contre la CSN et les dirigeants du syndicat des employés du port de Montréal, accordée temporairement vendredi, a été levée hier. Lorsque est venu le moment où le Conseil des ports devait faire entendre ses arguments en faveur d'une injonction permanente, le procureur de la CSN, Me Guy Guérin, a fait état d'un vice de forme qui a amené le juge Claude Prévost à conclure qu'il n'y avait pas lieu d'entendre la requête. Les procureurs du Conseil ont tenté hier après-midi d'obtenir par d'autres moyens une prolongation de l'injonction intérimaire, qui prenait fin à quatre heures trente de l'après-midi, mais le même juge qui avait accordé l'injonction intérimaire vendredi, soit le juge W. A. Johnson, a rejeté leur nouvelle requête.

Rappelons que les employés du port de Montréal sont en "séances d'étude" depuis mardi dernier. Ils ont posé ce geste d'abord pour appuyer une centaine de leurs confrères qui ont déclenché une "grève sur le tas" dimanche le 13, au sujet d'un problème d'ancienneté, et qui pour cela ont été congédiés le 15 par le Conseil des ports. Mais une fois engagées les "séances d'étude", les employés ont fait savoir qu'ils rentreraient au travail seulement lorsque leur convention collective sera signée. Or les négociations collectives qui les concernent, et qui sont régies par la loi fédérale, en étaient à l'étape de la commission de conciliation. Cette commission a signé son rapport vendredi, ce qui ne donnerait droit à la grève que lundi le 28.

C'est dans ce contexte que le Conseil des ports a demandé et obtenu, vendredi, une

injonction intérimaire ordonnant à la CSN et aux 13 membres de direction du syndicat de "cesser d'encourager... les employés à poursuivre l'arrêt de travail".

En émettant l'injonction, le juge Johnson avait également ordonné au Conseil des ports d'avertir la CSN et les dirigeants du syndicat de se présenter en Cour hier matin. Or cet avis n'a pas été donné, et c'est pourquoi les procédures ont tourné court hier. Les représentations devant le juge Claude Prévost ont duré à peine quelques minutes, et l'honorable juge a semblé manifester une certaine incrédulité lorsque les procureurs du Port ont tenté de soutenir que les intimés avaient été avisés de l'audience, puisqu'ils avaient reçu copie de l'injonction.

Le syndicat devait tenir une assemblée générale hier en soirée, la première depuis vendredi, au 3430 rue de Lormier.

LE PRESIDENT DE L'HYDRO:

Aucune entente n'est intervenue avec Brinco

par Marcel THIVIERGE

QUEBEC — Malgré toutes les rumeurs et l'activité insolite autour des actions de Brinco à la Bourse, aucune entente n'est encore intervenue entre cette compagnie et le Québec en vue de l'exploitation hydroélectrique des chutes Churchill.

Le président de l'Hydro-Québec, M. Jean-Claude Lessard, a donné l'assurance, hier, aux membres du comité parlementaire des régies gouvernementales.

C'est la première fois que les élus à l'Assemblée législative ont l'occasion de scruter l'administration de l'Hydro-Québec. On sait que c'est le ministre des richesses natu-

relles lui-même, M. René Lévesque, qui, l'an dernier, avait proposé la création d'un tel comité.

Au cours de la séance d'hier le chef de l'opposition s'est informé des progrès des négociations en cours avec Brinco. "Les négociations ont repris depuis le mois d'avril", a dit M. Lessard. Elles se poursuivent activement. Jusqu'ici, il n'y a rien de signé."

"Pas même une option?" a demandé M. Johnson.

"Même pas", a répliqué le président de l'Hydro.

A des questions du chef de l'opposition, M. Lessard a précisé que l'Hydro-Québec était

Pearson hésiterait à remplacer Wilson à la tête de la mission de paix du Commonwealth

LONDRES — Tandis que les chances de succès de la mission de bons offices du Commonwealth sur le Vietnam pa-

raissent assez minces à la suite de la réaction négative de Pékin et Hanoi (qui reprochent principalement la présence du premier ministre britannique dans cette mission),

des informations de plus en plus nombreuses veulent que plusieurs chefs d'Etat du Commonwealth aient demandé à M. Pearson d'accepter de remplacer M. Wilson. Cependant, un porte-parole du premier ministre canadien a déclaré une nouvelle fois hier que M. Pearson n'avait pas été approché par quiconque pour une telle fonction. Dans les milieux britanniques, toutefois, on reconnaît que plusieurs Etats africains du Commonwealth ont mentionné à quelques reprises depuis deux jours le nom de M. Pearson.

On apprendrait l'autre part hier soir, que plusieurs premiers ministres du Commonwealth, dont M. Julius Nyerere du Kenya, avaient souligné au tout début de la conférence leur désir de ne point voir M. Wilson à la présidence de la mission puisque la Chine refuseait très certainement de négocier avec le premier ministre britannique.

Bien que le succès de la mission du Commonwealth à propos du Vietnam semble compromis après les commentaires hostiles de Pékin et d'Hanoi, tout espoir qu'une initiative pacifique — au besoin une nouvelle initiative — aboutisse ne s'est pas dissipée à Londres.

M. Martin a répondu qu'il avait tranché la question dans sa déclaration, mais que l'opposition pourrait la débattre en présentant une motion de censure.

M. Brewin a répliqué qu'aucun débat ne serait possible si les conservateurs, l'opposition officielle, choisissaient un autre sujet pour leur motion de censure à la prochaine étude des subsides.

Le ministre a répondu qu'il y avait des moyens à la disposition des députés pour étudier la question.

On apprendrait l'autre part hier soir, que plusieurs premiers ministres du Commonwealth, dont M. Julius Nyerere du Kenya, avaient souligné au tout début de la conférence leur désir de ne point voir M. Wilson à la présidence de la mission puisque la Chine refuseait très certainement de négocier avec le premier ministre britannique.

Bien que le succès de la mission du Commonwealth à propos du Vietnam semble compromis après les commentaires hostiles de Pékin et d'Hanoi, tout espoir qu'une initiative pacifique — au besoin une nouvelle initiative — aboutisse ne s'est pas dissipée à Londres.

M. Martin a répondu qu'il avait tranché la question dans sa déclaration, mais que l'opposition pourrait la débattre en présentant une motion de censure.

M. Brewin a répliqué qu'aucun débat ne serait possible si les conservateurs, l'opposition officielle, choisissaient un autre sujet pour leur motion de censure à la prochaine étude des subsides.

Le ministre a répondu qu'il y avait des moyens à la disposition des députés pour étudier la question.

M. Martin a répondu qu'il avait tranché la question dans sa déclaration, mais que l'opposition pourrait la débattre en présentant une motion de censure.

M. Brewin a répliqué qu'aucun débat ne serait possible si les conservateurs, l'opposition officielle, choisissaient un autre sujet pour leur motion de censure à la prochaine étude des subsides.

Le ministre a répondu qu'il y avait des moyens à la disposition des députés pour étudier la question.

M. Martin a répondu qu'il avait tranché la question dans sa déclaration, mais que l'opposition pourrait la débattre en présentant une motion de censure.

M. Brewin a répliqué qu'aucun débat ne serait possible si les conservateurs, l'opposition officielle, choisissaient un autre sujet pour leur motion de censure à la prochaine étude des subsides.

Le ministre a répondu qu'il y avait des moyens à la disposition des députés pour étudier la question.

M. Martin a répondu qu'il avait tranché la question dans sa déclaration, mais que l'opposition pourrait la débattre en présentant une motion de censure.

M. Brewin a répliqué qu'aucun débat ne serait possible si les conservateurs, l'opposition officielle, choisissaient un autre sujet pour leur motion de censure à la prochaine étude des subsides.

Le ministre a répondu qu'il y avait des moyens à la disposition des députés pour étudier la question.

M. Martin a répondu qu'il avait tranché la question dans sa déclaration, mais que l'opposition pourrait la débattre en présentant une motion de censure.

M. Brewin a répliqué qu'aucun débat ne serait possible si les conservateurs, l'opposition officielle, choisissaient un autre sujet pour leur motion de censure à la prochaine étude des subsides.

Le ministre a répondu qu'il y avait des moyens à la disposition des députés pour étudier la question.

En effet, indique-t-on de source digne de foi, un plan est à l'étude au titre duquel la mission du Commonwealth se saborderait au profit d'une relance de l'initiative des 17 pays non engagés, parmi lesquels figurent huit pays du Commonwealth.

Si elle ne peut être reçue ni à Hanoi ni à Pékin — comme on le pense généralement — la mission des quatre premiers ministres se rendrait néanmoins à Washington, à Saigon et, si possible, à Moscou. C'est toutefois dans la seule capitale américaine que s'engagerait

alors un dialogue de nature à donner des résultats.

En compagnie de ses deux collègues africains et du premier ministre de Trinidad, M. Harold Wilson, tout en conservant publiquement l'attitude pro-américaine qu'il affiche dans la crise vietnamienne, pourrait émettre devant le président Johnson l'idée qu'une nouvelle "pause" dans les bombardements du nord-vietnam est attendue par la majeure partie de l'opinion publique mondiale.

Voir page 2: Pearson

L'Expo a besoin que l'entreprise privée lui consacre \$30,000,000

par Yves MARGRAFF

Si les industries canadiennes n'assurent pas à l'Exposition universelle de 1967, dans les quelques mois qui viennent, une somme d'au moins \$30,000,000, plusieurs projets devront être abandonnés et quelques pavillons thématiques ne revêtiront pas le caractère de prestige que leurs concepteurs auraient voulu leur conférer. C'est ce qu'on a pu apprendre hier, en fin de journée, au cours d'une conférence de presse marquant la fin du deuxième jour d'une conférence convoquée par l'Expo dans l'espoir d'attirer d'autres participations privées.

La compagnie de l'Expo a invité une centaine de sociétés et associations dont une trentaine déjà ont annoncé leur intention de participer à la manifestation, à cette conférence de trois jours au cours de laquelle les industriels ou leurs représentants se sont fait expliquer, une nouvelle fois, l'importance de l'Exposition pour le Canada comme tel et pour ceux qui le composent.

Des 100 sociétés invitées, une cinquantaine aura participé à la réunion. De ce nombre, deux douzaines de participants déjà inscrits sont venus chercher des précisions techniques. Quelques autres, qui hésitent encore, sont venus chercher quelques arguments de plus qui puissent convaincre leurs conseils d'administration. Une minorité enfin est venue là au titre des relations extérieures sans grande intention de participer à l'Expo.

Parmi ceux qui ne sont pas venus, il en existe un certain nombre qui sont d'ores et déjà acquis à l'idée de participer d'une quelconque façon à cette démonstration canadienne aux yeux du monde. Il suffira aux responsables de leur présenter un projet, le moment venu, pour que ces sociétés y consacrent une somme variable.

Le Devoir ne publie pas

Demain, fête de la Saint-Jean-Baptiste, Le Devoir ne sera pas publié. Le service de la rédaction sera donc fermé. Nos bureaux administratifs seront cependant ouverts, mais fermeront le jour même de la fête.

MÉTÉOROLOGIE

Ensoleillé et chaud maximum à 24°
Aperçu pour demain: Chaud
Possibilité d'orages

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTRÉAL

FÊTE DU JOUR

SAINT ZENON

Les librairies
F. PILON INC.
Papeteries - Dactylographes
Accessoires de bureau

Aucune entente

(Suite de la première page)

actionnaire de Hamilton Falls Corporation et de Brinco. H.F.C. est une filiale de Brinco créée pour l'exploitation des chutes Churchill. L'Hydro-Québec a 16 p.c. des actions de l'H.F.C. M. Lessard, à titre de président de l'Hydro-Québec est membre du bureau d'administration de H.F.C.

"Comme ça, a dit M. Johnson, vous êtes aux deux bouts des négociations."

M. Lessard a fait remarquer que l'Hydro-Québec ne détenait que 242.000 actions sur 16 millions de la Brinco et qu'il ne siègeait pas au conseil d'administration de cette compagnie.

"Ce qui explique, a dit M. Lévesque, qu'il ne sait pas tout."

Le ministre des richesses naturelles, quand le chef de l'opposition a abordé le sujet des négociations avec Brinco, a tenu à souligner qu'il ne serait pas d'intérêt public de jouer avec certains chiffres et que de toute façon, selon un projet de loi apporté l'an dernier à la requête même de M. Johnson, l'entente éventuelle avec Brinco devait être approuvée par la législature.

M. Lessard a confirmé que si une entente était intervenue avant le premier août 1964, l'Hydro aurait été obligée de remettre à plus tard les travaux aux barrages trois et quatre sur la rivière des Outardes.

Il a expliqué que si on en venait à un accord avant le premier août prochain, la livraison de l'électricité des chutes Churchill au Québec débiterait en 1970 pour atteindre son maximum en 1974.

M. Jean-Paul Gagné, commissaire, qui, avec quelques autres administrateurs de l'Hydro, accompagnait M. Lessard, a précisé que l'énergie de la Manicouagan et des Outardes ne pourra suffire au Québec que jusqu'en 1973.

M. Johnson a alors demandé pourquoi l'Hydro-Québec avait l'intention de vendre une grande partie de l'énergie des chutes Churchill à la Consolidated Edison qui alimente l'Etat de New York. Ne serait-il pas préférable de garder cette énergie au Québec? Est-ce Hamilton Falls Corporation qui impose cette condition de vente à l'Hydro-Québec? a demandé le chef de l'opposition.

M. Lévesque a répliqué: "Cette électricité, on la prend ou on ne la prend pas, on la prendra si les négociations aboutissent. Si celles-ci avaient lieu avec Terre-Neuve qui aurait nationalisé Brinco, alors on pourrait ne pas considérer la vente d'électricité aux Etats-Unis. Mais si on négocie avec Brinco, c'est une autre affaire. Brinco, étant une compagnie privée, elle devra aller sur le marché pour recueillir de \$700 à \$800 millions. Elle devra nécessairement aller sur le marché américain. Dans ce cas, Consolidated Edison vient la caution de Brinco aux Etats-Unis."

M. Johnson: "Mais le Québec pourrait également servir de caution".

M. Lévesque: "Oui, si Brinco n'était pas dans le tableau; mais elle y est".

Le président de l'Hydro a expliqué que cette vente à la Consolidated Edison représentait certains avantages, comme celui de l'interconnexion du réseau de l'Hydro et celui de New York qui compte 140 millions de kw. "C'est un avantage précieux en cas de panne", a dit M. Lessard.

"Ce qui prouve une fois de plus, a glissé M. Lévesque, que les relations nord-sud, sont plus normales que celles est-ouest".

M. Lessard a ajouté que de toutes façons, la loi fédérale sur l'exportation d'énergie prévoyait un contrat ne dépassant pas 25 ans et que le Québec pourra récupérer cette énergie.

De son côté, M. Gagné a souligné qu'en 1975, même si le Québec exploitait toutes ses ressources hydroélectriques, bassins de la baie James, de la baie de l'Ungava, la rivière Moisie etc, il lui faudrait faire appel à d'autres sources d'énergie pour répondre à la demande: thermique et nucléaire.

Suites de la nationalisation... Le président de l'Hydro a expliqué qu'à la suite de la nationalisation des compagnies privées d'électricité, on avait abaissé les taux à travers le Québec pour une valeur de près de \$5 millions pour la première année.

Il a précisé qu'une compagnie spécialisée de New York, Ebasco, était depuis un an, à la demande de l'Hydro, à faire une étude complète de la normalisation des taux à travers la province.

Il a signalé que l'intégration complète des compagnies nationales devrait être un fait accompli, le premier janvier prochain.

Pearson

(Suite de la première page)

En cas d'acceptation américaine, la mission du Commonwealth considérerait alors sa tâche comme accomplie et céderait sa place en quelque sorte au groupe des 17 nations non-engagées qui, à la faveur de la "pause", lanceraient un nouvel appel invitant les belligérants à se réunir.

Des contacts avec Pékin? Le porte-parole de la conférence du Commonwealth a d'autre part confirmé hier soir que des contacts avaient eu lieu à Londres au cours des dernières 24 heures entre la délégation du Ghana à la conférence des premiers ministres du Commonwealth et la mission diplomatique chinoise en Grande-Bretagne.

Ces contacts, a-t-il précisé, ont été entrepris par la délégation ghanéenne au nom de la mission de paix du Commonwealth sur le Vietnam.

A propos de l'éventualité du remplacement de M. Harold Wilson à la présidence de la mission du Commonwealth, le porte-parole s'est borné à rappeler que la "quasi unanimité" de la conférence du Commonwealth avait accepté en la personne de M. Wilson le président tout désigné d'une mission qui doit représenter l'ensemble de la communauté britannique.

Aucune démarche officielle ou officieuse n'a été entreprise par aucune des délégations en vue d'amener le premier ministre britannique à renoncer à la présidence de la mission, a ajouté le porte-parole.

Les quatre premiers ministres qui composent la mission du Commonwealth ne se sont pas réunis hier mais les membres de leur secrétariat administratif ont poursuivi les travaux préparatoires au voyage éventuel des quatre "pélerins de la paix".

Gordon

(Suite de la première page)

qui prévoient l'interdiction de déduire pour fins d'impôts les sommes consacrées à la publicité dans des publications étrangères.

L'association avait demandé la semaine dernière de retarder l'examen du projet de loi dans l'espoir de soumettre une proposition plus acceptable pour elle.

Budget supplémentaire D'autre part, M. Gordon, a déposé hier aux Communes un budget supplémentaire de \$18.799.659.

Cette addition porte à \$7.585.927.091 le budget global pour l'année financière prenant fin le 31 mars 1966.

Il est probable que d'autres budgets supplémentaires seront déposés à la Chambre d'ici la fin de l'année.

Le montant le plus important compris dans ce nouveau budget est un versement de \$42.000.000 aux provinces en vertu de la loi sur l'aide à la formation technique.

Une somme de \$35.000.000 est consacrée à des fins diverses et des dépenses imprévues.

Par ailleurs, on prévoit verser \$21.000.000 aux producteurs de lait et de crème au cours de l'année de production 1964-65 et une somme de \$5.000.000 est prévue pour aider les chômeurs et leur famille à se déplacer pour trouver un emploi ailleurs que dans leur région.

Enfin, les subventions consacrées à la construction de navires commerciaux et de pêche sont accrues de \$14.000.000 après avoir été réduites de \$7.000.000 dans le budget principal.

Algérie

(Suite de la première page)

rence préparatoire des ministres des affaires étrangères. Celle de la Chine populaire (conduite par le vice-président du conseil M. Chen Yi), du Yémen, de la Syrie, de l'Inde, de l'Arabie saoudite, de l'Indonésie et du Nord Vietnam (accompagnée de trois représentants du Vietcong), sont déjà arrivées. Au Caire où ils s'entrelient actuellement, les présidents Nasser et Chou En-Lai ont réaffirmé la nécessité de tenir la conférence comme prévu.

En attendant les messages du conseil de la révolution continuent de partir, porteurs de messages aux différents chefs d'Etat. M. Rostowski, ministre des affaires étrangères, est parti pour Le Caire, M. Reda Malek est arrivé à Rabat et M. Ben Yahia a été reçu pendant deux heures hier après-midi à Moscou par MM. Brejnev, Kossyguine et Gromyko. En sens inverse, le colonel Boumedienne a reçu un message du président Bourguiba dont le teneur n'est pas révélée et un télégramme de félicitations du nouveau gouvernement militaire sud-vietnamien.

Nicholson et les Indiens sont en froid

OTTAWA — Venant à peine d'annoncer la création prochaine d'une commission des réclamations indiennes, le ministre de l'Immigration Nicholson a menacé de quitter la salle du comité ferroviaire où il s'était rendu accueillir hier les parlementaires de la confédération des cinq nations qui réclamaient de lui la garantie écrite que la proclamation royale des droits indiens, serait respectée.

Un indien a lancé "Mais savez-vous seulement quelque chose?" au ministre qui venait d'avouer qu'il ignorait cette disposition particulière des accords indiens, n'ayant assumé le ministère que depuis quelques mois.

Le chef Louis Hall de la réserve de Caughnawaga a déclaré pour sa part: "Le gouvernement donne d'une main, et il prend de l'autre".

M. Nicholson a dit aux communes espérer beaucoup de la commission des réclamations indiennes qu'il préconise pour arbitrer les griefs découlant de la violation d'accords par le gouvernement fédéral.

SESSION Fédérale

M. Paul Martin a déclaré qu'il ignorait si le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, a invité la reine-mère à visiter la capitale de sa province lors de son prochain voyage au Canada. Il répondait à une question de M. Guy Marcoux, député du crédit social de Québec-Montmorency.

Le juge André Meunier, de la cour supérieure de Québec qui a touché près de \$13.000 depuis le jour où il a été trouvé coupable de parjure, continuera de toucher son traitement en attendant une décision au sujet de son appel.

Un congé lui a été accordé jusqu'au jour où un jugement définitif aura été prononcé à son sujet.

Le ministre du commerce, M. Sharp, s'est dit confiant que nos exportations de blé dépasseraient les 400 millions de boisseaux au cours de la présente année-récolte qui prend fin le 30 juin. L'an dernier ces exportations avaient atteint le niveau jamais égalé de 600 millions de boisseaux.

M. Louis-Joseph Pigeon, député progressiste-conservateur de Joliette-L'Assomption-Montcalm, s'oppose au projet d'importer au Canada des oeufs de Grande-Bretagne. Les cultivateurs canadiens, a-t-il dit, font déjà face à une surproduction.

Le député conservateur de Cumberland, M. Robert Coates, a vainement demandé qu'un comité spécial de la Chambre fasse une étude approfondie des dépenses fédérales à l'Exposition universelle de 1967. Ces dépenses, a-t-il souligné, qui devaient être de \$20 millions, ont déjà atteint \$64 millions. Il a demandé s'il ne serait pas sage d'avoir une enquête là-dessus.

Le ministère des travaux publics a prévu dans le budget supplémentaire déposé aux Communes une somme de

\$150.000 pour les réparations au quai commercial de Mont-Louis, en Gaspésie, qui avait été endommagé sur une longueur de 200 pieds par les tempêtes en décembre dernier.

Le leader parlementaire du gouvernement a refusé de prendre un engagement définitif relatif à la date d'ajournement des travaux de la présente session, qui dure depuis le 5 avril. M. George Melbrath, en réponse à une question, a dit qu'il n'était pas prêt à prendre un tel engagement pour le moment.

Le premier ministre suppléant a fait savoir aux Communes que le rapport Dorion, faisant suite à l'enquête sur de prétendues tentatives de corruption et de trafic d'influence, ne sera pas publié cette semaine. M. Martin a reçu l'assurance du juge Frédéric Dorion que toutes les dispositions étaient prises afin de hâter la publication du rapport.

Le ministre du commerce, M. Sharp, a déclaré qu'il n'avait aucune objection à ce que l'on crée une agence spéciale pour la vente des grains dans l'Est du Canada.

SANS COMPTER LA GRATUITE PROMISE QUI NE VIENT PAS

L'AGEUM: le régime de bourses actuel encourage les fausses déclarations

En faisant des bourses le principal et souvent le seul moyen, pour beaucoup d'étudiants, d'atteindre un niveau supérieur d'instruction, le système actuel d'octroi des bourses au Québec encourage inévitablement la fraude, a déclaré hier le président de l'Association générale des étudiants de l'université de Montréal, M. Michel Pelletier, qui a rappelé la promesse non remplie du gouvernement d'instaurer l'instruction gratuite.

M. Pelletier commentait, dans une déclaration remise à la presse, l'annonce faite la veille à Québec par le ministre de l'éducation, M. Paul Gérin-Lajoie, selon qui "quelque 50 pour cent" des étudiants qui ont obtenu des bourses pour l'année en cours ont fait de fausses déclarations, de concert avec leurs parents.

Le président des étudiants rappelle que, depuis deux ans, le comité consultatif des bourses rattaché au ministère de l'éducation — comité formé de représentants des corps étudiants, dont l'AGEUM — a demandé à l'unanimité la pénalisation de ceux qui font de fausses déclarations.

Mais l'AGEUM souligne en même temps que "les étudiants ne connaissent pas nécessairement avec exactitude le revenu de leurs parents et que ce sont ces derniers qui les révèlent et qui d'ailleurs signent les formulaires de demande, de sorte qu'il est injuste de faire porter exclusivement sur les étudiants le poids des fausses déclarations".

CARRIÈRES et PROFESSIONS

REPRESENTANT DE VENTES

Jeune homme avec éducation collégiale, préférablement universitaire, avec degré et références pour agir comme vendeur d'un courtier en Valeurs Mobilières. Salaire initial \$3.000 à \$3.500, selon qualifications avec augmentation éventuelle.

Pour entrevue, écrire avec description: C. P. 995, Place d'Armes, Montréal 1, P. Q.

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE ST-LAURENT

requiert les services d'un professeur diplômé et expérimenté (homme) pour l'enseignement de la chimie en 10^e année et de la géographie au niveau de 10^e et 11^e années.

Veuillez communiquer avec le Directeur des Etudes:

Léonard Desroches, 748-9391

DESSINATEURS

Mécanique — Structure — Electricité

Possédant 5 ans d'expérience ou plus dans le dessin et l'outillage. Doivent être en mesure de produire des dessins d'exécution et de les superviser.

Traitement: \$7.000, ou plus selon les aptitudes du candidat.

Ecrire au: Directeur de l'Administration,

WABUSH MINES

Pickands Mather & Co. Agents de placement, Boite Postale 878 SEPT-ILES, Qué.

DEMANDE D'EMPLOI

Licencié en philosophie (1963), licencié ès lettres de l'Université de Montréal, mai (1965). Spécialité: littérature canadienne-française. Expérience: enseignement critique littéraire. 27 ans, cherche emploi de rédacteur dans journal, revue, radio-TV; d'agent d'information ou de secrétaire pour un organisme culturel. De préférence dans la région métropolitaine.

M. Larose 6004 Louis-Hémond Tél.: 728-4489

GERANT DE CREDIT

Une compagnie en pleine expansion requiert les services d'un gérant pour le fonctionnement du crédit au détail.

De l'expérience dans toutes les phases du crédit à la consommation ainsi qu'une connaissance des procédés électroniques appliqués aux comptes recevables sont requises.

Age: 35-45

Veuillez envoyer curriculum vitae complet. Nous répondrons à toutes les demandes d'emploi.

ECRIRE A CASE 1303, LE DEVOIR

NOTAIRE

Offre d'emploi permanent (\$6.500. - \$9.500.)

Traitement: le traitement initial sera déterminé selon l'expérience du candidat.

Avantages sociaux: vacances, congés de maladie, assurance-maladie, assurance-vie et fonds de pension.

Qualités requises: ne pas avoir 35 ans à la date d'entrée en fonction. Avoir obtenu une commission de notaire de la Chambre des Notaires de la province de Québec et être membre en règle de la dite Chambre.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Service du Personnel de la Ville de Montréal, bureau 403, Hôtel de Ville.

ON DEMANDE, un professeur qualifié pour enseigner la culture physique dans les classes primaires de garçons. Salaire d'après convention collective.

S'adresser à: La Commission Scolaire, C.P. 118, Maniwaki, Qué.

ANALYSTE DES TARIFS

JUSQU'À \$13.800

OFFICE NATIONAL DE L'ENERGIE

Excellente possibilité pour des personnes qui possèdent un diplôme universitaire ou qui sont membres d'une association professionnelle, d'occuper un poste de Chef dans une Division récemment créée au sein de la Direction financière.

Cette division s'occupera d'évaluer les recettes des sociétés de transport du pétrole et du gaz ainsi que les méthodes employées par les sociétés pour établir leurs tarifs et la justesse des différents tarifs et droits, et préparera des relevés sur le coût du service et d'autres études se rattachant aux services de l'Office.

On exige, pour remplir ces fonctions, de l'expérience dans le perfectionnement et l'application des tarifs des compagnies d'utilité ou de transports dans la pratique professionnelle, à titre de membre d'une commission de réglementation ou dans l'industrie.

Vous pouvez vous procurer des précisions et les formules de demande, à tout bureau de la Commission du service civil au Service national de placement, à un bureau de poste ou au bureau de placement d'une université. Prière de rappeler le numéro de concours 65-671.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE

BAIE - DES - CHALEURS

DEMANDE

Un conseiller en orientation.

Un instituteur et deux institutrices à Matapédia.

Une assistante bibliothécaire à Carleton.

(Expérience requise).

Salaire intéressant.

S'adresser à:

Monsieur Edouard Guité,

Directeur des écoles,

C.P. 135, Carleton-sur-Mer.

Tél.: 334

La Commission Scolaire Régionale Louis-Frédette, ayant son siège social à Lévis, Comté de Lévis, P.Q. demande un

DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS

TRAITEMENT: Selon l'expérience et la compétence.

FONCTION: Le titulaire de ces fonctions aura la responsabilité de l'administration générale de la commission scolaire régionale et agira comme secrétaire-trésorier. Il sera responsable du personnel clérical et devra préparer les états financiers et les budgets.

QUALIFICATIONS REQUISES: Membre d'une association de comptables reconnue ou l'équivalent et de huit à dix ans d'expérience à un poste de commande comportant des responsabilités administratives et financières.

Les personnes intéressées devront s'adresser à:

Service de l'Emploi, Ruel, Roy, Moreau & Associés, 45 O. Trans-Canada, Lévis, Cré Lévis, P.Q.

Les demandes d'emploi seront reçues jusqu'au 10 juillet et seront traitées de façon strictement confidentielle.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DU SAGUENAY

demande pour le cours secondaire quatre (4) professeurs de Sciences ou Mathématiques pour les 11^e. Trois (3) professeurs pour les 10^e années. Trois (3) professeurs pour le cours classique.

Prière de s'adresser à:

Frère Wilfrid Gauthier, 985, avenue Bégin, Chicoutimi.

Rés.: Tél.: 549-1882

Bur.: Tél.: 549-0884 549-0885

LA CITE DES SEPT-ILES

recherche les services d'un greffier municipal bilingue et expérimenté si possible. Salaire en fonction des qualifications et de l'expérience.

Faites parvenir curriculum vitae complet avec photo, à:

Raymond Hébert, Ing., Gérant municipal, Hôtel de Ville, 546, avenue Dequen, Sept-Îles, Qué.

PROFESSEURS EN EDUCATION PHYSIQUE DEMANDES

La Commission des écoles catholiques de Pointe-Claire et Beauconsfield cherche des professeurs masculins et féminins qui ont un degré universitaire en éducation physique.

Echelle de salaire supérieure. Expérience reconnue (10 ans). Excellentes conditions de travail.

Faire parvenir curriculum vitae à:

M. Guy Loiselle, 130 rue Ambassadeur, Pointe-Claire.

2 INGENIEURS ou TECHNICIENS VENDEURS

5 années et plus d'expérience en électricité ou en chauffage et air climatisé bilingues pour visiter architectes et ingénieurs pour une industrie progressive au service du Québec depuis plus d'un quart de siècle Fabricant de luminaires fluorescents et incandescents chauffage eau chaude, vapeur et électrique commercial - industriel - résidentiel

SALAIRE \$6,500 ET PLUS PLUS COMMISSION

Auto fournie et dépenses payées

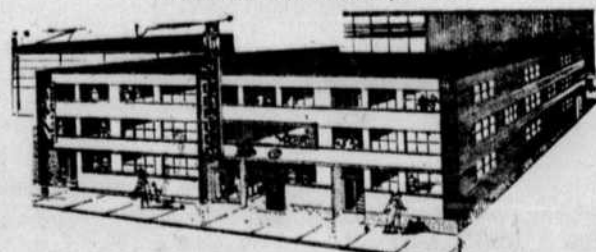
Assurance-groupe — Assurance-vie

Vacances payées et autres bénéfices

Entrevue confidentielle

Téléphoner ou écrire à:

MAURICE BEAUMONT, Prés.



L'USINE ET LA SALLE D'ÉCHANTILLONS

LES INDUSTRIES Rosemont LTD. SOUS LE MEME TOIT

BUREAU-CHEF A MONTREAL: 2090, rue MOREAU — LA. 6-1681

Le maire Drapeau rêve tout haut, au banquet de la SSJB

Montréal, une cité où les hommes trouveront rythme, beauté, espace

Montréal qui comptera peut-être trois millions d'habitants à la fin du siècle est à l'aube d'un développement prodigieux mais à l'heure où elle s'engage dans une phase de développement sans précédent et qu'elle voit consacrée sa place dans le monde, un défi s'offre à elle. Elle doit mettre au premier chef de ses préoccupations la civilisation des loisirs.

Le maire de Montréal, Jean Drapeau, qui prenait la parole hier au banquet national de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, a rappelé dans un discours qu'il esquisse le rêve d'une cité nouvelle qu'il ne s'agit pas de bâtir une grande cité orgueilleuse avec ses gratte-ciel, une "ville debout" mais il faut que la cité future soit pleinement à la mesure de l'homme, de ses aspirations, de son développement intellectuel et moral.

"Ce sera l'honneur de notre époque, a-t-il dit, et pourquoi pas l'honneur de notre ville, de faire que dans une cité où se conjuguent l'espace, le rythme et la beauté, le citoyen puisse demain trouver le confort et la sécurité, mais davantage les éléments indispensables pour lui et les siens d'un épanouissement authentique et harmonieux".

"Il ne faudrait pas que nos grandes villes rendues maté-

riellement puissantes deviennent uniquement des blocs de pierre, d'immenses cimetières des talents, des rêves, des espoirs et des aspirations de l'humanité", a ajouté M. Drapeau.

"S'il y a échec humain sur le plan de la grande ville, il risque d'y avoir échec humain tout court et il faudra surtout, de plus en plus, nous préoccuper tous d'aménager l'espace physique et spirituel dans lequel, pour ce qui est de Montréal, vivront les bienheureux millions d'hommes, peut-être trois avant la fin du siècle, voir davantage", a déclaré le maire.

"Nous devons relever victorieusement ce défi. Il y faudra les efforts conjugués des pouvoirs publics, des intellectuels et des corps intermédiaires, il y faudra tout particulièrement les efforts conjugués des urbanistes, des architectes, des sociologues, ainsi que des entrepreneurs et financiers", ajouta M. Drapeau dont on soupçonnerait presque à cause de son enthousiasme, qu'il garde au secret dans ses tiroirs de l'hôtel-de-ville le cahier des charges d'une nouvelle cité radieuse dont l'exposition universelle ne serait qu'un projet-pilote.

"Le défi est énorme, mais il a quelque chose d'exaltant. Il me semble de nature à mobiliser nos énergies. Au surplus, il me semble qu'en raison même du rôle éminent de Montréal au

Canada français, cette entreprise deviendrait l'un des éléments de cette "révolution tranquille" qui n'est en somme que la prise de conscience par un peuple, de sa dignité, des moyens de son progrès et de son émancipation".

D'ailleurs M. le maire a déjà pardonné aux caprices imprévisibles de sa ville, fiévreuse et gaie, "volontiers frondeuse envers les pouvoirs publics, le rendez-vous de tous ceux qui ont le goût de l'aventure et du risque".

M. Drapeau n'a pas honte de cette métropole souvent tapageuse, un tantinet vandale, celle qui laisse passer sans l'importuner les insurgés bostoniens, celle qui se rallia à l'insurrection de 1837, et il y trouve une inorthodoxie heureuse qui fait d'elle un foyer d'innovations par rapport à Québec, ville d'administration "sage et rangée".

"Il y a à Montréal une recherche permanente, un refus de sclérose, une volonté d'édifier et de faire neuf, qui rejoignent d'ailleurs une des plus hautes et plus fructueuses caractéristiques de l'esprit français: l'inépuisable créativité", a dit le maire.

"Et nous devons pouvoir dire de cette ville qu'elle a su donner à ses habitants non pas une terminerie, fût-elle climatisée et dorée, mais une cité véritable, un lieu d'échange, d'enrichissement et de progrès humain, un lieu où il fasse bon vivre et non pas une sorte de gigantesque fournaise d'où l'on n'aspire qu'à s'échapper le plus tôt possible chaque jour ou chaque week-end. C'est un peu cela, a dit M. Drapeau, qui est contenu dans le mot beau d'urbanisme qui sera peut-être le nouveau humanisme du XXI^e et du XXII^e siècle."

Pas de pénurie de lits d'hôpitaux

QUEBEC. — Il n'y a pas à proprement parler, de pénurie de lits d'hôpitaux pour maladies graves. C'est la mauvaise utilisation qu'on en fait qui est cause du problème des longues listes d'attente que l'on connaît actuellement. Tel est l'avis qu'ont exprimé des conférenciers lors du congrès de l'Association des hôpitaux catholiques du Québec. M. Carlo Sirois, directeur adjoint du Service de l'assurance-hospitalisation du Québec a affirmé que 5 à 6 lits par 1.000 de population est un barème normal admis dans le monde hospitalier et qu'ainsi, un nombre de 28.800 à 34.500 lits serait suffisant bien que les hôpitaux en comptent environ 36.100 pour les maladies graves. Selon le Dr Pierre-Emile Gauthier, assistant-directeur médical à l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville, la pénurie de lits d'hôpitaux vient de la crainte du médecin de déplaire à un patient; de la mauvaise éducation du public qui attend de recevoir de l'hôpital tout ce que les journaux et revues lui ont fait espérer ou croire indispensable; de l'absence de soins médicaux gratuits pour un convalescent qui quitte l'hôpital.

Comme les organes d'information en ont fait part, Québec doit prendre cette décision qui découlera tout probablement des conclusions du rapport Sylvestre. Cette décision marquera l'attitude que la population de l'île Jésus va sûrement manifester puisque selon un relevé remis hier à la presse, 119.529 personnes ont fait part de leur opposition à l'annexion, alors que 51.503 se prononçaient en faveur de l'annexion, soit 70 p.c., contre 30 p.c.

La participation à la renaissance du vieux Montréal et l'aide qu'il faut apporter aux jeunes peintres et sculpteurs, afin qu'ils se fassent mieux connaître sont les deux motifs qui ont animé La Sauvegarde en menant à bonne fin son projet de Maison des Arts dans l'immeuble adjacent à son siège social, au 160, rue Notre-Dame.

M. José Detunçay, directeur des relations publiques de La Sauvegarde, a fait part des intentions de cette société d'assurance-vie du groupe Desjardins, au cours d'une conférence de presse, au Cercle universitaire, hier. Il a présenté à la presse les animateurs du projet: M. Gaëtan Ducharme, ing., l'un des petits-fils du fondateur de La Sauvegarde; Mme Madeleine Boyer, M. Claude Girard, tous deux artistes-peintres et professeurs, ainsi que M. François Lamy, décorateur ensemblier, professeur à l'Institut des arts appliqués. Mme Boyer, MM. Girard et Lamy forment le premier comité artistique.

Ce comité, à l'occasion de visites dans toutes les régions de la province et même du pays, "dépistera" des artistes en puissance dans toutes les formes de l'art et choisira de leurs oeuvres qui seront ensuite exposées dans la Maison des Arts de la rue Notre-Dame. Les galeries professionnelles, autant que les expositions sous les auspices des grandes administrations publiques ne peuvent suffire qu'à un nombre très restreint d'artistes et seulement ceux déjà

connus, pour ce qui est des galeries.

Les travaux de restauration de la Maison des Arts qui débutaient le 17 mai se poursuivent avec célérité et les premières oeuvres seront exposées à l'automne.

La Sauvegarde a confié à des experts le soin de déterminer l'époque de la construction de la maison. Elle date d'après 1758 et tout probablement d'avant 1795.

Les porte-parole ont insisté hier sur le fait que l'on ne fera concurrence aux galeries d'art de quelque façon que ce soit.

Encore à l'état de projet, il a été fait mention de l'organisation de concerts de musique de chambre à la Maison des Arts, ainsi que de l'aménagement d'un jardin comme lieu d'exposition de sculptures et de l'organisation d'expositions itinérantes, quand les oeuvres d'art seront renouvelées dans l'aire d'exposition. Il n'est pas exclu qu'une galerie permanente soit également aménagée.

Les travaux de restauration coûteront entre \$40.000 et \$45.000 et La Sauvegarde accorde un budget annuel d'au moins \$25.000.

Le comité artistique entreprend dès la semaine prochaine, lundi, mardi, mercredi, une tournée de "dépistage" et accueillera les jeunes artistes au Château de Blois.



Le fisc en 63 place la métropole au 16e rang des villes canadiennes

OTTAWA — Montréal ne vient qu'au seizième rang des villes canadiennes pour l'importance du revenu moyen imposable des particuliers, loin derrière sa rivale de toujours Toronto qui se classe au neuvième rang, selon les résultats d'une analyse des rentrées fiscales de l'exercice 1963 publiée hier par le ministère fédéral du revenu.

C'est à Sault-Sainte-Marie que revient la palme. Les 22.342 habitants de cette ville industrielle de l'Ontario ont touché en moyenne un revenu annuel imposable de \$5.314. Le revenu moyen s'établit à Toronto à \$4.857 et à Montréal à \$4.762, suivie aussitôt par Welland et Jonquière.

La moyenne du revenu de tous les contribuables de 65 villes canadiennes est de \$4.699. En 1962, la moyenne fut de \$4.573 dans 66 villes et le nombre des contribuables était de 7.000 plus élevé.

En 1962, les 20.588 contribuables de Sarnia ont fait rapport de revenus moyens de \$5.125. La moyenne pour les 22.237 contribuables de Sault-Sainte-Marie fut de \$5.090.

Parmi les 65 cités, Toronto occupe le neuvième rang pour 1963 avec un revenu moyen de \$4.857 et 720.714 contribuables. Le total de l'impôt versé par les Torontois fut de \$425.400.000, une moyenne de \$590 par contribuable.

Montréal n'occupe que le 16e rang; 623.858 contribuables y ont fait rapport d'un revenu moyen de \$4.762 et versé en tout \$283.900.000, soit une moyenne de \$455 par contribuable.

Les revenus moyens imposables dans les villes québécoises ont été: Jonquière \$4.676, Shawinigan \$4.601, Québec \$4.518, Longueuil \$4.453, Chicoutimi \$4.338, Hull, \$4.308, Sherbrooke \$4.212, Rouyn-Noranda \$4.188.

Timmins, dans l'Ontario, se place au dernier rang des 60 villes-échantillons avec \$4.079.

Sur les 20 villes qui possédaient le revenu imposable moyen le plus élevé, 13 se situent dans l'Ontario. Ottawa, la capitale, se place au cinquième rang avec \$4.963.

L'Expo en devenir

Imposante participation tchèque

Le commissaire général de la participation tchécoslovaque a annoncé hier soir que son pays construira sur les terrains de l'Exposition universelle de Montréal un pavillon de \$11.000.000. (Il convient de préciser que ce prix est basé sur le taux officiel du change qui met la couronne à \$7.50 US environ, alors qu'au marché parallèle il en faut trois fois plus pour acheter un dollar).

Quoi qu'il en soit le pavillon tchèque sera d'importance et manifestera clairement de l'intérêt que porte Prague à la rencontre universelle de Montréal. Le bâtiment occupera une partie des 54.327 pieds carrés qu'a retenus la Tchécoslovaquie de gagner à Bruxelles en 1958 le prix du plus beau pavillon. (Il n'y aura pas de concours à Montréal en 1967).

À l'occasion de l'Expo, les Tchèques espèrent pouvoir accroître les échanges (commerciaux et humains) entre leur pays et le nôtre. Ils étudient en ce moment l'éventualité de créer une ligne aérienne entre Prague et Montréal.

Les ingénieurs du Canada

Les ingénieurs du Canada ont décidé de contribuer à l'Expo en patronant une place du terrain sur laquelle ils dresseront un monument symbolisant leur profession. L'endroit s'appellera "Le carrefour des ingénieurs".

La participation des ingénieurs à cette dépense n'a pas été établie de façon définitive. Elle dépendra des contributions volontaires que les divers organismes professionnels de génie pourront recueillir.

L'Alcan annonce sa participation

Au cours de la réunion d'hier, convoquée par les organisateurs de l'Expo dans l'espoir d'intéresser un plus grand nombre de participants privés, le représentant de l'Alcan s'est levé et a annoncé que sa société participerait à la manifestation en y consacrant \$1.000.000. C'est M. Claude Beaubien, vice-président de l'Alcan qui a annoncé cette nouvelle encourageante.

Les syndicats et l'Expo

Les syndicats canadiens, qui entretiennent avec la direction de l'Exposition des relations dont les deux parties se félicitent, envisagent de plus en plus sérieusement de consacrer un pavillon au Travail. Le directeur général André Kniewasser espère que les conversations en cours à ce sujet porteront fruits car il conçoit mal que les syndicats ne soient pas représentés de spectaculaire façon à l'Expo.

LE DEVOIR

MONTREAL, MERCREDI 23 JUIN 1965

PAGE 3

Le RIN manifeste dans un restaurant qui ne traite pas le français équitablement

Dans le calme absolu, quelque trente-cinq membres du Rassemblement pour l'indépendance nationale ont occupé les fauteuils du restaurant Honey Dew, situé rue Ste-Catherine, près de Metcalfe, de 5 h. 30 à 6 h. 45, hier soir, sirotant une consommation simple à l'heure où l'entreprise sert généralement des repas.

C'était, pour le RIN, la première d'une série de manifestations pacifiques du genre, destinées à attirer l'attention publique sur les endroits publics de Montréal où le français est en souffrance, soit à cause de l'affichage, soit à cause du comportement des employés à l'égard des clients de langue française.

L'entreprise qui exploite les restaurants Honey Dew à Montréal est typique de ce genre de lieu public, affirme le RIN dans une déclaration remise à la presse à cette occasion. Le RIN croit que le moment est venu de mettre fin à une telle situation et entendait hier "manifeste" d'une façon non équivoque son indignation devant un tel état de chose" tout en exigeant des responsables "qu'ils y remédient le plus tôt possible".

N'ayant pas réclamé de permis de manifester (au fait, s'agissait-il d'une manifestation aux termes de la loi?), la direction du RIN n'a prévenu qu'au dernier moment les journalistes de l'endroit où la manifestation pacifique devait se tenir.

Les journalistes et photographes se sont rendus nombreux dans l'établissement où ils ont pu constater de visu l'affichage unilingue de l'endroit. La serveuse derrière le comptoir cependant était de langue française et s'exprimait en français aux clients, tout en s'entretenant en anglais avec les cuisiniers dans la pièce adjacente.

Le climat détendu qui régnait dans l'établissement n'avait rien de commun avec l'agitation qui régnait à l'extérieur. Le quartier fourmillait de plus de cent agents en uniforme, sans compter les agents vêtus en civil de la Gendarmerie royale.

A deux coins de rue de là, deux "paniers à salade" attendaient un geste pour s'amener. Si journalistes et photographes n'ont guère obtenu de "matériel" à l'intérieur du restaurant Honey Dew, ils pouvaient en trouver rue Metcalfe, au sud de Ste-Catherine, au point où débouche la rue qui longe le restaurant en question.

Peu après six heures en effet, la police aurait été prévenue par téléphone de l'existence d'une "boîte suspecte" dans ladite rue. Les agents de

l'ordre ont aussitôt éloigné les passants, puis 15 minutes après, ont arrêté la circulation sur la rue Metcalfe.

Un autre 15 minutes plus tard, le sergent-détective Jim Hill, de la police municipale, s'est rendu sur les lieux avec l'appareil destiné à désamorcer les "bombes", mis au point par son confrère Léo Plouffe. Le colis suspect était une boîte à chapeau noir soigneusement ficelée. Derrière un rideau d'acier protecteur, l'agent Hill a défilé le paquet qui ne contenait que des morceaux de carton, le tout sous le regard lointain et attentif de plus d'une centaine de curieux.

L'incident était clos. Mais de nombreux observateurs présents se sont posés de sérieuses questions sur l'efficacité des agents. Ils se sont demandés entre autres:

1) comment il se fait que pas un des quelque cent agents présents dans le quartier n'ait pas eu l'idée de surveiller un endroit aussi stratégique que la rue Metcalfe.

2) comment il se fait que trois agents se soient approchés à moins de deux pieds du colis à un moment donné et que l'un d'entre eux se penchant sur la présumée bombe ait éclaté de rire?

3) toujours dans la veine de la sécurité publique, comment il se fait que les agents ne se postaient qu'à six pieds du colis pour inviter calmement les passants à s'éloigner?

4) comment il se fait enfin que, pendant que le sergent Hill, derrière son mur d'acier, tentait de défaire la boîte à l'aide de longues pinces, cinq photographes de presse se tenaient à moins de 15 pieds de "l'engin"?

Pour sa part, M. Maurice LeRoux, organisateur de la manifestation du RIN, a déclaré après avoir été mis au fait de l'incident, qu'il s'agissait là "d'une parfaite tactique de diversion de la part de la police".

Dew ou quelque "séparatiste" risquant d'aller poser une bombe?

Faits divers

Avocat adjoint

Le comité exécutif de Montréal a approuvé la nomination de Me Robert Bouchard au poste d'avocat adjoint au Contentieux de la ville. De 1948 à 1955, M. Bouchard fut magistrat stipendiaire et secrétaire du Conseil des territoires du Nord-Ouest. De 1955 à 1957, il fut avocat de la Couronne à Yellowknife. Depuis cette date, il faisait partie de l'étude Létourneau, Quinlan, Forest, Raymond et Bouchard, de Montréal. Il a été admis au Barreau de la province de Québec en 1935.

Commissaire industriel

M. Réal Gariépy, commissaire industriel de Chomedey, a été élu président de l'Association des commissaires industriels de la province de Québec. M. Yves Poisson, du Bureau de l'industrie et du commerce du Québec métropolitain, a été élu vice-président, et M. Conrad Gauvreau, de Ste-Thérèse, secrétaire-trésorier.

Horlogers-bijoutiers

Le prochain congrès annuel de la Corporation des horlogers-bijoutiers de la province de Québec aura lieu à Drummondville du 10 au 12 octobre prochain. M. Camille Vertheuille, de Sorel, préside le comité du congrès.

Entraînement pour les apprentis-soldats

Depuis 1952, l'armée canadienne offre un programme d'entraînement pour les apprentis-soldats. Le but de ce programme est de former des jeunes gens de 16 et de 17 ans pour en faire des soldats de métier. Il existe au Canada six écoles d'entraînement pour les jeunes, dont l'école du Corps royal canadien des magasins militaires de la garnison de Longue-Pointe, à Montréal. Après deux ans d'entraînement, le diplômé est permuté à une unité de l'armée régulière pour trois années additionnelles ou plus. Par la suite, il peut retourner à la vie civile ou continuer son service dans l'armée régulière.

La Sauvegarde veut participer au renouveau du Vieux Montréal et aider les artistes

par Marc-Henri CÔTÉ

La participation à la renaissance du vieux Montréal et l'aide qu'il faut apporter aux jeunes peintres et sculpteurs, afin qu'ils se fassent mieux connaître sont les deux motifs qui ont animé La Sauvegarde en menant à bonne fin son projet de Maison des Arts dans l'immeuble adjacent à son siège social, au 160, rue Notre-Dame.

M. José Detunçay, directeur des relations publiques de La Sauvegarde, a fait part des intentions de cette société d'assurance-vie du groupe Desjardins, au cours d'une conférence de presse, au Cercle universitaire, hier. Il a présenté à la presse les animateurs du projet: M. Gaëtan Ducharme, ing., l'un des petits-fils du fondateur de La Sauvegarde; Mme Madeleine Boyer, M. Claude Girard, tous deux artistes-peintres et professeurs, ainsi que M. François Lamy, décorateur ensemblier, professeur à l'Institut des arts appliqués. Mme Boyer, MM. Girard et Lamy forment le premier comité artistique.

Ce comité, à l'occasion de visites dans toutes les régions de la province et même du pays, "dépistera" des artistes en puissance dans toutes les formes de l'art et choisira de leurs oeuvres qui seront ensuite exposées dans la Maison des Arts de la rue Notre-Dame. Les galeries professionnelles, autant que les expositions sous les auspices des grandes administrations publiques ne peuvent suffire qu'à un nombre très restreint d'artistes et seulement ceux déjà

connus, pour ce qui est des galeries.

Les travaux de restauration de la Maison des Arts qui débutaient le 17 mai se poursuivent avec célérité et les premières oeuvres seront exposées à l'automne.

La Sauvegarde a confié à des experts le soin de déterminer l'époque de la construction de la maison. Elle date d'après 1758 et tout probablement d'avant 1795.

Les porte-parole ont insisté hier sur le fait que l'on ne fera concurrence aux galeries d'art de quelque façon que ce soit.

Encore à l'état de projet, il a été fait mention de l'organisation de concerts de musique de chambre à la Maison des Arts, ainsi que de l'aménagement d'un jardin comme lieu d'exposition de sculptures et de l'organisation d'expositions itinérantes, quand les oeuvres d'art seront renouvelées dans l'aire d'exposition. Il n'est pas exclu qu'une galerie permanente soit également aménagée.

Les travaux de restauration coûteront entre \$40.000 et \$45.000 et La Sauvegarde accorde un budget annuel d'au moins \$25.000.

Le comité artistique entreprend dès la semaine prochaine, lundi, mardi, mercredi, une tournée de "dépistage" et accueillera les jeunes artistes au Château de Blois.

La participation des ingénieurs à cette dépense n'a pas été établie de façon définitive. Elle dépendra des contributions volontaires que les divers organismes professionnels de génie pourront recueillir.

L'Alcan annonce sa participation

Au cours de la réunion d'hier, convoquée par les organisateurs de l'Expo dans l'espoir d'intéresser un plus grand nombre de participants privés, le représentant de l'Alcan s'est levé et a annoncé que sa société participerait à la manifestation en y consacrant \$1.000.000. C'est M. Claude Beaubien, vice-président de l'Alcan qui a annoncé cette nouvelle encourageante.

Les syndicats et l'Expo

Les syndicats canadiens, qui entretiennent avec la direction de l'Exposition des relations dont les deux parties se félicitent, envisagent de plus en plus sérieusement de consacrer un pavillon au Travail. Le directeur général André Kniewasser espère que les conversations en cours à ce sujet porteront fruits car il conçoit mal que les syndicats ne soient pas représentés de spectaculaire façon à l'Expo.

La participation des ingénieurs

Les ingénieurs du Canada ont décidé de contribuer à l'Expo en patronant une place du terrain sur laquelle ils dresseront un monument symbolisant leur profession. L'endroit s'appellera "Le carrefour des ingénieurs".

La participation des ingénieurs

Les ingénieurs du Canada ont décidé de contribuer à l'Expo en patronant une place du terrain sur laquelle ils dresseront un monument symbolisant leur profession. L'endroit s'appellera "Le carrefour des ingénieurs".

La participation des ingénieurs

Les ingénieurs du Canada ont décidé de contribuer à l'Expo en patronant une place du terrain sur laquelle ils dresseront un monument symbolisant leur profession. L'endroit s'appellera "Le carrefour des ingénieurs".

La participation des ingénieurs

Les ingénieurs du Canada ont décidé de contribuer à l'Expo en patronant une place du terrain sur laquelle ils dresseront un monument symbolisant leur profession. L'endroit s'appellera "Le carrefour des ingénieurs".

La participation des ingénieurs

Les ingénieurs du Canada ont décidé de contribuer à l'Expo en patronant une place du terrain sur laquelle ils dresseront un monument symbolisant leur profession. L'endroit s'appellera "Le carrefour des ingénieurs".

La participation des ingénieurs

Les ingénieurs du Canada ont décidé de contribuer à l'Expo en patronant une place du terrain sur laquelle ils dresseront un monument symbolisant leur profession. L'endroit s'appellera "Le carrefour des ingénieurs".

La participation des ingénieurs

Les ingénieurs du Canada ont décidé de contribuer à l'Expo en patronant une place du terrain sur laquelle ils dresseront un monument symbolisant leur profession. L'endroit s'appellera "Le carrefour des ingénieurs".

La participation des ingénieurs

Les ingénieurs du Canada ont décidé de contribuer à l'Expo en patronant une place du terrain sur laquelle ils dresseront un monument symbolisant leur profession. L'endroit s'appellera "Le carrefour des ingénieurs".

La participation des ingénieurs

Les ingénieurs du Canada ont décidé de contribuer à l'Expo en patronant une place du terrain sur laquelle ils dresseront un monument symbolisant leur profession. L'endroit s'appellera "Le carrefour des ingénieurs".

La participation des ingénieurs

Les ingénieurs du Canada ont décidé de contribuer à l'Expo en patronant une place du terrain sur laquelle ils dresseront un monument symbolisant leur profession. L'endroit s'appellera "Le carrefour des ingénieurs".

La participation des ingénieurs

Les ingénieurs du Canada ont décidé de contribuer à l'Expo en patronant une place du terrain sur laquelle ils dresseront un monument symbolisant leur profession. L'endroit s'appellera "Le carrefour des ingénieurs".

La participation des ingénieurs

Les ingénieurs du Canada ont décidé de contribuer à l'Expo en patronant une place du terrain sur laquelle ils dresseront un monument symbolisant leur profession. L'endroit s'appellera "Le carrefour des ingénieurs".

La participation des ingénieurs

Les ingénieurs du Canada ont décidé de contribuer à l'Expo en patronant une place du terrain sur laquelle ils dresseront un monument symbolisant leur profession. L'endroit s'appellera "Le carrefour des ingénieurs".

La participation des ingénieurs

Les ingénieurs du Canada ont décidé de contribuer à l'Expo en patronant une place du terrain sur laquelle ils dresseront un monument symbolisant leur profession. L'endroit s'appellera "Le carrefour des ingénieurs".

La participation des ingénieurs

Les ingénieurs du Canada ont décidé de contribuer à l'Expo en patronant une place du terrain sur laquelle ils dresseront un monument symbolisant leur profession. L'endroit s'appellera "Le carrefour des ingénieurs".

La participation des ingénieurs

Les ingénieurs du Canada ont décidé de contribuer à l'Expo en patronant une place du terrain sur laquelle ils dresseront un monument symbolisant leur profession. L'endroit s'appellera "Le carrefour des ingénieurs".

La participation des ingénieurs

Les ingénieurs du Canada ont décidé de contribuer à l'Expo en patronant une place du terrain sur laquelle ils dresseront un monument symbolisant leur profession. L'endroit s'appellera "Le carrefour des ingénieurs".

La participation des ingénieurs

Les ingénieurs du Canada ont décidé de contribuer à l'Expo en patronant une place du terrain sur laquelle ils dresseront un monument symbolisant leur profession. L'endroit s'appellera "Le carrefour des ingénieurs".

La participation des ingénieurs

Les ingénieurs du Canada ont décidé de contribuer à l'Expo en patronant une place du terrain sur laquelle ils dresseront un monument symbolisant leur profession. L'endroit s'appellera "Le carrefour des ingénieurs".

La participation des ingénieurs

Les ingénieurs du Canada ont décidé de contribuer à l'Expo en patronant une place du terrain sur laquelle ils dresseront un monument symbolisant leur profession. L'endroit s'appellera "Le carrefour des ingénieurs".

La participation des ingénieurs

Les ingénieurs du Canada ont décidé de contribuer à l'Expo en patronant une place du terrain sur laquelle ils dresseront un monument symbolisant leur profession. L'endroit s'appellera "Le carrefour des ingénieurs".

La participation des ingénieurs

Les ingénieurs du Canada ont décidé de contribuer à l'Expo en patronant une place du terrain sur laquelle ils dresseront un monument symbolisant leur profession. L'endroit s'appellera "Le carrefour des ingénieurs".

La participation des ingénieurs

Les ingénieurs du Canada ont décidé de contribuer à l'Expo en patronant une place du terrain sur laquelle ils dresseront un monument symbolisant leur profession. L'endroit s'appellera "Le carrefour des ingénieurs".

La participation des ingénieurs

Les ingénieurs du Canada ont décidé de contribuer à l'Expo en patronant une place du terrain sur laquelle ils dresseront un monument symbolisant leur profession. L'endroit s'appellera "Le carrefour des ingénieurs".

La participation des ingénieurs

Les ingénieurs du Canada ont décidé de contribuer à l'Expo en patronant une place du terrain sur laquelle ils dresseront un monument symbolisant leur profession. L'endroit s'appellera "Le carrefour des ingénieurs".

La participation des ingénieurs

Les ingénieurs du Canada ont décidé de contribuer à l'Expo en patronant une place du terrain sur laquelle ils dresseront un monument symbolisant leur profession. L'endroit s'appellera "Le carrefour des ingénieurs".

La participation des ingénieurs

Les ingénieurs du Canada ont décidé de contribuer à l'Expo en patronant une place du terrain sur laquelle ils dresseront un monument symbolisant leur profession. L'endroit s'appellera "Le carrefour des ingénieurs".

La participation des ingénieurs

Les ingénieurs du Canada ont décidé de contribuer à l'Expo en patronant une place du terrain sur laquelle ils dresseront un monument symbolisant leur profession. L'endroit s'appellera "Le carrefour des ingénieurs".

La participation des ingénieurs

EDITORIAL

Nouveau départ pour notre transport en commun

Le règlement de la grève de la C.T.M. comporte plusieurs aspects; en plus de la hausse de salaires, il aura amorcé une réforme majeure de la structure financière et administrative de la C.T.M., et une reconnaissance pratique du principe déjà accepté en théorie: que les villes satellites de Montréal doivent participer au fardeau financier des services intermunicipaux d'une façon plus équitable que par le passé.

C'est ce qui a fait dire à M. Marcel Pélipin, président de la CSN, que les citoyens de Montréal ont bénéficié de cette grève parce que les municipalités de l'île et de la région de Montréal ont pris conscience de leurs responsabilités quant au transport en commun. Il faut dire que l'idée d'un subsides municipal, pour éviter la hausse constante du tarif, a été envisagée à Montréal il y a dix ans, après l'émeute de 1955; mais les autres villes desservies par la C.T.M. n'étaient pas disposées à payer leur part d'un tel subsides; il a fallu l'arrêt, prolongé du service, la perspective de nouvelles hausses du tarif, et probablement aussi une invitation pressante des autorités provinciales pour amener ces villes à faire leur part.

Jusqu'ici, la C.T.M. n'avait pas d'autre moyen de boucler son budget et de faire face aux déficits répétés, que l'augmentation du tarif; or la clientèle diminuait en même temps. Le maire Drapeau a émis l'opinion que même sans augmentation de tarif, le nombre des usagers aurait diminué à cause de la concurrence de l'automobile; c'est plausible, mais la diminution aurait pu n'être que relative, tandis que le nombre des voyageurs a diminué sensiblement en chiffre absolu malgré l'augmentation de la population. On peut difficilement éviter la conclusion que les hausses de tarif ont chassé la clientèle.

L'apport d'un subsides réparti entre les municipalités concernées est donc une réforme salutaire du régime financier de la C.T.M. D'autant plus que cette contribution promet d'être assez substantielle. L'offre initiale de la C.T.M. impliquait une majoration du tarif à 20 cents; la seconde offre basée sur la possibilité d'un subsides, exigeait un revenu additionnel de l'ordre de \$7 millions d'ici 1967 et le règlement final dépasse encore ses prévisions d'une façon qui n'a pas été précisée.

Les autorités de la C.T.M. et des villes concernées ont décidé de maintenir le tarif tel que récemment majoré, de sorte que les déficits éventuels devront être comblés par les subsides municipaux. Il est fort possible cependant qu'à partir de l'an prochain l'intégration du métro au réseau améliore la rentabilité de l'ensemble et réduise les déficits. D'autre part, l'inclusion du métro dans le service devra entraîner une participation des villes satellites au financement des tunnels que Montréal a assumé seule jusqu'ici. Le service de cette dette est déjà de l'ordre de \$5 millions et sera plus élevé quand les tunnels seront terminés.

Ces subsides permettront non seulement une rémunération plus convenable des employés de la C.T.M., mais aussi une plus grande efficacité du service; l'on peut espérer, avec l'avènement du métro, une augmentation sensible du nombre des usagers, de sorte qu'un tarif stabilisé pourrait devenir plus rentable et permettre une diminution des subsides.

Quoi qu'il en soit, le subsides et le financement des tunnels du métro vont entraîner de nouvelles dépenses pour les villes, et peut-être éventuellement des taxes plus élevées pour leurs contribuables. Mais ce sont des contributions justifiées car le transport en commun est un service essentiel pour toute l'activité multifonctionnelle de la région métropolitaine et pour sa prospérité économique.

Le fardeau paraîtra lourd aux villes satellites, mais c'est parce qu'elles avaient pris l'habitude de vivre aux crochets de Montréal. Dans plusieurs cas ces villes prospères avaient des taxes peu élevées, non pas à cause d'une meilleure administration, mais parce qu'elles profitaient des dépenses de la grande ville sans y contribuer. Cette injustice devra être corrigée à mesure que les services intermunicipaux seront financés sur une base régionale.

Cette réforme de la C.T.M. va entraîner d'autres changements. Les tarifs supplémentaires imposés à certaines villes de la périphérie seront supprimés. Les villes sujettes à ce régime du double tarif ne dénonçaient comme injuste et arbitraire; on pouvait le défendre dans un contexte où Montréal portait seule le fardeau de dépenses utiles à toute la région; on ne voulait pas imposer indirectement aux usagers montréalais les déficits de prolongements non rentables. La participation de ces villes au subsides régional modifie cet aspect du problème.

Depuis quelques années on a songé à une réforme plus profonde du tarif, en fonction de la distance parcourue. Le maire de Montréal-Nord, M. Yves Ryan, vient de recommander un tel système de zonage pour que les frais soient répartis entre les usagers de façon plus équitable. Il est évident que le voyageur qui va de Saraguay à Tétraultville ou d'Ahnuitic à Verdun, reçoit plus de service pour son billet que celui qui ne parcourt que deux ou trois milles.

Un régime plus nuancé permettrait de réduire le tarif de base, peut-être à dix cents à l'intérieur d'une zone, avec des paiements additionnels pour les autres zones. Le nombre des voyageurs sur de courtes distances augmenterait peut-être au point d'améliorer la rentabilité du réseau; et ceux qui voyagent d'un bout à l'autre du système ne subiraient aucune injustice s'ils devaient payer 30 ou 40 cents.

La réforme administrative et financière de la C.T.M. ouvre donc des perspectives fort intéressantes pour notre transport en commun au moment où le métro va augmenter notablement son efficacité et lui donner une impulsion nouvelle.

Paul SAURIOL

M. Wagner et les scribes

Notre ministre provincial de la justice n'aime guère les journalistes. On le savait déjà. C'est d'ailleurs fatal, ou presque. En effet, l'administration de la justice commande, de par sa nature même, une vigilance particulière de la part des journaux. Et le ministre qui se sent suivi à la trace, guetté dans ses moindres gestes, davantage surveillé que la plupart de ses collègues, finit par avoir l'impression qu'on le persécute. Le dernier discours de M. Wagner manifeste en plusieurs endroits une irritation aiguë assez voisine de ce sentiment. En voici deux exemples.

"On en a assez, a déclaré le ministre aux membres des Cercles Lacordaire, des beaux esprits aux élucubrations mûroborantes, mais incapables de franchir le pont-levis qui relie les châteaux à la terre ferme de la réalité. On en a assez de ces marchands d'illusions qui prennent leurs rêves pour des réalisations."

De qui s'agit-il au juste? M. Wagner ne le précise pas mais tout porte à croire que sa tirade vise à la fois les travailleurs sociaux et les criminologues, soucieux de moderniser nos méthodes pénitentiaires, ainsi que les journalistes qui trouvent anormales les évènements du type Lucien Rivard, et tragiques les suicides de détenus. Est-ce vraiment bâtir des châteaux d'illusions que de souhaiter l'accélération de la réforme pénitentiaire et l'application de mesures d'urgence à Bordeaux?

La seconde attaque du ministre est plus spécifique. Il a dénoncé dans son discours "les critiques en pantoufles et les critiques en miniature, éditorialistes et scribes de certain journal, qui substituent la raillerie au respect, la moquerie au sérieux dont ils devraient plutôt faire montre envers ceux qui puisent à la source d'eau vive, dans une religion bien comprise, les forces nécessaires pour bien gouverner l'Etat".

On ne pourrait pas le jurer,

mais il semble bien que M. Wagner ait eu une intention spéciale pour Le DEVOIR, peut-être même pour le sous-journal, en décochant cette flèche. Selon toute apparence, le ministre de la justice n'aurait pas digéré les sérieuses réserves que nous avons faites ici sur certaines déclarations du premier ministre et de M. Wagner lui-même, au sujet de la communion fréquente et de la charité chrétienne.

Pour faciliter sa digestion, répétons que nous n'avons justifié rien contre la religion bien comprise, au contraire. Ce qui nous rebute, et qui représente une exploitation du sentiment religieux à des fins politiques, c'est l'étalage public et indécent d'une religion dont on se pare: "Je communique tous les matins, je pardonne à mes ennemis, je tends la joue gauche". Voilà, à notre avis, de la religion mal comprise. A y bien penser, même le calcul (inconscient, nous l'espérons) que de telles attitudes impliquent, est depuis longtemps démodé.

C'est pourquoi, sans doute, nous nous sommes permis de railler au lieu de monter sur nos grands chevaux, quand nous avons commenté ces incidents. Après tout, chacun son maître: si MM. Lesage et Wagner sont libres d'émuler les mercredis de saint Joseph (très publics, bien entendu) et les bénédictions à la douzaine

BLOCS NOTES

d'un certain prédecesseur; nous avons, nous, le droit d'imiter un certain Molère qui, sauf erreur, n'a pas fait de son Tartuffe une tragédie. De toute façon, les disciples se révéleront inévitablement indignes du maître, dans un cas comme dans l'autre...

Le mystère des fuites

Qui l'a dit? Qui l'a dit? Notre administration fédérale, jadis et hier encore modèle de gouvernement stable, responsable et discret, ressemble de plus en plus à l'un des nombreux ministères qui se succèdent au gouvernement du Québec.

Tout a commencé avec la carence d'une majorité parlementaire absolue. De là ont découlé les votes de confiance, les élections générales à répétition, les débats interminables, les transactions entre partis, les tergiversations ministérielles. Et nous voici arrivés à l'ère des fuites.

Qui donc a commis l'indiscrétion, capitale de dévoiler aux reporters de l'agence Southam le contenu du rapport Dorion? Le gendarme royal va tenter de le découvrir. Nous lui souhaitons bonne chance dans son enquête. Car la manie de l'indiscrétion, elle allait se généraliser dans nos gouvernements, devenant rapidement une menace. Autant il importe pour une démocratie que les gouvernements ne puissent cacher aux citoyens rien de ce qu'ils ont le droit de savoir, autant il est essentiel pour n'importe quel



Quand on pense qu'on s'est rencontré aux malinées des concerts symphoniques...

La chute de Ben Bella: l'épilogue d'une sourde lutte d'influence

par Philippe HERREMAN (Service Le Monde)

Aucun signe extérieur ne laissait prévoir le coup d'Etat qui s'est produit dans la nuit de vendredi à samedi l'avant-veille encore. M. Ben Bella assistait à Oran à un match de football, procédait à diverses inaugurations et déclarait que l'Algérie était "plus unie que jamais". Simultanément se poursuivaient les préparatifs de la conférence afro-asiatique auxquels le président de la République se consacrait presque exclusivement.

S'il n'y avait pas de signes annonciateurs d'une crise imminente des rumeurs persistantes, en dépit de mises au point, faisaient état de "tiraillements" nouveaux et préoccupants au sein de l'équipe dirigeante. Le bruit courait que M. Boumedienne, le ministre des Affaires étrangères, était démissionnaire et que ce geste n'était que l'expression d'une opposition plus grave, plus profonde, entre M. Ben Bella et plusieurs membres de son gouvernement, anciens militaires ayant conservé des liens étroits avec le ministre de la Défense, le colonel Boumedienne. Il est vraisemblable que ces divergences ont été largement évoquées au cours de la réunion du comité central du F.L.N. qui s'est tenue cette semaine: elles devaient sans doute faire l'objet de la réunion du bureau politique qui avait été convoquée samedi matin à la villa Joly, résidence de M. Ben Bella. Craignant peut-être d'être en minorité, les adversaires du chef de l'Etat auraient alors décidé de déclencher dans la nuit un coup d'Etat.

L'histoire des rapports entre M. Ben Bella et l'armée est trop complexe pour pouvoir être facilement résumée. On peut seulement rappeler brièvement que le leader algérien, dès sa libération en 1962, s'est appuyé sur le "clan" Boumedienne pour conquérir le pouvoir contre ses rivaux de l'époque, anciens du G.P.R.A. ou wilayas en dissidence.

Par la suite, l'histoire de ces rapports n'est qu'une longue série de décisions, de manœuvres, d'habiletés du chef de l'Etat pour "démilitariser" progressivement son régime, pour construire un Etat où les militaires auraient une place importante certes, mais où ils ne pourraient pas imposer leurs vues au pouvoir civil.

S'appuyant tantôt sur les uns, tantôt sur les autres, M. Ben Bella semblait réussir dans cette délicate opération, aidé sans doute par ses succès, par qui est-il comble? Ne croyez-vous pas que la nationalisation de tous les hôpitaux permettrait un meilleur contrôle des dépenses, une planification de leur développement et de leur spécialisation, une équité dans la répartition des profits de chaque hôpital? La santé est un bien fondamental auquel chaque citoyen a droit, et les hôpitaux sont nécessaires pour la conservation de ce bien; des considérations de profit ou de déficit ne doivent jamais être en cause dans ce service essentiel, et seul l'Etat peut fournir le désintéressement nécessaire à cette optique.

3) Vous reprochez aux gens de se faire hospitaliser pour des "check-up" et d'ainsi priver l'organe exécutif ou judiciaire de pouvoir compter sur la discrétion de ceux qu'on attache à son service.

On peut même dire, sans paradoxe, que l'indiscrétion conduit fatalement à l'exagération du secret d'Etat. Parce que les fuites créent la méfiance et que cette dernière engendre l'excès de circonspection. De plus, il est bien connu que le processus commence avec des indiscrétions gratuites, suivies de fuites intéressées, pour aboutir à la vente en règle des secrets, contre espèces sonnantes et trébuchantes.

G. P.

son pouvoir en en renforçant la base. Dans son sillage, mais pas forcément en accord parfait avec lui, un certain nombre de jeunes officiers prenaient de l'assurance et s'impatientaient d'être tenus à l'écart des affaires publiques, et relégués dans des tâches de reconstruction.

Si la sourde lutte d'influence se livre depuis l'indépendance civile et militaire peut être considérée comme la cause profonde de la crise qui vient d'éclater, il est probable que des conflits plus récents ont exacerbé les rapports entre M. Ben Bella et le "clan" des militaires. Il paraît acquis notamment que les auteurs du coup d'Etat étaient fermement opposés aux contacts établis par le gouvernement avec les milieux de l'opposition, et notamment à l'ac-

cord que le F.L.N. vient de conclure avec le F.F.S. et qui laissait présager des mesures de clémence en faveur des "rebels" d'hier. Ils auraient également refusé qu'à la faveur du remaniement préparé par M. Ben Bella un ministre kabyle (M. Belkacem Krim) entre dans le gouvernement.

Sur ce conflit aigu se seraient greffées d'autres divergences, notamment à propos de la préparation de la conférence afro-asiatique. Dans ce climat se sont vraisemblablement révélées les divergences fondamentales qui ont toujours opposé M. Ben Bella et ses amis au groupe des militaires, et qui portent sur l'orientation socialiste du régime — ou plutôt sur les méthodes, les modalités, au-delà de la place de l'islam dans la révolution algérienne.

L'Etat et les services de santé

Dr. Alphonse Couturier, Ministre de la Santé, Province de Québec, Québec.

Monsieur le ministre, Le 4 juin dernier, alors qu'en Chambre on étudiait les crédits de votre ministère, vous avez fait quelques déclarations pour le moins étonnantes. 1) Vous dites que la socialisation de la médecine se fera à cause de ceux qui refusent de payer leurs comptes. Ne croyez-vous pas que par cette affirmation, vous dévoilez au grand jour le jeu des médecins? Ceux-ci se défendent contre la socialisation de leur profession parce que, selon eux, les relations médecin-patient seraient perdues, alors qu'à vos paroles, on sent bien que le jour où il sera plus payant pour eux d'être salariés, ils seront entièrement d'accord pour le changement.

Par ailleurs, la population vous sera reconnaissante de lui avoir indiqué par quel moyen elle pourra atteindre à la socialisation de la médecine: en refusant tout simplement de payer ses comptes de médecins.

2) Vous défendez bien le gouvernement de ne pas vouloir la nationalisation des hôpitaux. Comme s'il s'agissait d'une faute à éviter à tout prix, alors qu'on contraire la logique même ne demande rien d'autre. En effet, d'où provient la majeure partie des fonds des hôpitaux, sinon des gouvernements? Lorsqu'il y a déficit, par qui est-il comble? Ne croyez-vous pas que la nationalisation de tous les hôpitaux permettrait un meilleur contrôle des dépenses, une planification de leur développement et de leur spécialisation, une équité dans la répartition des profits de chaque hôpital? La santé est un bien fondamental auquel chaque citoyen a droit, et les hôpitaux sont nécessaires pour la conservation de ce bien; des considérations de profit ou de déficit ne doivent jamais être en cause dans ce service essentiel, et seul l'Etat peut fournir le désintéressement nécessaire à cette optique.

3) Vous reprochez aux gens de se faire hospitaliser pour des "check-up" et d'ainsi priver l'organe exécutif ou judiciaire de pouvoir compter sur la discrétion de ceux qu'on attache à son service.

On peut même dire, sans paradoxe, que l'indiscrétion conduit fatalement à l'exagération du secret d'Etat. Parce que les fuites créent la méfiance et que cette dernière engendre l'excès de circonspection. De plus, il est bien connu que le processus commence avec des indiscrétions gratuites, suivies de fuites intéressées, pour aboutir à la vente en règle des secrets, contre espèces sonnantes et trébuchantes.

G. P.

d'autres personnes de soins actifs. Vous adressez vos reproches à la mauvaise adresse, car les hôpitaux ne sont pas des hôtels où s'inscrit qui veut, que je sache. Les admissions sont contrôlées par les médecins traitants. Que certains de ceux-là abusent de leur droit d'hospitalisation (de leur privilège), devrait-on dire, car tous les médecins n'ont pas su se "mériter" cet avantage, d'accord. Mais c'est à eux qu'il faut imputer les faux diagnostics permettant l'admission de leurs malades.

D'ailleurs, vous connaissez la solution à ce problème: la gratuité des services externes (non seulement en voter le principe, mais fournir aux hôpitaux les possibilités de l'appliquer).

4) Enfin, vous nous racontez comment vous procédez lorsque vous pratiquez votre profession: "j'envisageais des comptes et les gens qui ne répondaient pas donnaient la preuve qu'ils n'avaient pas de bonne volonté. Ces gens-là, on les forçait de payer leur compte quand on savait qu'ils avaient les moyens de le faire".

Nous comprenons donc à quelles dimensions vous rabaissez l'exercice de la médecine: une affaire qui doit bien marcher. Vous devriez avoir une armée d'enquêteurs à votre emploi, pour aller vérifier si vraiment les gens qui ne vous répondaient pas étaient de mauvaise foi. Si jamais vous retournez à la pratique de la médecine, vous pourriez utiliser la nouvelle méthode employée par certains médecins: avant de voir un patient, lui demander s'il a bien en mains le montant que vous exigez pour votre "service"; s'il répond par la négative, refuser de le voir. Ainsi, aucune "perte commerciale" durant l'année.

Monsieur le ministre, vous occupez un poste en vue. Vous devriez utiliser davantage cette confiance qu'a mise en vous la population pour revaloriser la profession médicale, et surtout pour fournir à tous des services de santé plus adéquats. Vos dernières déclarations sont très loin de cet idéal.

Serge Mongeau, M.D. St-Hubert

Comment on écrit l'histoire

L'idée d'apposer sur les murs de l'église une plaque de bronze pour commémorer la première messe chantée voici 350 ans au Sault-au-Récollet est sans doute heureuse; la rédaction du texte qu'elle porte l'est beaucoup moins. S'il faut en croire la nouvelle parue dans "Le Devoir", il se lirait ainsi: "En cette église a été célébrée, le 20 juin 1965, une messe solennelle en commémoration du 350^e anniversaire de la première messe chantée sur l'île de Montréal, le 24 juin 1615." Une commémoration est une cérémonie établie pour rappeler le souvenir d'un événement passé; or le 20 juin 1965 était indubitablement le

Lettres au DEVOIR

Géographie

M. Claude Michel, 2260, rue Masson, Sillery, Québec 6.

En réponse à votre lettre critique de la Géographie, 4e et 5e, par les FF. Maristes, veuillez me permettre les remarques suivantes.

Le point de vue d'un directeur d'Agence de voyages n'est pas le même que celui d'un auteur de manuels scolaires: le premier doit insister sur les côtes spectaculaires des pays étrangers, car le touriste visite plutôt les pays autres que le sien propre; l'auteur d'un manuel scolaire doit d'abord faire connaître à l'élève son propre pays, car la géographie comme l'histoire, l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Océanie, allouant à chaque région la proportion qui lui convient dans une optique élémentaire.

De plus, le but de l'un et de l'autre est aussi différent: le directeur d'une agence de voyages devant faire appel le plus possible aux méthodes de la publicité en vue de stimuler le tourisme et, par le fait même, grossir le budget de l'agence qui l'emploie, est guidé par la norme publicitaire, tandis que l'auteur du manuel de géographie n'a en vue que l'ouverture progressive de l'élève au monde ou il vit: il est astreint à un programme intelligemment organisé pour présenter à l'enfant une vue graduée de son petit univers.

Le premier souci de l'un est d'épater; l'autre doit former rationnellement.

Si l'on présente, dès la 4e année, une vue trop abondante

des contrées extérieures, que restera-t-il à enseigner dans les années subséquentes? En outre, l'élève pourrait-il assimiler tant de données sans détrimenter pour sa formation?

Croyez-moi, Monsieur, ce manuel de 4e et 5e a été rédigé par des praticiens de l'enseignement, d'après un programme judicieusement et officiellement ordonné, oeuvre de pédagogues compétents, et révisé par un comité de spécialistes en taxonomie triés sur le volet. Pour bien l'apprecier, il faut en examiner toute la série, soit le manuel de 6e et 7e, lequel étudie de façon systématique le Canada, les Etats-Unis, l'Amérique latine, l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Océanie, allouant à chaque région la proportion qui lui convient dans une optique élémentaire.

Les programmes et les manuels des classes du degré secondaire permettront une étude plus élargie des données géographiques sur le monde extérieur au Canada. Le manuel dont vous faites mention dans votre lettre, est conçu pour donner aux élèves du cours élémentaire (premier degré) les bases nécessaires pour comprendre, dans la suite, les albums touristiques des agences de voyages et en tirer le meilleur parti possible.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Frère Emile GIROUX, F.M.S., Maisons Profanées, Iberville, Qué.

Lettre ouverte à Me Pierre Laporte ministre des Affaires municipales

Monsieur le Ministre,

Votre collègue de la Justice sollicitait récemment la collaboration de chaque citoyen en vue d'améliorer le fonctionnement de son administration... S'il ne s'agit pas uniquement d'appels à la délation, il me semble que vos services pourraient être les plus précieux auxiliaires d'une JUSTICE plus équitable... envers les automobilistes!

Car l'application des règlements de circulation est si impossible qu'elle pourrait avoir des résonances politiques. "Petites causes, grands effets". Or, ce sont les maires de vos municipalités qui, adaptant les pratiques médiévales, aux possibilités modernes rançonnent les autos qui s'aventurent sur leurs territoires... L'anecdote suivante vous prouvera, Monsieur le Ministre, que l'amélioration n'est pas toujours le but recherché par les services de police.

Dans une ville du Saguenay (dont je tairai le nom par courtoisie), une voiture radar avait été placée par le chef de police afin de surveiller la circulation. Un rédacteur du poste de radio local en ayant eu vent, informa ses auditeurs du piège ainsi tendu, leur recommandant de bien observer les limites de vitesse prescrites. Immédiatement le chef de police téléphona, demandant que cessât cette annonce. Je m'empresse d'ajouter qu'il ne fut pas suivi, et que le responsable du poste lui fit observer que l'on ne porte pas atteinte aux lois en recommandant leur application.

Ce que l'on peut déplorer, c'est l'état d'esprit de tels fonctionnaires municipaux. Ce chef de police se croyait certainement à la tête d'une affaire commerciale qu'il se devait de rendre rentable.

Mais que dire, Monsieur le Ministre, devant le cas de conscience des juges chargés d'ap-

pliquer ces règlements archaïques? A un "inculpé" qui, dans sa défense, déclarait:

"Lorsque nous sommes pris dans la circulation il nous est impossible, sans nuire à nos biens, d'observer ces limites trop basses et vous-mêmes, Monsieur le juge, ne devez pas agir différemment". Ce dernier riposta: "Peut-être, mais on ne peut pas prendre tout le monde et celui qui est pris doit payer pour les autres".

Or, si l'on admet toujours que "la femme au volant" ne doit pas même être soupçonnée, de tels règlements placent les juges, nouveaux Césars des régimes démocratiques, devant une alternative que je laisse à M. le ministre de la Justice le soin d'analyser.

Ce qu'il faudrait, bien sûr, c'est une application rationnelle des règlements, en formant les chefs de police à leur véritable rôle de chef, qui est de penser un règlement avant de l'appliquer; cela dans un sens toujours positif; la sanction n'étant qu'un dernier recours à l'aspect négatif.

Ils comprendraient alors qu'une vitesse de 30 milles à l'heure par temps sec équival, au point de vue danger public, à une vitesse de 15 milles à l'heure par temps humide et à 5 milles à l'heure par verglas et ils n'interviendraient sévèrement que dans ces deux derniers cas.

D'ailleurs le juge lui-même ne pourrait-il pas tenir compte de ces données avant d'infirmer la loi?

Je suis certain que votre autorité sur les municipalités peut s'étendre à de telles considérations, et dans l'espoir qu'il sera bientôt mis fin à ce "honteux rançonnement des voyageurs" je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes très respectueux sentiments.

Marcel BELLIER

Vocabulaire technique

Monsieur le Directeur, Que l'Office de la Langue française ait donné des directives et fait certaines recommandations pour la réalisation matérielle du Dictionnaire technique général anglais-français de M. J.-Gérard Belisle n'implique pas nécessairement que son personnel en ait toutes les épreuves et corrigé jusqu'à la dernière virgule.

C'est pourquoi je m'étonne d'une remarque de M. Yves Margraff parue dans votre édition du 9 courant à l'effet que la bonne foi de M. Maurice Beaulieu aurait pu être surprise parce que l'Office qu'il dirige a donné des directives à l'auteur. "Directive" n'est pas synonyme d'endossement global. Les directives données à un auteur laissent à ce dernier la pleine responsabilité de son oeuvre, et comme l'Office n'a rien d'épisodique, il ne saurait non plus donner d'"imprimatur". Mais la comme chez l'Institut canadien des Ingénieurs, on s'est rendu compte que cette oeuvre, malgré les imperfections inévitables d'une première édition, marquait un grand pas en avant dans un domaine où les réalisations concrètes de cette importance sont encore inexistantes.

L'auteur, actuellement en congés aux E.-U., s'est rendu compte de l'immensité de la tâche à accomplir et c'est pourquoi dans son introduction, il invite instamment tous ceux qui auraient des suggestions et des critiques "constructives" à formuler, à les lui faire parvenir. Dans un domaine comme celui-là, où des ter-

mes nouveaux surgissent chaque jour, la coopération de tous est essentielle pour doter d'instruments de travail d'une portée vraiment pratique ceux qui ont à traduire de l'anglais au français. La technique s'est infiltrée partout. Chez nous elle a pénétré à partir des Etats-Unis et d'autres sources anglophones. Et l'école ne s'est vue que dans la peine d'enseigner trop tôt à nos enfants à donner des choses de ce domaine les noms français appropriés. C'est grâce à un dictionnaire technique général qu'il est possible — et qu'il le sera de plus en plus, je le souhaite — de nommer les washers, bolts, switches, shafts, mixers, mops et autres dispositifs par leurs véritables noms français avec toutes les nuances qu'ils impliquent. C'est en consultant un dictionnaire comme celui de M. Belisle qu'on se rendra compte de son utilité — et si l'on constate qu'il y a ici une virgule de trop ou un guillemet manquant, la nuance de sens qui pourrait être mieux rendue, ou ailleurs un terme qui a été omis, on rendra service à toute la collectivité en informant l'auteur. C'est par une coopération intelligente de tous que chaque nouvelle édition pourra être meilleure que la précédente. Les directives de l'Office de la langue française ont aidé à la présentation de l'oeuvre et à sa plus grande intelligibilité. L'appui moral de l'Institut canadien des Ingénieurs en a permis la publication. C'est maintenant au public de dire son mot.

Louis-A. BELISLE, Editeur

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN, Directeur
André LAURENDEAU, Rédacteur en chef adjoint
Paul SAURIOL, Directeur de l'information
Michel ROY, Trésorier
Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seul l'éditeur est autorisé à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et Baieville, 375 centimes par semaine. A l'étranger: \$30. Edition de samedi: \$5. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE: 244-3361

Un mémoire de 100 Prix Nobel au pape, sur la limitation des naissances

CITE DU VATICAN — Des autorités du Vatican ont révélé que le pape Paul VI avait reçu une pétition signée par près de 100 scientifiques détentant le prix Nobel concernant l'enseignement catholique sur la limitation des naissances.

Les porte-parole ont indiqué que le Vatican avait envoyé une "réponse courtoise" au nom du pape, indiquant présumément qu'une commission spéciale était à l'œuvre depuis l'an dernier pour réviser toute la question du contrôle des naissances. On a rapporté que la commission n'a pas réussi à s'entendre sur l'usage des pilules anti-conceptionnelles.

Les porte-parole ont déclaré ignorer le contenu de la pétition ainsi que de la réponse du Vatican. Ils ont aussi affirmé qu'ils ne connaissent pas les noms des savants qui ont signé la pétition.

Les autorités ont révélé que la pétition ainsi que la réponse du pape étaient considérées comme étant considérées comme ne seraient pas rendues publiques.

Le Times de New-York a rapporté que les scientifiques avaient lancé un appel au pape afin que l'Eglise revise sa position sur le contrôle des naissances.

L'Eglise considère présentement que les moyens artificiels de contrôler les naissances sont contraires à la loi naturelle, et partant, immoraux.

La nouvelle du Times dit entre autres que :

Les appels au pape, qui ont été entourés du secret diplomatique, discutaient du contrôle des naissances, du fardeau des familles trop nombreuses et de l'immense accroissement de la population.

Le cardinal Amleto Cicognani, secrétaire d'Etat du pape, a répondu que le pape avait été remué par l'intérêt manifesté par un tel groupe d'hommes de lettres et de science. Le cardinal a indiqué que les lettres des deux groupes, qui étaient datées du 18 mars, avaient été transmises à la Commission spéciale pour l'étude des problèmes relatifs à la population, la famille et le contrôle des naissances.

L'instigateur d'un des groupes de pétitionnaires comprenant 36 lauréats Nobel américains, un Argentin et deux Australiens, était le Dr E. L. Tatum, biologiste au service de l'Institut Rockefeller. Le Dr Tatum a répondu "Pas de commentaires" à toutes les demandes de déclarations.

L'autre groupe comprenant 42 scientifiques britanniques, européens et hommes de lettres était dirigé par le Dr Peter Brian Medewar, biologiste qui dirige l'Institut national de recherche médicale à Londres.

On croit comprendre que M. Tatum et Medewar se sont abstenus de faire des commentaires par déférence pour les désirs du Saint-Siège.

Amos: "Missi 65"

AMOS — Une association missionnaire diocésaine a été fondée récemment à Amos. "Missi 65" est un groupement qui, sous la direction de quelques prêtres et laïcs, désire former une grande chaîne d'amitié, de fraternité et de coopération missionnaire entre les diocésains d'Amos et tous les missionnaires originaires du même diocèse qui oeuvrent pour l'Eglise à travers le monde et plus particulièrement en Amérique latine. Le groupement veut apporter un appui vital et financier à ces missionnaires.

La carte de membre de cette association se vend un dollar et est renouvelable tous les ans.



La SSJB de Montréal a honoré de la médaille "Bene merenti de patria," lors de son Concert Mozart de lundi soir, à la Place des Arts, trois personnalités du monde musical: Mme Aline Hector-Perrier, M. Claude Champagne et M. Lionel Daunais. Nous reconnaissons, de gauche à droite, le Dr J.-Alcide Martel, président du Comité du Concert, Mme Perrier, M. Lionel Daunais, Mme Jacqueline Laparé, présidente du Comité féminin, et M. Claude Champagne.

Plus de 200 figurants sur les chars allégoriques du défilé de la St-Jean

Plus de 200 figurants prendront place sur les chars allégoriques du défilé de la Saint-Jean-Baptiste, sans compter les groupes de danseurs, folkloriques qui entoureront les chars, les enfants qui se trouveront dans "l'Ouragan", le petit train du Service des Parcs, et quantité d'autres participants à pied ou en voiture.

Contrairement aux années passées, très peu de figurants seront en costume d'époque, le thème du défilé "Montréal, ville dynamique" ne se prêtant pas aux reconstitutions historiques. Il y aura bien une "Première messe à Ville-Marie" célébrée sur l'île en 1615, bien avant la fondation de Montréal, par un Décollet, le Père Caron. Mais ce sont avant tout des aspects de la vie moderne que présenteront les chars consacrés à l'évolution, à l'Hydro-Québec, aux Syndicats, à l'industrie, à Montréal, centre de sécurité, sans oublier la radio et la télévision, le théâtre, les spectacles, la vie culturelle et la Bonne Fourchette.

Des robes dernier cri donc, pour les figurants, des costumes de ville pour les messieurs, et un certain nombre d'uniformes de pilotes d'avion, d'hôtesse de l'air, de matelot, de policier, etc.

A l'exception d'un groupe de vedettes de la Fête populaire, tous les figurants sont des amateurs et n'appartiennent nullement au monde du spectacle. On trouve parmi eux des élèves de l'école secondaire du Plateau, du Conservatoire Lesalle, de l'Institut Cardinal Léger, des instituteurs et des institutrices, des secrétaires, des employés municipaux, etc.

Sur le char allégorique de la ville de Montréal, on verra la manécanterie des "Petits chanteurs de Montréal" au grand complet avec leur directeur. A par eux, il y aura très peu d'enfants sur les chars.

La Maison Ponton fournira, comme par le passé, les quelques costumes spéciaux, anciens ou modernes, portés par les figurants. Elle sera également responsable du maquillage de ces derniers, que les organisateurs veulent très léger et aussi naturel que possible.

Pour la première fois dans l'histoire du défilé, le Saint-Jean-Baptiste sera une statue et des personnages symboliques en métal prendront la place des

figurants en chair et en os sur au moins un char, celui de la Vie Culturelle.

Le choix des figurants ne donne lieu à aucun concours. Le hasard joue pour beaucoup dans leur sélection, du moins la première fois. Car les figurants ont tendance à revenir d'année en année et il y aura donc beaucoup de figures familières sur les chars. Certains tiennent un rôle dans le défilé depuis 10 ou 20 ans. Leur collaboration est précieuse, ils ont beaucoup d'expérience. Prendre place sur les chars est une tradition dans certaines familles qui sont présentes en entier, parents et enfants, dans le défilé. Il arrive aussi que des commanditaires exigent que ce soit leurs employés qui figurent sur le char portant leur nom. M. Phil Desjardins, responsable du

choix des figurants, se tire fort bien de la tâche complexe de rassembler en temps et lieu un nombre aussi considérable de personnes. C'est qu'il a une longue expérience de la Saint-Jean-Baptiste. Depuis 20 ans, aucun défilé ne s'est organisé sans son concours.

G.-H. FORTIN:

Planification et aménagement du territoire

QUEBEC — "L'Etat du Québec doit préparer et appliquer une politique de planification économique pour l'aménagement du territoire et le développement de toutes les régions du Québec."

Cette action socio-économique doit toutefois s'accomplir en même temps que se continue la lutte du Québec pour augmenter ses pouvoirs constitutionnels et politiques, pour obtenir les juridictions nécessaires à la maîtrise de son destin, car l'objectif reste le même, celui de bâtir un Québec fort au service de la collectivité canadienne-française.

Tel est le vœu exprimé par M. Georges-Henri Fortin, président de la Fédération des sociétés St-Jean-Baptiste, dans un message à l'occasion de la fête de la St-Jean.

Selon M. Fortin, "le Québec est arrivé à un carrefour et il doit déterminer avec lucidité la voie à suivre pour continuer sa marche vers une plus grande liberté d'action dans tous les domaines de la vie collective".

Le président fait appel à une action commune à laquelle tout le peuple québécois est appelé à participer. Même si la situation est difficile, ajoute M. Fortin, même si les choix à faire sont nombreux, il ne faut pas craindre de prendre ses responsabilités.

L'Ontario a battu son propre record

TORONTO — La troisième session de la 27e législature ontarienne a été prorogée hier par le lieutenant-gouverneur Earl Row. Elle aura été la plus longue de toute l'histoire de cette province. La session, qui a débuté le 20 janvier dernier, a duré 93 jours. Le record précédent avait été établi en 1922, alors que l'Assemblée avait siégé 81 jours. Le lieutenant-gouverneur a sanctionné hier 75 projets de loi, ce qui porte à 176 le total des lois adoptées au cours de cette session.

Faut-il supprimer Dieu et la reine?

OTTAWA — L'Association des jeunes libéraux du comté de Spadina, à Toronto, a demandé au ministre de la Citoyenneté, M. Nicholson, de supprimer les mots "Dieu" et "Reine" du serment prêté par ceux auxquels est conférée la qualité de sujet canadien. Le ministre a assuré la Chambre, sur une question de M. Michael Starr, député progressiste-conservateur, qu'il n'avait guère

D'UN OCEAN A L'AUTRE

encouragé l'association. Tant que le Canada sera régi par la présente constitution, le gouvernement considère que la mention de l'allégeance à la Reine doit demeurer. Quant à savoir si un athée peut devenir citoyen canadien, M. Nicholson a répliqué que la question est pendante devant les tribunaux.

L'homme est menacé par la pollution de l'air

TORONTO — Les déchets qui s'accumulent dans l'atmosphère à la suite des activités industrielles et commerciales de l'homme, ont sérieusement affecté l'économie agricole des Etats-Unis, ont soutenu trois savants américains dans un rapport présenté au 53e congrès de l'Association du contrôle de la pollution de l'air. Les bestiaux, les récoltes et tous les produits de la ferme

L'unifolié devant la Cour suprême?

VICTORIA — Des citoyens de la Colombie-Britannique se forment présentement en association dans le but de réclamer le retour du Red Ensign comme emblème du Canada. Le fondateur de ce "club", M. George Burnham, d'Abbotsford, C.B., a déclaré que l'organisation tentera d'amasser des fonds pour porter devant la Cour suprême un appel visant à déloger le drapeau unifolié. Le retour du Red Ensign sera notre projet du Centenaire, a-t-il dit.

Beatles et beatniks s'en-vont-en-guerre

Pour la prochaine guerre ne comptez pas sur moi, servez-vous des beatles et des beatniks! a déclaré le Dr Gaetan Jarry en remettant sa démission de l'Ordre de l'Empire britannique "pour des raisons évidentes". Dans un télégramme adressé au ministre de la défense, M. Paul Hellyer, le Dr Jarry, qui est un ancien lieutenant-commandeur de la marine canadienne, a demandé à quel endroit il devait retourner "la médaille, la citation officielle et autres papiers". M. Hector Dupuis, ancien député fédéral, a agi de la même façon il y a quelques jours.

L'assurance-santé en Ontario en 1966

TORONTO — La Législature ontarienne a donné lundi son assentiment final au pro-

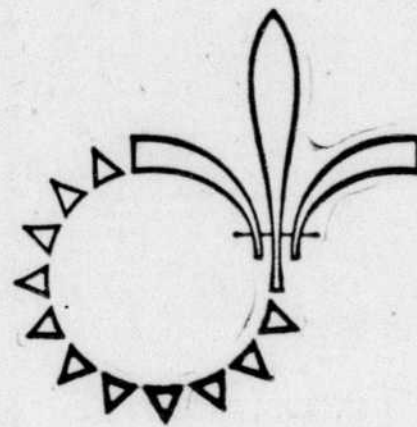
jet de loi sur l'assurance-santé. La majorité conservatrice l'a emporté sur les forces combinées de l'opposition libérale et NPD par un vote de 53 à 20. Cette loi entrera en vigueur le 1er juin 1966. Elle stipule que toutes les compagnies d'assurance doivent vendre les contrats médicaux uniformes à tous les acheteurs quel que soit leur âge et leur état de santé. En outre le gouvernement fixera le montant maximum de la prime d'assurance que pourront exiger les compagnies.

Les Canadiens sont de plus en plus bavards

HARRISON HOT SPRINGS — Les appels téléphoniques interurbains ont augmenté en nombre et en durée de 161 p.c. au cours de l'année 1964 comparativement à l'année précédente, a déclaré M. Z. H. Krupski, président de Trans-Canada Telephone System. M. Krupski, qui parlait devant l'Association des compagnies de téléphone du Canada, présentement en congrès annuel, en Colombie-Britannique, a dévoilé que le réseau de communication ajouterait quelque 250,000 milles à son système trans-continental.

Une régie fédérale du transport par camion

OTTAWA — Le système en vertu duquel le camionnage interprovincial relève de la juridiction de régies provinciales est défectueux, a déclaré M. Georges Gouin, président des Associations canadiennes de camionnage. Il serait plus logique selon lui de créer une régie centrale des transports, ce qui permettrait d'uniformiser d'une province à l'autre les règlements touchant l'émission des permis et les tarifs marchands. M. Gouin, qui s'adressait aux dirigeants de la Conférence canadienne du transport automobile, a demandé l'appui de cette association en vue d'obtenir une législation fédérale sur le transport interprovincial.



Cette année encore, nous sommes fiers du chemin parcouru... fiers de notre participation à l'essor et à l'évolution de la nation dans notre province dynamique.

Pierre Gendron, président

LA BRASSERIE DOW DU QUÉBEC LIMITÉE

Elégance

Peut-on dire d'un mode de vie qu'il est élégant? Strictement, non. Cependant, ce mot décrit si bien l'ambiance de Port-Royal que l'on nous permettra d'invoquer l'exception qui confirme la règle. Habiter Port-Royal, c'est vivre dans l'élégance et le confort parfaits. Chaque appartement a sa personnalité propre: les propriétaires-résidents forment une société de distinction; la vie y acquiert un sens nouveau, une forme nouvelle.

Visitez la Suite Port-Royal, 1455 ouest, rue Sherbrooke, tél. 937-9511.

PORT-ROYAL

Lauzon aura un institut de technologie maritime

QUEBEC — Le gouvernement provincial a décidé en principe de construire un institut de technologie maritime à Lauzon.



Décès du notaire Jules Jarry

A Montréal, le 22 juin courant, est décédé, à l'âge de 75 ans, Me Jules Jarry, notaire.

Né à St-Germain de Graham le 29 janvier 1890, il fit ses études classiques au Séminaire de l'Assomption et ses études de droit à l'Université Laval de Montréal.

Il fut admis à la profession de notaire en 1918 et exerça cette profession à Ferme-Neuve et à Mont-Laurier où il fut pendant 10 ans secrétaire de la Commission scolaire et de cette municipalité. En 1936 il s'établit à St-Jérôme où il continua d'exercer sa profession jusqu'en 1957. En 1961, la Chambre des Notaires lui conféra le titre de Notaire honoraire.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse née Irene Forest, deux fils: Pierre, notaire à St-Jérôme et Luc, arpenteur-géomètre, de Ste-Thérèse. Il laisse cinq filles: Thérèse, épouse de Me Jean-Bernard Coupal, notaire et secrétaire de la Chambre des notaires, Monique, épouse de Me Guy Blanchard, notaire à Ste-Thérèse, Denise, garde-malade, Louise, épouse de Dr. Gilles Racicot de Valleville et Lucille, épouse de Me Claude Marchand, avocat.

Lui survivent aussi, deux frères: les abbés Paul Jarry et Emile Jarry. La dépouille mortelle est exposée au Salon funéraire J. R. Deslauriers, 5650 Côte des Neiges.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 25 juin, à dix heures en l'église Notre-Dame des Neiges.

AVIS DE DÉCÈS

BRULOTTE. — A Montréal, le 22 juin 1965 à l'âge de 39 ans, est décédé, Edouard Brulotte, époux de Annette Fortier, demeurant à 10 244 boul. d'Auteuil. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 juin. Le convoi funéraire partira du Salon J.R. Deslauriers, 5650 Côte des Neiges, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Jude où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis prient d'assister sans autre invitation.

DECAPY. — A Dorval, le 22 juin 1965 est décédée, Mlle Albina Decapy, fille de feu Charles G. Decapy et de feu Helene Valois, sœur de Auguste Decapy. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 juin. Le convoi funéraire partira du Salon J.R. Deslauriers, 5650 Côte des Neiges, à 9 heures 40, pour se rendre à l'église de la Présentation-de-la-Sainte-Vierge où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière de Dorval, lieu de sépulture. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

JARRY. — A Montréal, le 22 juin 1965 à l'âge de 75 ans, est décédé, Me Jules Jarry, notaire, époux de Irene Forest. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 juin. Le convoi funéraire partira du Salon J.R. Deslauriers, 5650 Côte des Neiges, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Jude où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis prient d'assister sans autre invitation.

Comment bâtir une véritable...

(Suite de la page 5)

faut des centaines et des milliers de scientifiques petits et moyens pour qu'un jour un grand science émerge d'entre eux. Sans la science pure la science appliquée serait tôt ou tard vouée à la stérilité.

Ce point est capital et j'étais particulièrement heureux de lire les passages de l'article de Monsieur Jean-Marie Léger qui, font preuve d'une parfaite compréhension de cette vérité.

Cela ne veut pas dire, naturellement, qu'il faille négliger le côté appliqué, bien au contraire. Il est bon et nécessaire de fonder deux organismes, l'un pour la recherche pure et l'autre pour la recherche industrielle. Alors que chez le premier les chefs de section devraient pouvoir choisir leurs sujets en toute liberté, un assez grand degré de coordination serait indiqué chez le dernier.

Je crois que la répartition des crédits devrait se faire — grosso modo — selon la proportion 1:2, donc un tiers pour les recherches pures et deux tiers pour les recherches appliquées. Puis que chacun comprenne qu'on a besoin de l'autre.

O.U?

Il est inévitable que s'engagent des discussions quant à l'implantation des laboratoires du nouveau Conseil. Il y en aura qui proposeront Québec, la capitale de la province. D'autres vont proposer un endroit tranquille, dans les montagnes, loin du vacarme des villes.

Je crois, toutefois, que si l'on veut être réaliste il faudra d'abord que les laboratoires devraient être là où le recrutement du personnel scientifique est le plus facile. Or, ces gens ont des besoins culturels très poussés qu'on ne peut satisfaire que dans une grande ville: c'est-à-dire la région montréalaise.

(Pourquoi pas sur l'emplacement de l'Exposition universelle?)

PAR QUI?

Ces institutions devraient dépendre du gouvernement, bien entendu: les sciences pures du ministère de l'éducation de préférence; les sciences appliquées du ministère de l'industrie et du commerce.

Il y a cependant une chose qui est plus importante. La direction effective devrait être confiée aux scientifiques eux-mêmes et ils devraient être des scientifiques actifs. Il faudra qu'il y ait des administrateurs à leur disposition mais il ne devrait pas pouvoir dominer les scientifiques. C'était la l'un des secrets du succès du Conseil national des recherches du Canada et du Centre national de la recherche scientifique de France.

Si j'ai heurté qui que ce soit par mes propos, qu'on veuille bien m'excuser: je ne voulais que du bien. L'image que j'ai présentée est peut-être trop pessimiste. Il y eut quelques initiatives grandes et heureuses dans un passé récent, comme la fondation du Centre nucléaire et du Centre de calcul de l'université de Montréal. Pourtant je crois que dans l'ensemble l'image est correcte. Je crois aussi que les petits chiffres que j'ai présentés sont peut-être aussi éloquentes que les grands qui ont été relatés par les journaux.

un important centre maritime en face de Québec.

Le ministre de l'Éducation, M. Paul Gérin-Lajoie, a fait part de cette nouvelle devant l'Assemblée législative, alors que celle-ci continuait l'étude des crédits de son ministère.

Il a précisé que la construction du nouvel institut n'amenait pas la fermeture de l'école de marine de Rimouski qui continuera à dispenser l'enseignement actuel.

Le ministre a dit que dans quelques semaines, son ministère devrait être en mesure d'annoncer précisément en quoi consistera le projet.

Pour le moment, le ministre estime que cet institut devra dispenser l'enseignement des spécialités touchant la construction maritime et la technologie navale.

Lauzon compte deux importants chantiers maritimes.

Le rôle du C.N.R.S. ...

(Suite de la page 5)

ment de nombreux problèmes.

Avec ses publications propres, le CNRS joue en quelque sorte un rôle d'éditeur, mais d'éditeur privilégié, puisqu'il n'a pas à se soucier des problèmes de rentabilité. Cette position est en fait inconfortable.

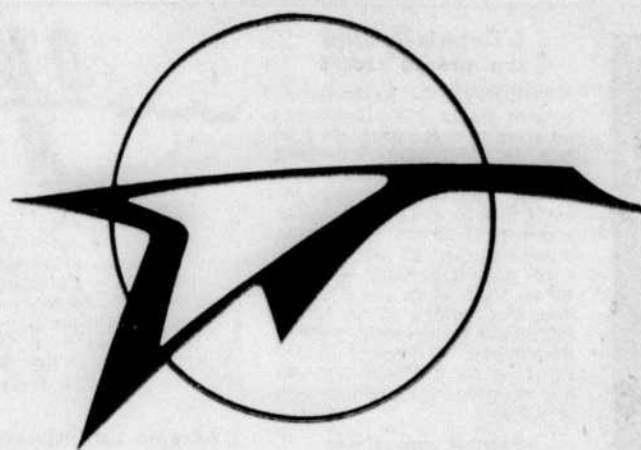
A la limite, s'il ne veut pas jouer de cet avantage, il ne devrait publier que des ouvrages qui ont été refusés par l'éditeur privé. On voit tout de suite les inconvénients d'une telle politique: le catalogue des éditions du CNRS serait le plus aride qu'on puisse imaginer. A l'inverse, voudrait-il jouer un rôle moteur profitable à la communauté scientifique, il pourrait être accusé de fausser le marché et de profiter de sa position privilégiée. Il faut reconnaître d'ailleurs qu'actuellement dans les faits, c'est la première position qui prédomine. Malgré un effort de diffusion qui semble encourager dans le domaine publicitaire, principalement, les éditions du CNRS ne peuvent être comparées aux éditions privées. Elles ne disposent même pas d'un hall d'exposition où les ouvrages puissent être consultés.

Rôle actif ou passif?

Toujours sur le plan de l'organisation de l'édition savante, le CNRS se trouve dans une position d'arbitre, dont d'ailleurs il joue peu. Par le biais des subventions et des avances remboursables il a la possibilité d'orienter en partie l'ensemble des publications scientifiques françaises. Bien qu'il n'y ait pas de règle générale, les éditeurs peuvent être, par exemple, plus enclins à favoriser la vente d'un ouvrage subventionné — chaque exemplaire vendu en supplément apporte un profit net — qu'un ouvrage aidé par une avance remboursable. Les modalités de l'aide ont donc aussi leur importance.

Enfin il reste à définir le rôle du service des publications du CNRS par rapport aux chercheurs de l'organisation elle-même. Actuellement, le CNRS aide la parution d'articles ou d'ouvrages scientifiques, que les auteurs appartiennent ou non au CNRS. On pourrait envisager une solution selon laquelle le CNRS bénéficierait d'une certaine mesure d'une sorte de droit de préemption sur les publications faites avec son aide.

Les éditions du CNRS pourraient avoir une vente de ses ouvrages rentables au lieu de se contenter de soutenir ceux qui ne le sont pas. Car, bien que service public, le service des publications CNRS n'est pas obligé d'être déficitaire. En contrepartie, il pourrait avoir l'obligation d'assurer la publication de tous les travaux de ses chercheurs dans le cas où elle ne pourrait l'être par l'édition privée.



LISBONNE, porte de l'Europe

Pour les touristes canadiens qui désirent faire un tour d'Europe, Lisbonne, capitale du Portugal, est la porte d'entrée la plus rapprochée du Canada. Elle est beaucoup plus près de Montréal que Paris ou Londres.

Naturellement, Paris et Londres sont les deux grandes capitales de la vieille Europe qui attirent le plus de touristes. Mais pour les voyageurs venant de l'Amérique du Nord, Lisbonne est la porte d'entrée la plus logique de l'Europe, d'où partent toutes les routes aériennes qui couvrent l'Europe.

Cette ville, sur les rives de l'Atlantique, a un climat doux d'un éternel printemps; le coût de la vie y est extrêmement bas et l'Europe du Moyen-Âge y côtoie l'Europe moderne.

Bien avant l'avènement de l'aviation et l'établissement de lignes aériennes entre le centre de l'Europe et l'Amérique, le Portugal était le pays des navigateurs et des découvreurs qui tiraient habilement partie de la situation géographique de leur pays pour naviguer sur toutes les mers du globe.

D'après les livres d'histoire du Portugal, le découvreur du Canada, Gaspar Corte-Real, passa au large de la Terra Verde, "Green Land" et mouilla sur des côtes en 1550. Comme la plupart des grands navigateurs de l'époque, il recherchait la route des Indes, la route des épices et de la soie.

On raconte que Gaspar se plut tellement en Amérique qu'il se construisit un comptoir de chef indien, quelque part sur la côte du Massachusetts. En 1502, son frère Miguel vint le retrouver avec l'intention de le ramener au Portugal, mais les deux frères ne purent jamais rentrer dans leur pays.

Il y a de cela 400 ans et la route de l'Atlantique n'a rien perdu de sa légende, de sa poésie ou de sa popularité.

Aujourd'hui, le touriste qui met le pied sur la terre portugaise se demande pourquoi les navigateurs de l'ancien temps désiraient tant s'expatrier. Guère plus grand que le Nouveau-Brunswick et l'île-du-Prince-Édouard, ce petit pays possède en effet des charmes incomparables.

Dans le nord, qui est montagneux et couvert de forêts, on cultive la vigne et, chez certains vigneron, on foule encore le raisin. Dans le sud, surtout dans la province mauresque d'Algarve, rien ne ressemble au nord. Pendant la belle saison, les amandiers en fleurs s'étendent à perte de vue dans les prairies et les petites collines sont entièrement couvertes d'oliviers au vert feuillage.

L'agent de voyages, un conseiller précieux

Les services d'un agent de voyages sont aujourd'hui impérieux. Surtout pour un voyageur néophyte. Ils assurent la paix de l'esprit à ceux qui redoutent un périple en terre étrangère. Ils épargnent du temps et de l'argent au voyageur qui n'a plus à se préoccuper de détails fastidieux.

L'agent de voyages met au point une foule de détails auxquels nombre de voyageurs ne pensent pas. Et ses conseils n'ont pas de prix.

... par avion avec le

Canadien Pacifique

Comment se rendre en Espagne et au Portugal

Trois fois la semaine les Super DC-8, des Lignes aériennes du Canadien Pacifique relient Montréal à l'Espagne et au Portugal.

Le mercredi: départ à 6 heures du soir de Montréal à destination de Lisbonne et Madrid.

Le vendredi: départ à 11h.30 de Montréal à destination de Lisbonne.

Le samedi: départ à 11h.30 du soir à destination de Lisbonne.

Pour tout renseignement, s'adresser aux Lignes aériennes du Canadien Pacifique, 3 Place Ville-Marie, Montréal. Téléphone: UN. 1-9361.



Terre d'Espagne

ESPAÑE — paysages colorés, soleil éclatant, climat agréable, trésors artistiques et historiques nombreux, divertissements variés, excellente cuisine et, chose importante, prix très bas. Tels sont les attraits touristiques de l'Espagne.

Quand Christophe Colomb découvrit l'Amérique, le 12 octobre 1492, il ne s'imaginait certes pas que les habitants de ce vaste nouveau monde marcheraient un jour sur ses traces, mais dans la direction opposée, pour découvrir les merveilles de l'Espagne.

Les caravelles de Colomb, la Pinta, la Nina et la Santa Maria sont de loin dépassées par d'énormes vaisseaux aériens, les jets DC-8 du Canadien Pacifique, qui traversent l'autrefois périlleux Atlantique à 30.000 pieds d'altitude, à la vitesse de 600 milles à l'heure, et assurent le service Montréal-Açores-Lisbonne-Madrid-Rome.

Une fois en Espagne, le voyageur fait une importante découverte. Dans ce pays, le coût de la vie est très bas. En Espagne, on retrouve le "bon vieux temps" des cigares de qualité à cinq cents et des repas de gourmets à un dollar.

L'Espagne est un pays de contrastes. Parfois, la campagne est montagneuse et aride puis, à un tournant de chemin, le panorama change et s'humanise. Dans certaines régions, le paysage est ocreux et parsemé de forteresses; ailleurs, il est vert et égayé de maisons blanches. Même les habitants du pays présentent des contrastes.

Ils ont gardé la fierté d'une Espagne autrefois puissante; leur physionomie est empreinte de tristesse, de cette tristesse issue de longs siècles d'occupation. Mais en revanche ils sourient facilement, ils sont heureux et leur amour de la vie ajoute de l'éclat au soleil d'Espagne.

Une autre découverte du touriste en Espagne est celle de la cuisine. Moins épicée que la cuisine mexicaine, elle se rapproche plutôt de la cuisine française et elle est en tout plus savoureuse.

Le grand écrivain anglais Somerset Maugham parle en ces termes de "paella": "Il n'est jamais mauvais et parfois il est d'une excellence qui dépasse l'imagination. Il est, tout naturellement, à base de riz, mais le safran et le poivre rouge lui donnent sa véritable saveur espagnole. Il contient aussi du poulet, des palourdes, des moules, des crevettes et je ne sais quoi encore..."

Un mets qui plaira sûrement au palais de tout Nord-Américain est le filet mignon Châteaubriand. La plupart des desserts connus, y compris la crème glacée, figurent au menu des meilleurs restaurants. Puis le "café solo", à la mode espagnole, ou le classique "café con leche", clôt on ne peut mieux le repas.

Le prix du repas, y compris le vin? Avec un peu plus d'un dollar canadien, votre repas payé, il vous reste assez de monnaie pour donner un pourboire au garçon et boire un cognac espagnol.

D'après les standards canadiens, les prix sont peu élevés dans les hôtels espagnols. Dans un luxueux hôtel de la "Costa del Sol", qui est la Côte d'Azur de l'Espagne, les prix peuvent être d'environ \$5.00 par jour, repas compris. De plus, le service est irréprochable. Dans les guides touristiques, nombreuses sont les hôtelleries d'Espagne classées parmi les meilleures de toute l'Europe.

Il faut aussi inscrire à l'itinéraire la visite de Grenade, Malaga, de la Costa del Sol près de Marbella, une excursion du côté de Gibraltar, la visite d'Algerias, de Cadix, Séville et Cordoue, sans oublier Tolède.

point délicieuse. Le menu typique d'un bon restaurant espagnol pourrait se détailler comme suit:

Hors-d'œuvre: olives, saucissons, crevettes, jambon et oeufs farcis; soupe froide ou "gazpacho". Cette soupe est une spécialité du sud de l'Espagne et elle se compare favorablement à la fameuse vichyssoise; et "lenguado" ou filet de sole, poisson avec lequel les Espagnols font des merveilles.

Un plat délicieux, qui ne figure pas sur tous les menus parce que trop long à préparer, est le "paella" ou riz à la mode de Valence.

Le grand écrivain anglais Somerset Maugham parle en ces termes de "paella": "Il n'est jamais mauvais et parfois il est d'une excellence qui dépasse l'imagination. Il est, tout naturellement, à base de riz, mais le safran et le poivre rouge lui donnent sa véritable saveur espagnole. Il contient aussi du poulet, des palourdes, des moules, des crevettes et je ne sais quoi encore..."

Un mets qui plaira sûrement au palais de tout Nord-Américain est le filet mignon Châteaubriand. La plupart des desserts connus, y compris la crème glacée, figurent au menu des meilleurs restaurants. Puis le "café solo", à la mode espagnole, ou le classique "café con leche", clôt on ne peut mieux le repas.

Le prix du repas, y compris le vin? Avec un peu plus d'un dollar canadien, votre repas payé, il vous reste assez de monnaie pour donner un pourboire au garçon et boire un cognac espagnol.

D'après les standards canadiens, les prix sont peu élevés dans les hôtels espagnols. Dans un luxueux hôtel de la "Costa del Sol", qui est la Côte d'Azur de l'Espagne, les prix peuvent être d'environ \$5.00 par jour, repas compris. De plus, le service est irréprochable. Dans les guides touristiques, nombreuses sont les hôtelleries d'Espagne classées parmi les meilleures de toute l'Europe.

Il faut aussi inscrire à l'itinéraire la visite de Grenade, Malaga, de la Costa del Sol près de Marbella, une excursion du côté de Gibraltar, la visite d'Algerias, de Cadix, Séville et Cordoue, sans oublier Tolède.

Le grand écrivain anglais Somerset Maugham parle en ces termes de "paella": "Il n'est jamais mauvais et parfois il est d'une excellence qui dépasse l'imagination. Il est, tout naturellement, à base de riz, mais le safran et le poivre rouge lui donnent sa véritable saveur espagnole. Il contient aussi du poulet, des palourdes, des moules, des crevettes et je ne sais quoi encore..."

Un mets qui plaira sûrement au palais de tout Nord-Américain est le filet mignon Châteaubriand. La plupart des desserts connus, y compris la crème glacée, figurent au menu des meilleurs restaurants. Puis le "café solo", à la mode espagnole, ou le classique "café con leche", clôt on ne peut mieux le repas.

Si vous prenez l'autocar pour visiter l'Andalousie, vous traverserez tout le plateau castillan. C'est une très belle excursion qui vous conduira de la ville moderne de Madrid à la vieille Espagne du sud. Les Lignes aériennes du Canadien Pacifique et ATESA, l'agence de transport espagnole, vous offrent un grand choix d'excursions en autobus, tous frais compris, à des prix très raisonnables.

Visitez Grenade. C'est la porte d'entrée de l'Andalousie historique et romanesque. L'Alhambra est bien conservée et ses jardins sont une merveille. Éléantes arcades, décorations en volutes formant de riches arabesques, vaste harem, bains de style turc, fontaines jaillissantes et allées bordées de verts cyprès racontent brièvement l'histoire de l'occupation arabe.

L'Alhambra est un chef-d'œuvre d'architecture. L'eau des fontaines vient des pics enneigés de la Sierra Nevada et elle circule dans les aqueducs construits par les Arabes.

Les gitans des grottes du Sacro-Monte, sur la colline voisine de l'Alhambra, sont les véritables maîtres du folklore andalou. Ils chantent et dansent sous les étoiles et les résonances mauresques de leurs guitares, leurs vigoureux coups de talon et leurs crispations constituent le plus pur flamenco de l'Espagne.

Luxe à bas prix

La Costa del Sol est le pays de la douceur de vivre. On peut se baigner dans la Méditerranée ou dans les piscines des stations estivales. Un séjour sur la côte constitue une aventure inoubliable et rémunératrice. Rémunératrice? Si, car il en coûte moins cher de vivre là-bas que chez soi.

Vous n'êtes qu'à quelques milles de l'Afrique. Si vous désirez apercevoir le continent africain, allez à Gibraltar et montez sur le célèbre rocher que les Anglais ont transformé en forteresse.

Cadix, port d'Espagne d'où partit Colomb, est une ville captivante. Ses installations portuaires sont modernes et le luxueux hôtel Atlantico, qui domine le havre, s'élève près de magnifiques plages de sable fin.



Pêcheurs portugais sur les bords de l'Atlantique.

Les détaillants d'essence songent à faire la grève

par Jean FRANCOEUR

L'évolution récente de l'industrie de l'automobile aurait plongé les détaillants d'essence dans un profond marasme.

La petite station de service n'arrive plus à joindre les deux bouts. Plus de 40 p.c. d'entre elles passent chaque année d'une main à l'autre, sans que le nouveau locataire parvienne à faire mieux que celui qui l'a précédé.

Les voitures de modèles récents ne nécessitent presque plus de graissage, assurent les fabricants; un changement d'huile tous les 4,000 milles suffira; la chambre à air a disparu; la marge de profit sur un grand nombre d'articles est singulièrement réduite depuis que le consommateur peut acheter, dans les supermarchés, pneus, antigel, etc.

Voilà pourquoi les détaillants d'essence de la région de Montréal songent à la grève, a expliqué hier M. Auguste-Jean Vial, président de l'Association des détaillants d'essence du Québec, au cours d'une conférence de presse.

Cette mesure extrême, a-t-il dit, sera envisagée mardi prochain lors d'une réunion à laquelle tous les 900 locataires de station de service sont conviés. Cette assemblée, qui se tiendra au Centre Maisonneuve, débutera à huit heures du soir.

La grève n'aurait pas pour but de "punir l'automobiliste", a souligné M. Vial. Il s'agit plutôt de revendiquer un juste traitement de la part des grandes compagnies pétrolières qui jusqu'ici n'ont pas pris au sérieux les demandes de la Fraternité.

Depuis 1958, la marge de profit sur chaque gallon d'essence vendu par la station de service a été constamment réduite. Elle est maintenant de six cents et demi environ, et même de cinq cents dans certains cas, lorsque les compagnies se mettent à jouer à la "guerre des prix" dont le petit détaillant est la première victime.

Dans le même temps, le salaire des employés a augmenté, le prix de location des stations a été doublé et le profit sur les articles vendus sensiblement réduit par la concurrence.

Cette difficulté pour le détaillant à joindre les deux bouts rend plus difficile le recrutement d'un personnel qualifié. Les bons méca-

niciens quittent les petites "boîtes" pour des emplois plus rémunérateurs. Beaucoup d'employés dans ces stations ne gagnent que le salaire minimum prévu par le comité paritaire de l'industrie de l'automobile qui est présentement de \$1 l'heure.

Fondée en mars 1964, dans le but de faire la lutte au lieu des timbres-primés qui servaient alors, la Fraternité des détaillants d'essence a par la suite élargi ses objectifs. Elle est aujourd'hui devenue le principal instrument de revendication des locataires de station de service dans leurs revendications auprès des compagnies, des municipalités et du gouvernement.

D'autres "fraternités" se sont formées dans toute la province. On en compte maintenant 16, qui se sont regroupées en une fédération provinciale.

Les détaillants ont vainement tenté l'an dernier de faire valoir leur point de vue auprès des compagnies. Ces dernières l'ont pris de haut ou se sont renvoyé la balle les unes les autres, a dit M. Vial.

La principale revendication des locataires de station porte sur la marge de profit qui leur est laissée sur chaque gallon d'essence. Cette marge, soutiennent-ils, devrait être portée à huit cents et demi, soit une augmentation de deux cents le gallon.

Selon les dirigeants de la Fraternité, les entreprises pétrolières sont parfaitement en mesure d'accorder cette hausse. Elles reçoivent présentement plus de 17 cents pour un gallon d'essence qui, disent-ils, ne leur coûte que cinq cents.

En outre, ces entreprises seraient toujours rentables même en vendant à perte leur essence, étant donné que cet article ne constitue qu'une fraction de leur production totale qui comporte une gamme variée de produits qui vont depuis l'asphalte jusqu'aux cosmétiques, en passant par les matières plastiques.

La Fraternité des détaillants d'essence du Québec réclame en outre du gouvernement un certain dégrèvement d'impôt sur l'essence pour compenser les pertes subies par évaporation et compression dans les réservoirs. Cette perte, estime-t-on, serait de l'ordre d'une demi-centime par p.c.

Le vote syndical est retardé à Murdochville

La C.R.T. accepte que soit reconsidéré le jugement Gold qui ordonnait un vote secret parmi les employés

La Commission des relations de travail du Québec a fixé au 25 juin l'audition de la "requête en révision" au sujet de la décision du juge Gold d'ordonner un vote secret parmi les employés de la mine Gaspé Copper, une filiale de Noranda Mines, à Murdochville.

C'est le 16 juin dernier que des représentants du syndicat des Métallurgistes, de la compagnie et de l'association devaient se rencontrer pour déterminer la date et les arrangements du vote. L'avocat de l'association indépendante, Me. Fernand Guertin, de Montréal, a cependant présenté à la Commission des relations de travail une requête en révision dans laquelle il plaide que la décision du juge Gold est illégale (excès de juridiction) et il demande une autre audition.

"LEGER MALENTENDU" Dans une lettre qu'il vient de faire parvenir aux travailleurs de Murdochville, M. Emile Boudreau, représentant du syndicat des Métallurgistes, fait mention d'une circulaire dans laquelle le président de l'association indépendante affirmait — le 8 juin dernier — que les directeurs de son association étaient satisfaits de la décision du juge Gold d'ordonner un vote secret. Huit jours plus tard — dans une lettre assemblée accompagnant la requête en révision — le même président écrivait ce qui suit: "Sans une révision de la décision rendue dans la présente le 4 juin 1965, l'Association subira un préjudice grave et irréparable."

"Devant ces faits, souligne M. Boudreau, il semble qu'il y a eu un léger malentendu entre M. Marcel Coulombe, président de l'association, et Me. Fernand Guertin, conseiller juridique de cette même association."

LE FILM DES EVENEMENTS Dans sa lettre aux employés de la mine Gaspé Copper, M. Boudreau énumère les événements qui se sont déroulés depuis quelques semaines au sujet du vote secret parmi les travailleurs:

4 JUIN 1965 — décision du juge Gold ordonnant un vote de représentation;

8 JUIN 1965 — la Commission avise le syndicat des Métallurgistes que l'assemblée préparatoire au vote aura lieu le 18 juin (au lieu du 16 juin) et qu'elle aura lieu à Murdochville (et non à Québec);

16 JUIN 1965 — Me. Guertin, au nom de l'Association des travailleurs de Murdochville, présente à la Commission des relations de travail une "requête en révision" dans laquelle il plaide que la décision du juge Gold est illégale (excès de juridiction), et il demande une autre audition;

18 JUIN 1965 — la Commission change la date de l'audition. Ce ne sera pas le 23 juin, mais le 25 juin, à 9 h. 30 de l'avant-midi.

M. Boudreau a rappelé qu'il y a près de huit mois (le 28 octobre 1964), le syndicat des Métallurgistes avait lancé un défi à l'association indépendante d'accepter un vote de représentation.

à Québec le 16 juin 1965, à 10 heures de l'avant-midi;

14 JUIN 1965 — la Commission avise le syndicat des Métallurgistes que l'assemblée préparatoire au vote aura lieu le 18 juin (au lieu du 16 juin) et qu'elle aura lieu à Murdochville (et non à Québec);

16 JUIN 1965 — Me. Guertin, au nom de l'Association des travailleurs de Murdochville, présente à la Commission des relations de travail une "requête en révision" dans laquelle il plaide que la décision du juge Gold est illégale (excès de juridiction), et il demande une autre audition;

18 JUIN 1965 — la Commission change la date de l'audition. Ce ne sera pas le 23 juin, mais le 25 juin, à 9 h. 30 de l'avant-midi.

M. Boudreau a rappelé qu'il y a près de huit mois (le 28 octobre 1964), le syndicat des Métallurgistes avait lancé un défi à l'association indépendante d'accepter un vote de représentation.

Les autobus ont repris depuis hier matin leurs courses dans les rues de Montréal

À 4 heures hier matin les Montréalais matinaux ont commencé à se rassembler autour des panneaux jaunes qui indiquent les arrêts d'autobus.

Et pour la première fois depuis deux semaines, les autobus sont arrivés.

L'heure matinale marquait la fin d'une grève des employés de la Commission des Transports de Montréal.

Les 3,900 employés de la CTM recevront des sommes variant entre \$600 et \$900 en augmentations à effet rétroactif à juillet de l'an dernier.

Certains grévistes ont réussi à se procurer du travail au cours de la grève. Quelques-uns ont été employés comme chauffeurs de taxis, d'autres ont travaillé de façon irrégulière pour des entrepreneurs en construction comme peintres ou autres emplois du genre, mais des chauffeurs ont déclaré que pour beaucoup, la situation était moins rose qu'on était porté à le penser.

La grève a coûté à la CTM \$2,000,000 en pertes d'affaires. Un haut fonctionnaire de la Confédération des syndicats nationaux a révélé que la grève avait coûté \$60,000 au syndicat en diverses dépenses.

Les augmentations de salaires porteront à environ \$15,000,000 le déficit d'opération de la CTM au cours de la période de trois ans que durera la convention collective de travail, si le prix des billets n'est pas augmenté ou qu'aucune aide financière ne soit apportée à l'organisation.

Un dirigeant de l'Association internationale des machinistes: Lesage connaît mal les syndicats

OTTAWA — On a demandé au premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, de s'excuser pour la remarque qu'il a faite mercredi dernier à la Législature et selon laquelle "les grèves des syndicats internationaux ne peuvent jamais être réglées à moins que les patrons locaux n'en reçoivent la permission... de leurs patrons aux États-Unis."

M. Mike Rygas, vice-président général de l'Association internationale des machinistes (A.I.M.), a déclaré dans une lettre au premier ministre que l'allusion aux patrons de Washington "ne fait que révéler à quel point vous êtes mal informé relativement au mouvement syndicaliste". Des copies de la lettre ont été communiquées à la presse hier.

"Pour qu'une grève soit approuvée par l'association, il faut d'abord qu'elle soit acceptée par vote secret par 75 p.c. de l'assistance à une assemblée des membres pour laquelle un avis raisonnable a été donné. Les directeurs de l'association internationale donneront alors leur approbation promptement après avoir vérifié que les négociations ont suivi les lois du pays, a expliqué M. Rygas dans sa lettre.

"Vous feriez bien de jeter un coup d'oeil attentif sur les injustices et les manquements qui sont si répandus dans votre province, conditions que votre gouvernement n'a pas réussi à corriger."

Injustices "Des salaires minima insuffisants, l'étendue de la pauvreté, les délais déconcertants au cours des procédures devant la Commission des relations de travail du Québec, les injonctions ex-parte, ne sont que quelques-uns des nombreux problèmes auxquels doivent faire face les travailleurs du Québec."

"Votre intérêt relativement aux caisses de retraite administrées par les syndicats internationaux me surprend. Beaucoup de travailleurs peuvent se compter, chanceux que de tels systèmes aient été établis bien avant que des gouvernements désintéressés, fédéral et provinciaux, n'aient songé à faire quelque chose dans le même sens."

"Les déclarations insensées par des officiers haut placés du gouvernement ne semblent pas être les mesures requises pour ramener l'ordre et le respect des lois dans un climat déjà dangereux créé par les éléments extrémistes et séparatistes," déclare la lettre.

M. Lesage avait fait la remarque controversée lors du débat en troisième lecture du projet de loi établissant une caisse de retraite au Québec. Il avait déclaré à la Législature que les locaux de syndicats internationaux lanceraient un appel de grève général si la caisse de retraite du Québec s'emparait du contrôle de leurs systèmes de pension administrés aux États-Unis.

Jeudi dernier, M. Claude Jodoin, président du Congrès du travail canadien, a déclaré que la remarque de M. Lesage constituait une pure insulte.

Pèlerinage oecuménique LYON — Le Re pèlerinage oecuménique conduit par le pasteur Henri Eberhard, le professeur Maurice Carrez, les pères René Beaupère et Cren, dominicains, se déroulera cet été. Un groupe de 50 chrétiens protestants et catholiques, partira de Venise le 14 août et, durant trois semaines, va parcourir les mêmes routes que l'apôtre Paul en Asie mineure, Turquie, Grèce et Yougoslavie. Ce sera l'occasion de situer l'enseignement des apôtres dans son cadre géographique, historique et culturel, et de mieux connaître l'Eglise des premiers siècles et les conciles oecuméniques de Nicée, Chalcedoine, Ephèse et Constantinople.

Ces cours sont gratuits. Le nombre de places est limité. On peut obtenir des détails concernant l'organisation et le but précis de ces cours en s'adressant à l'école élémentaire de sa paroisse ou à l'école secondaire de sa zone.

Voici une étude qui peut vous aider à faire de bons placements. Aimeriez-vous la recevoir? Ce guide vous est offert gratuitement. Il vous suffit de le demander.

En matière de placements, la condition préalable de la réussite est un examen attentif du marché des valeurs et de la situation des entreprises dans lesquelles on envisage d'investir son argent.

Sous le titre "Revue industrielle et boursière", nous offrons au public une étude périodique qui se propose d'aider les détenteurs de capitaux à se constituer un portefeuille de titres répondant à leurs besoins et à leurs objectifs personnels.

Les chapitres intitulés "Discussion" et "Perspectives des affaires" contiennent des renseignements précieux sur les marchés financiers et sur la conjoncture économique. Pour en faciliter le choix, les actions ordinaires sont classées sous les rubriques suivantes:

Valeurs d'investissement—Valeurs émises par des sociétés à structure financière saine, disposant d'un capital important, ayant prouvé leur aptitude à réaliser des bénéfices et payant des dividendes depuis de longues années.

Titres de bonne qualité—Valeurs dont les cours peuvent subir des variations plus importantes en raison de leurs réactions plus vives aux conditions économiques.

Valeurs à bon rendement—Valeurs couvrant une échelle de qualité plus étendue, mais offrant des rendements supérieurs à la moyenne.

Valeurs spéculatives—Ces valeurs s'adressent aux personnes qui peuvent assumer des risques plus importants.

Cette brochure de 50 pages contient une étude de plus de 30 industries différentes et analyse les perspectives de plus de 500 titres.

Pour la recevoir gratuitement, il vous suffit d'écrire ou de téléphoner à:

Service français
MERRILL LYNCH,
PIERCE, FENNER & SMITH INC
MEMBRES DES BOURSES DE MONTREAL ET DE
NEW-YORK ET AUTRES GRANDES BOURSES.
635 ouest, boulevard Dorchester, Montréal 2
Téléphone: UNiversity 1-8241
Directeur régional: PAUL J. SULLIVAN

Les fonctionnaires provinciaux protesteront contre la loi qui les régit s'ils n'en sont pas satisfaits

Le syndicat des fonctionnaires provinciaux attend avec inquiétude le projet de loi nouvelle de la fonction publique, et invite même ses membres à se tenir prêts à tenir des assemblées de masse dans toute la province pour protester contre le projet si ce dernier ne renferme pas les exigences syndicales.

La cause de cette inquiétude, c'est que le comité mis sur pied par le gouvernement en février pour préparer la loi a terminé ses travaux sans avoir pu se mettre d'accord sur un rapport commun. Le premier juin, le gouvernement a été saisi de deux rapports distincts: celui des sept représentants gouvernementaux et celui des sept représentants syndicaux.

Lundi, le premier ministre Lesage annonçait que le projet de loi serait soumis incessamment à l'Assemblée législative et le même soir, le syndicat des fonctionnaires provinciaux a tenu une assemblée à Montréal pour informer ses membres de l'état de la question. Une assemblée similaire devait avoir lieu hier soir à Québec.

À l'Assemblée de Montréal, M. Raymond Parent, directeur professionnel du syndicat des fonctionnaires et l'un des vice-présidents de la CSN, a exposé aux syndiqués les grandes lignes de chacun des deux rapports.

La principale divergence de vues qui s'y exprime touche à l'objet même des négociations éventuelles entre le gouvernement et ses employés. Les représentants syndicaux veulent que toutes les conditions de travail des fonctionnaires, sans restriction, puissent être soumises à la négociation. Les représentants gouvernementaux recommandent de leur côté que la classification des employés, les nominations et les droits d'ancienneté ne fassent pas l'objet de négociations, mais seulement de consultations avec le syndicat.

Les deux rapports se distinguent également par leurs recommandations au sujet du droit de grève et d'affiliation. Les représentants syndicaux

réclament le droit de grève pour tous les salariés de la fonction publique, tout en reconnaissant que ce droit pourrait être suspendu dans le cas des agents de la paix, pourvu que ceux-ci aient d'autres recours tout aussi efficaces. Les représentants gouvernementaux ne se prononcent pas contre le droit de grève, mais se disent très hésitants à le reconnaître, étant donné que le gouvernement n'a à toutes fins pratiques aucun moyen de décreter un "lock-out". Si le droit de grève était accordé, les représentants gouvernementaux recommandent qu'on exclue les agents de la paix

et qu'on prévoise des dispositions obatoires assurant le maintien des services essentiels au cours d'une grève éventuelle.

Quant au droit d'affiliation, le syndicat le réclame pour tous les salariés de la fonction publique. Les représentants gouvernementaux proposent que les fonctionnaires aient droit de s'affilier à toute centrale qui ne soit pas elle-même affiliée à une partie politique, ce qui est d'ailleurs déjà prévu dans la constitution du syndicat des fonctionnaires provinciaux. Toutefois, les représentants gouvernementaux voudraient interdire aux syndicats de fonctionnaires "professionnels"—ingénieurs, avocats, etc.—le droit de s'affilier à une centrale, estimant que ces professionnels, parce qu'ils participent à l'élaboration des politiques gouvernementales, pourraient se trouver en situation de conflit d'intérêt lorsque la centrale syndicale critiquerait ces politiques. Le syndicat répond à cela que le même argument pourrait servir pour interdire aux fonctionnaires en question l'appartenance à une corporation professionnelle.

et demi dans les heures de travail avec compensation de salaire, le tout réparti sur un contrat de trois ans.

Les employés ont rejeté, lundi soir, en assemblée générale, les dernières offres patronales. À sept heures hier matin ils ont établi leurs lignes de piquetage. Les demandes syndicales comportent aussi une révision des bénéfices de vacances ainsi qu'un nouveau programme d'assurances.

La direction de l'entreprise a offert une hausse de salaire de six cents pour les hommes et de huit cents pour les femmes,

et demi dans les heures de travail avec compensation de salaire, le tout réparti sur un contrat de trois ans.

Les employés ont rejeté, lundi soir, en assemblée générale, les dernières offres patronales. À sept heures hier matin ils ont établi leurs lignes de piquetage. Les demandes syndicales comportent aussi une révision des bénéfices de vacances ainsi qu'un nouveau programme d'assurances.

La direction de l'entreprise a offert une hausse de salaire de six cents pour les hommes et de huit cents pour les femmes,

et demi dans les heures de travail avec compensation de salaire, le tout réparti sur un contrat de trois ans.

Les employés ont rejeté, lundi soir, en assemblée générale, les dernières offres patronales. À sept heures hier matin ils ont établi leurs lignes de piquetage. Les demandes syndicales comportent aussi une révision des bénéfices de vacances ainsi qu'un nouveau programme d'assurances.

La direction de l'entreprise a offert une hausse de salaire de six cents pour les hommes et de huit cents pour les femmes,

et demi dans les heures de travail avec compensation de salaire, le tout réparti sur un contrat de trois ans.

Les employés ont rejeté, lundi soir, en assemblée générale, les dernières offres patronales. À sept heures hier matin ils ont établi leurs lignes de piquetage. Les demandes syndicales comportent aussi une révision des bénéfices de vacances ainsi qu'un nouveau programme d'assurances.

La direction de l'entreprise a offert une hausse de salaire de six cents pour les hommes et de huit cents pour les femmes,

et demi dans les heures de travail avec compensation de salaire, le tout réparti sur un contrat de trois ans.

Les employés ont rejeté, lundi soir, en assemblée générale, les dernières offres patronales. À sept heures hier matin ils ont établi leurs lignes de piquetage. Les demandes syndicales comportent aussi une révision des bénéfices de vacances ainsi qu'un nouveau programme d'assurances.

La direction de l'entreprise a offert une hausse de salaire de six cents pour les hommes et de huit cents pour les femmes,

et demi dans les heures de travail avec compensation de salaire, le tout réparti sur un contrat de trois ans.

Les employés ont rejeté, lundi soir, en assemblée générale, les dernières offres patronales. À sept heures hier matin ils ont établi leurs lignes de piquetage. Les demandes syndicales comportent aussi une révision des bénéfices de vacances ainsi qu'un nouveau programme d'assurances.

La direction de l'entreprise a offert une hausse de salaire de six cents pour les hommes et de huit cents pour les femmes,

Grève dans une fabrique de cierges à St-Constant

ST-CONSTANT — La grève a éclaté hier matin dans une fabrique de cierges et chandelles de Saint-Constant, comté de Laprairie. Une centaine d'employés, hommes et femmes, membres de la section 516 de l'Union internationale des travailleurs de l'industrie chimique (U.I.T.) réclament une hausse de salaire de 15 cents l'heure ainsi qu'une réduction de cinq heures sur la durée de la semaine de travail.

L'entreprise touchée par cet arrêt de travail, dont la raison sociale est F. Baillargeon Limitée, est propriété de M. Laurier Baillargeon, député de Naperville-Laprairie à l'Assemblée législative, qu'une réduction de deux heures

et demi dans les heures de travail avec compensation de salaire, le tout réparti sur un contrat de trois ans.

Les employés ont rejeté, lundi soir, en assemblée générale, les dernières offres patronales. À sept heures hier matin ils ont établi leurs lignes de piquetage. Les demandes syndicales comportent aussi une révision des bénéfices de vacances ainsi qu'un nouveau programme d'assurances.

La direction de l'entreprise a offert une hausse de salaire de six cents pour les hommes et de huit cents pour les femmes,

et demi dans les heures de travail avec compensation de salaire, le tout réparti sur un contrat de trois ans.

Les employés ont rejeté, lundi soir, en assemblée générale, les dernières offres patronales. À sept heures hier matin ils ont établi leurs lignes de piquetage. Les demandes syndicales comportent aussi une révision des bénéfices de vacances ainsi qu'un nouveau programme d'assurances.

La direction de l'entreprise a offert une hausse de salaire de six cents pour les hommes et de huit cents pour les femmes,

et demi dans les heures de travail avec compensation de salaire, le tout réparti sur un contrat de trois ans.

Les employés ont rejeté, lundi soir, en assemblée générale, les dernières offres patronales. À sept heures hier matin ils ont établi leurs lignes de piquetage. Les demandes syndicales comportent aussi une révision des bénéfices de vacances ainsi qu'un nouveau programme d'assurances.

La direction de l'entreprise a offert une hausse de salaire de six cents pour les hommes et de huit cents pour les femmes,

et demi dans les heures de travail avec compensation de salaire, le tout réparti sur un contrat de trois ans.

Les employés ont rejeté, lundi soir, en assemblée générale, les dernières offres patronales. À sept heures hier matin ils ont établi leurs lignes de piquetage. Les demandes syndicales comportent aussi une révision des bénéfices de vacances ainsi qu'un nouveau programme d'assurances.

La direction de l'entreprise a offert une hausse de salaire de six cents pour les hommes et de huit cents pour les femmes,

et demi dans les heures de travail avec compensation de salaire, le tout réparti sur un contrat de trois ans.

Les employés ont rejeté, lundi soir, en assemblée générale, les dernières offres patronales. À sept heures hier matin ils ont établi leurs lignes de piquetage. Les demandes syndicales comportent aussi une révision des bénéfices de vacances ainsi qu'un nouveau programme d'assurances.

La direction de l'entreprise a offert une hausse de salaire de six cents pour les hommes et de huit cents pour les femmes,

et demi dans les heures de travail avec compensation de salaire, le tout réparti sur un contrat de trois ans.

Les employés ont rejeté, lundi soir, en assemblée générale, les dernières offres patronales. À sept heures hier matin ils ont établi leurs lignes de piquetage. Les demandes syndicales comportent aussi une révision des bénéfices de vacances ainsi qu'un nouveau programme d'assurances.

La direction de l'entreprise a offert une hausse de salaire de six cents pour les hommes et de huit cents pour les femmes,

Vote syndical à la Monsanto

La Commission des relations de travail de la province de Québec vient d'ordonner un vote au scrutin secret parmi les salariés de Monsanto Canada Limited, afin de connaître s'ils désirent, pour fins de négociation d'une convention collective, être représentés par le Syndicat international des travailleurs des industries pétrolière, chimique et atomique, section locale 9-762 (FTQ), ou par "Monsanto Employees Association".

Ce vote parmi les 150 employés de cette compagnie de produits chimiques située à Montréal, aura lieu vendredi, le 25 juin.

"Au-delà de 90% des travailleurs de Monsanto ont adhéré au SITPCA", a déclaré Fernand Daoust, le directeur de ce syndicat. "Vendredi prochain, ils seront appelés à démontrer de façon éclatante leur opposition au syndicat de boutique qui les représente depuis de nombreuses années".

Station d'émissions religieuses à Toronto

OTTAWA. — Le propriétaire d'une station de radio de Toronto a demandé au bureau des gouvernements de la radio-diffusion l'autorisation de lancer une nouvelle station à modulation de fréquence (FM) entièrement consacrée à des émissions de caractère religieux. M. John O. Graham, président de la station CFGM, a affirmé qu'une telle station était rentable même si le projet n'a pas reçu l'approbation des trois principales confessions religieuses de Toronto, soit l'Eglise anglicane, l'Eglise unie et l'Eglise catholique.



soyez une personne d'action!

Un incident tout à fait inattendu! Votre maison s'est transformée en pigeonier. Vous avez besoin de secours! Que faire? Faites marcher vos doigts... dans les

Pages Jaunes! Quel que soit le service ou le produit dont vous avez besoin, vos doigts le trouveront rapidement et facilement dans les Pages Jaunes. C'est ce que font les gens d'action!

comme les gens d'action-faites marcher vos doigts...



utilisez les Pages Jaunes

INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

Les premières photos de Mars sont attendues le 15 juillet

WASHINGTON. — La première photographie de Mars prise par le satellite américain "Mariner-4" sera celle du désert le plus brillant de cette planète: Elysée, a fait savoir la N.A.S.A. qui a donné hier d'importants renseignements sur les prises de vues attendues dans la nuit du 14 au 15 juillet de ce satellite du soleil.

Le deuxième cliché sera celui de "Trivium Charontis", l'une des "mers" de la "planète rouge" dont la surface réfléchit les ondes radar comme un miroir réfléchit la lumière, précise la N.A.S.A. La trajectoire suivie par le "Mariner-4" dirigé vers le sud de Mars, le cliché suivant sera celui du désert des zéphirs, puis la caméra de télévision filmera successivement la mer "Cimmerium" puis le désert "Electris" au sud duquel une forte brume atmosphérique pourrait diminuer la netteté des clichés. La caméra polaire devra ensuite apparaître sur les dernières de la

vingtaine de photographies prises pendant 25 minutes de la surface martienne par le "Mariner-4".

La N.A.S.A., qui a souligné que, depuis le lancement de ce satellite, le 28 novembre, il a suivi une trajectoire et émis des signaux électroniques selon les prévisions, fait ressortir que le 14 juillet prochain, Mars se trouvera à une distance de 150 millions de milles de la terre.

En réalité, la "caméra cosmique", qui aura suivi une trajectoire courbe en direction de son objectif, aura franchi un total de 350 millions de milles. Ce dernier chiffre est le double de la distance couverte par le "Mariner-2" depuis son lancement quand, il y a trois ans, il a survolé et étudié Vénus à faible altitude.

Mars est, on sait, la planète du système solaire la plus susceptible d'héberger une forme quelconque de vie. Après avoir survolé cette planète et l'avoir laissée entre lui et la terre, le "Mariner-4" étudiera l'atmosphère martienne. Il s'agit d'une importante expérience dont on attend des renseignements possibles sur la présence de vapeurs d'eau dans cette atmosphère.

D'ores et déjà, les savants de la N.A.S.A. s'attendent à ce que l'atmosphère martienne ait une densité allant d'un dixième à un cent de celle de la Terre. Mais l'atmosphère de Mars devrait s'élever jusqu'à une altitude très supérieure à celle de l'atmosphère terrestre.

Toujours à propos du survol photographique de Mars par le "Mariner-4", la N.A.S.A. a fait ressortir les cinq points suivants:

1) Seules les trois premières photographies de cette planète par le satellite américain seront publiées virtuellement sans délai: dans les deux ou trois jours suivant la prise de ces clichés. Le reste sera remis à la presse filmée deux ou trois semaines plus tard, après, seulement, une analyse des images par les savants spécialistes.

2) Si quelque chose ressemble à des "canaux" à la surface de Mars, nous le verrons, a déclaré en substance l'un des dirigeants du programme "Mariner-4".

3) On espère en haut lieu à la N.A.S.A. que le satellite russe "Zond-2", victime d'une panne de transmissions lors de sa trajectoire vers Mars dans leillage du "Mariner-4" ne s'écartera pas sur cette planète. On craint en effet dans ces mêmes cercles le danger de contamination, surtout du fait de la possibilité de l'existence d'une forme de vie dans Mars.

4) Les photographies de Mars "Via Mariner-4" seront vingt-cinq fois plus détaillées que celles prises à l'aide des plus puissants télescopes.

5) 0.000.000.000.000.000.000.000.1 watt (vingt-quatre zéros après la virgule) sera la puissance des signaux radio captés à terre en provenance du "Mariner-4" le 14 juillet, lors de son survol de Mars.

TRAITE DE RECONCILIATION

JAPON - COREE DU SUD

Violentes manifestations à Tokyo

TOKYO. — Les violentes manifestations qui ont accompagné hier la signature du traité de réconciliation entre le Japon et la Corée du Sud à Tokyo ont fait plus de cent-vingt blessés, a annoncé la police. Les manifestations qui avaient duré l'après-midi, se sont poursuivies avec violence dans la soirée dans le centre de la ville. Ce sont les plus sanglantes que Tokyo ait connues depuis cinq ans.

Le traité, accompagné de quatre accords, a été signé par les ministres des Affaires étrangères des deux pays, Etsuburo Shima pour le Japon et Lee Dong Won pour la Corée, à la résidence officielle du premier ministre.

Les deux pays vont immédiatement échanger des légations, sans attendre la ratification parlementaire, qui est prévue pour l'automne. Les quatre accords concernent la pêche, le statut des Coreens au Japon et les problèmes économiques et culturels.

La Corée obtient d'importantes compensations pour les 35 années de colonisation qui ont brusquement pris fin avec la capitulation du Japon en 1945. Elle recevra un paiement de \$300 millions, un prêt gouvernemental de \$200 millions et \$300 millions de prêts privés.

Les résidents coreens au Japon recevront un statut privilégié.

Par contre, l'accord sur les droits de pêche revise la fameuse "ligne de paix" établie unilatéralement par le président Syngman Rhee après la guerre et qui a donné lieu depuis à un conflit amer au cours des années la Corée a saisi 326 chalutiers japonais et emprisonné plusieurs milliers de pêcheurs.

Berliet et la Chine

LYON. — La Société des automobiles Berliet a signé à Pékin les 2 et 3 juin des contrats portant sur la fourniture de 1.035 camions et d'une licence en vue de l'industrialisation ultérieure en République populaire de Chine. Cette confirmation vient d'être donnée par la direction de la société Berliet dans un communiqué où il est souligné que cette firme "a été choisie après une compétition de plusieurs mois avec les plus importantes sociétés européennes de poids lourds".

Autres protestations contre la Comsat

NEW YORK. — La société "Comsat", propriétaire du satellite américain de communications "Early Bird" (oiseau matinal), a fait vendredi l'objet d'une plainte pour les tarifs élevés qu'elle demande aux chaînes de télévision pour la diffusion de leurs programmes.

La NBC National Broadcasting Company et la CBC Columbia Broadcasting System ont protesté auprès de FCC (Commission fédérale des communications) contre les tarifs qui doivent entrer en vigueur le 27 juin et qui seront d'environ \$11.000 l'heure pendant les heures creuses et encore plus élevés aux heures de pointe.

A ce taux, estime NBC, la diffusion de nouvelles télévisées pendant 5 ou 10 minutes reviendrait à près de \$5.000, prix inabordable à moins d'occasions exceptionnelles.

Il y eut négligence, affirme un expert

Selon un expert du gouvernement fédéral, une explosion survenue dans le tunnel du métro de Montréal et qui a tué trois personnes est imputable à l'absence de mesures de sécurité appropriées. M. L. Lang a déclaré devant le comité d'enquête qu'aucun des dynamiteurs qui étaient à l'emploi de la compagnie McNamara, en septembre 1964, ne détenait de permis du ministère provincial du travail ou même une carte de compétence. M. Lang a aussi fait part de plusieurs autres irrégularités qu'il avait notées à la suite de l'explosion survenue le 11 septembre sous les rues Frontenac et Lafontaine, dans l'est de Montréal. L'enquête se poursuit.

Avenir économique satisfaisant

WASHINGTON. — Le secrétaire au trésor Henry Fowler estime que l'avenir économique des Etats-Unis lui paraît "très prometteur" pour une période aussi lointaine qu'il est raisonnablement possible de prévoir. Il ne craint pas non plus d'avoir dit que survienne une dépression.

M. Fowler a fait cette déclaration hier au cours d'une interview télévisée. L'économie est saine et équilibrée, a-t-il répété lorsqu'on l'interrogeait sur les perspectives de récession à la suite de la baisse actuelle des cours. Elle le demeurera jusqu'à la fin de cette année, pense le secrétaire au trésor, et tout porte à croire qu'il en sera de même l'an prochain.

Nouveau canal de Panama

WASHINGTON. — Le président Johnson a demandé mardi au congrès la somme de \$7.500.000 pour financer les études préliminaires relatives au percement d'un nouveau canal au niveau de l'océan Atlantique. Cette somme figurera au budget national de l'année fiscale 1965-66 qui commence le 1er juillet.

Les fonds demandés par le président seront utilisés par une commission spéciale pour recueillir d'ores et déjà des renseignements d'ordre topographique, géologique et hydrologique concernant les divers emplacements susceptibles d'être retenus pour le percement éventuel de ce nouveau canal.

Nouvelle escalade: raids américains au nord de Hanoi

SAIGON. — Un bombardement américain au nord d'Hanoi est le fait dominant de la situation au Vietnam depuis quarante-huit heures. C'est la première fois que des avions attaquent des positions au nord de la capitale du Nord-Vietnam. Les observateurs politiques à Saigon refusent de voir dans cette affaire une nouvelle montée de "l'escalade". Ils font en effet remarquer que les positions attaquées, si elles se rapprochent de la frontière chinoise, sont extérieures au quadrilatère industriel et fortifié de Hanoi-Haiphong. D'après eux, on ne pourrait pas parler d'"escalade" que dans la mesure où l'aviation américano-vietnamienne s'attaquerait au complexe industriel restant toujours épargné. Les deux raids d'hier les plus proches, de la frontière chinoise restent en effet toujours éloignés de la fourmillerie humaine du delta du Fleuve Rouge et ses centres industriels et du port de Haiphong. Ils sont aussi élo-

gnés des rampes de missiles protégeant la capitale, des aérodromes où attendent les "migs" et des nids de défense antiaérienne les plus importants.

Sur le plan de la politique intérieure, le gouvernement du général Ky, qui se veut dur et austère, a fait procéder à l'exécution publique d'un terroriste vietcong et il a annoncé des mesures tendant à empêcher l'augmentation des prix des denrées alimentaires. En outre, le gouvernement Ky a voulu manifester son entrée dans la vie internationale en envoyant un message de félicitations au nouveau gouvernement algérien du colonel Boumedienne. Il n'y a pas eu jusqu'à maintenant de réponse d'Alger. Par ailleurs, le général Ky, au cours d'une remise de décorations, a honoré trois Français dont le représentant du conseiller culturel de l'ambassade de France à Saigon.

La CEE: il n'y a pas eu de "guerre des céréales" entre les E.-U. et le Canada

BRUXELLES. — Il n'y a pas eu de "guerre des céréales" entre le Canada et les Etats-Unis pour l'exportation vers la Chine communiste. Telle est l'opinion de la commission du marché commun, qui a été interrogée par un député socialiste néerlandais M. Henrik Vredeling, sur une surenchère de prix à la baisse qui se serait instaurée entre les Etats-Unis et le Canada comme les Etats-Unis avaient motivé la pour l'exportation de céréales vers la Chine continentale.

M. Vredeling ayant laissé entendre que le Canada comme les Etats-Unis avait motivé la réduction du prix de leur blé en invoquant le niveau inférieur des prix à l'exportation du blé d'Australie, de l'Argentine et du Marché commun (principalement la France), la commission Hallstein a précisé dans sa réponse que

"la situation actuellement constatée sur le marché mondial des céréales et caractérisée par une tendance générale à la baisse des prix, est essentiellement due à l'abondance des récoltes de la dernière campagne et à la stagnation de la demande. Des lors, la commission n'estime pas que la volonté d'effectuer des livraisons de blé à la Chine continentale soit la cause déterminante de ce mouvement des prix. D'ailleurs la Chine est depuis quelques années un acheteur important de blé".

La Commission déclare en conclusion souhaiter un assainissement du marché mondial des céréales et rappelle à cet égard la position de la C.E.E. qui s'est prononcée pour la conclusion d'un "arrangement général sur les céréales" au cours des négociations tarifaires multilatérales engagées actuellement à Genève dans le cadre du GATT.



Politique travailliste douteuse

LONDRES. — La politique des revenus élaborée par le gouvernement travailliste est "une entreprise douteuse" a affirmé un des principaux leaders syndicalistes britanniques M. Ted Hill, président du syndicat des métallos devant le congrès de ce syndicat. Il a affirmé qu'il coopérerait à cette politique mais qu'elle devrait être accompagnée de dispositions garantissant le niveau de vie des travailleurs. M. Ted Hill s'est d'ailleurs prononcé en faveur d'une nationalisation aussi rapide que possible de l'industrie aéronautique.

Brésil: arrestation

RIO DE JANEIRO. — Le colonel Osneli Martinelli, chef de la "ligne dure" et président de la commission militaire chargée d'enquêter sur les activités subversives, a été arrêté par ordre du gouvernement et incarcéré dans une forteresse. Le colonel Osneli Martinelli est accusé d'avoir critiqué la politique du président Castello Branco, dans une lettre adressée au commandant de la première région militaire.

La délégation chypriote

NATIONS UNIES. — Le vice-président turc de la République de Chypre, M. Fazil Kutchuk, dans une lettre datée du 16 juin, a demandé à l'archevêque Makarios, président de la République de Chypre, qu'un Cypriote turc soit inclus dans la délégation de Chypre à la conférence afro-asiatique d'Alger. M. Kutchuk a suggéré le nom de M. Fazil Plumer, ministre de l'Agriculture de Chypre.

700e anniversaire

LONDRES. — Le 700e anniversaire du parlement anglais, réuné pour la première fois, en juin 1265 par Simon de Montfort, a été marqué hier par une cérémonie brève mais solennelle.

Transformé il y a quelques mois en chapelle ardente, à l'occasion de la mort de Sir Winston Churchill, Westminster Hall dont les murs avaient été tendus de blanc, a été le théâtre d'une prestigieuse évocation de laquelle ont pris part, notamment, la reine Elisabeth II, M. Harold Wilson, lord Gardiner (Lord chancelier et représentant de la Chambre haute) et le speaker de la Chambre des communes.

Nouveau canal de Panama

WASHINGTON. — Le président Johnson a demandé mardi au congrès la somme de \$7.500.000 pour financer les études préliminaires relatives au percement d'un nouveau canal au niveau de l'océan Atlantique. Cette somme figurera au budget national de l'année fiscale 1965-66 qui commence le 1er juillet.

Les fonds demandés par le président seront utilisés par une commission spéciale pour recueillir d'ores et déjà des renseignements d'ordre topographique, géologique et hydrologique concernant les divers emplacements susceptibles d'être retenus pour le percement éventuel de ce nouveau canal.

A la conférence du travail

GENEVE. — "Nous n'avons pas encore appris à être une organisation tripartite fonctionnant dans un climat de confiance et de respect mutuels", a déclaré dans son allocution à la conférence internationale du travail, M. David Morse, directeur général du Bureau international du travail.

"La tension que créent les questions politiques qui divisent le monde a pesé lourdement sur le cours de nos travaux et de nos débats", a-t-il déclaré, faisant allusion au débat général sur son rapport, qui a duré deux semaines. "On n'a pas atteint le point de rupture, mais, je crois bien, la cotte d'acier".

Nouveau complet en Irak

BAGDAD. — Un nouveau complet contre la révolution irakienne (de juillet 1958) est dénoncé par le quotidien "Al Saoura Al Arabia", organe du mouvement de l'union socialiste arabe d'Irak (seul parti autorisé). "Al Saoura Al Arabia" affirme dans son éditorial que ce complet "vise à rétablir l'ancien régime en Irak au bénéfice des Impérialistes et à détruire le mouvement de Libération arabe dans tous les pays où il a pu s'établir".

Nouveau contrat des officiers de pont

NEW YORK. — Le syndicat des officiers de pont de la marine marchande américaine "Masters, Mates and Pilots Union" conclut lundi un nouveau contrat de travail de 4 ans avec les armateurs de la Côte du Pacifique. Des entretiens en cours entre les armateurs et le syndicat des mécaniciens "Marine Engineers Beneficial Association".

Bien que les contrats précédents aient expiré, aucun des syndicats intéressés ne s'est mis en grève sur la Côte du Pacifique.

Par contre, aucune amélioration n'est intervenue dans la situation maritime des côtes de l'Atlantique et du golfe du Mexique où les négociations entre les mécaniciens et les armateurs ont été interrompues lundi.

On estime qu'une soixantaine de paquebots, cargos et pétroliers appartenant à 8 grandes compagnies de navigation sont immobilisés dans les ports depuis le début de la grève des mécaniciens il y a 4 jours.

Les problèmes de l'OTAN

PARIS. — "Il n'y a pas de solutions rapides ou faciles aux problèmes nombreux et complexes qui ont surgi tant au sein de l'Alliance Atlantique que dans les relations franco-américaines, mais nous croyons que certaines dispositions peuvent être prises, qui nous mettront rapidement dans la bonne direction". Telle est la conclusion à laquelle sont arrivés les quatre représentants républicains du Congrès des Etats-Unis qui viennent d'effectuer une mission d'une semaine à Paris, pour enquêter sur les causes de la "Crisse atlantique".

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 juin 1965 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Les Triots Pierre Marquet Ltee, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 16 juin 1965, sous le numéro 1831497.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 682-800

ROGER VIGER, commis de bureau, demeurant à 248, 88e Ave, Chomedey, district de Montréal, en sa qualité de tuteur à son fils mineur Richard,

Demandeur,

vs
GEORGES LEGAULT, résident et domicilié à 5933 Hurteau, dans les cités et districts de Montréal,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné au défendeur GEORGES LEGAULT de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 21e jour de juin, 1965.

NORMAND DESROCHES
Député-Protonotaire

PIERRE G. BOUCHARD,

5680 Ouest, boul. Gouin, Montréal.

Procureur du demandeur.

Dom. élu: 4 est, Notre-Dame, Suite 503, Montréal.

CANADA

PROVINCE DE QUEBEC

District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 680-118

JEAN - MARIE FOURNIER,

peintre, domicilié et résident au 9105, 9ème avenue à Ville St-Michel, district de Montréal,

demandeur,

vs
DAME LORRAINE SYLVES-RE FOURNIER, ménagère,

épouse commune en biens de JEAN - MARIE FOURNIER,

domiciliée et résidant au 1390 est, rue Jean-Talon, cité et district de Montréal,

défenderesse.

PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné à la défenderesse DAME LORRAINE SYLVES-RE FOURNIER de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 18 juin 1965.

Claude PAQUETTE,

député-protonotaire.

RHEAL CHEVRIER,

Avocat,

801 est, rue Sherbrooke, Montréal, P. Q.

Proc. du demandeur.

CANADA

PROVINCE DE QUEBEC

District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 685-134

CENTRAL MORTGAGE AND HOUSING CORPORATION,

corporation dûment incorporée, ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans la Ville d'Ottawa, Province d'Ontario, et ayant une place d'affaires dans la Cité et le District de Montréal,

demanderesse,

vs
DOUGLAS THOMAS, entrepreneur-ménager, de la Cité de Jacques-Cartier, et à résidant au 2616 boul. Perron,

défendeur,

&
ARMAND GREGOIRE,

mis-en-cause,

vs
ROLAND DAIGNEAULT,

mis-en-cause,

es-qual.

PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné au défendeur DOUGLAS THOMAS de comparaître d'ici un mois.

Montréal, le 18 juin 1965.

André NOEL,

député-protonotaire.

Mex Howard, Cate, Ogilvy, Bishop, Cope, Porteous & Hansard, avocats,

Edifice Banque Royale, Place Ville-Marie, Montréal 2, P. Q.

Proc. de la demanderesse.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"

844-3361

AIDES DOMESTIQUES DISPONIBLES

CONFIEZ-NOUS VOS TRAVAUX DOMESTIQUES

Nettoyage, demi-journée, journée complète, nuit, maisons ou bureaux

Service complet de nettoyage de vitres, Co-opérative des Vétérans, A toute heure. RE. 1-2747 JNO

A LOUER

Espace commercial de 1.200 p.c. pour bureau, avec conciergerie, grand terrain de stationnement pavé. S'adresser chez Harvey & Fils Ltee. 676-7777. 25-65

CHALET A VENDRE

Chalet neuf situé au Lac Libby à la sortie de l'autoroute des Cantons de l'Est, construit dans de gros arbres, sur le bord du lac, terrain 80 x 200, parterre fait et trottoir entouré de fer forgé illuminé, comprenant 5 appartements, grand salon de 12 x 36, s'adresser 372-2080 Granby. J.N.O.

FEMMES DEMANDEES

DACTYLO-RECEPTIONNISTE. Nous demandons une personne bilingue 35 à 40 ans, pour travail général de bureau, enregistrant des élèves, etc. Semaine de 40 heures - salaire \$300, par mois. Réponse par lettre au 3665 Côte-des-Neiges, suite 21, Mtl. 28-65

HOMME DEMANDE

BARRIERE DEMANDE. Bilingue, compétent, belle personnalité. Congé le samedi, 1155 Metcalfe, suite 40. 25-65

LOGEMENTS ET APPARTEMENTS A LOUER

ABUNDANT, 3 pièces chauffées, meubles, neuf, cuisine équipée, taxe d'eau payée, 11707 Joseph-Cormier, coin Duhamel, centre-ville, 272-4938, dame, démoiselle. 272-4938. 23-63

MAISON A LOUER

DUVERNEY, PREZ ECOLE ET EGLISE, SUR CROISSANT, 6 PIÈCES, GARAGE CHAUFFÉ, FENÊTRES ALUMINIUM. Tél: 689-6465. 23-45

TERRAINS A VENDRE

Sutton, site exclusif, boisé, un mille du village, vue splendide, minimum 130.000 pieds, prix \$3.000. Immeubles Valier, Courtier 676-7761. 21-65

TERRAIN ST-HUBERT, route no 3, 47.000 pieds, industrie légère, bien situé, sortie 3 routes, accès à toutes les routes.

IMMEUBLES ROISSY COURTIER 677-2858. 25-45

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 674447

DAME ALIADA KALATZI, épouse commune en biens de Anastasias alias Tasos Oikoumopoulos, des cités et districts de Montréal,

demanderesse,

vs
ANASTASIAS alias TASOS OIKOUMPOPOULOS, journaliste, dont le dernier domicile connu était 7808 rue Bloomfield, dans les cités et districts de Montréal,

défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné au défendeur ANASTASIAS alias TASOS OIKOUMPOPOULOS de comparaître d'ici un mois.

Montréal, le 17 juin 1965.

Claude PAQUETTE,

député-protonotaire.

Marcel Landry, avocat,

2228 est, rue Sherbrooke, Montréal 24.

Proc. de la demanderesse.

CANADA

PROVINCE DE QUEBEC

District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 686-518

ROSALIE JACKSON, Hâtresse de l'Air, des Cités et Districts de Montréal,

demanderesse,

vs
LEPAGE AUTOMOBILE L.MITEE, corps politique et incorporé, dûment incorporé, ayant son bureau chef et principale place d'affaires à 5300, rue Sherbrooke, est, dans les Cités et Districts de Montréal,

défendeur.

L'univers féminin

Départ en vacances



Sarah Churchill et son fiancé, l'original danseur Lobo Mocho accompagné de son caniche, dans les rues de Rome à la recherche d'un appartement. En attendant son prochain mariage avec Lobo, la fille du regretté homme politique anglais, fait des achats et meuble son futur home.

(Photo Keystone)

laissez
Optrex
voir à vos yeux

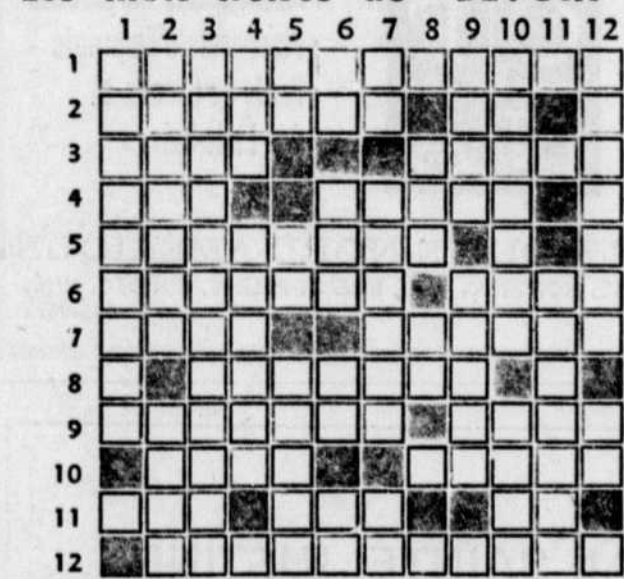
L'action efficace et rapide des COMPRESSES OPTREX redonne aux yeux leur fraîcheur, leur éclat naturel.

Bains oculaires • Compresse • Chez votre pharmacien

Plan d'amaigrissement
Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les poudres réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Les mots croisés du "DEVOIR"



- HORizontalement**
- 1—Il aime les lentilles
 - 2—Extrémité latérale — Préfixe
 - 3—Reste dans la cheminée — Courent parfois trop vite
 - 4—Facon de faire inverse — Donne droit à un cadeau souvent onéreux
 - 5—Ville d'Ontario
 - 6—Ensembles de feuilles aux-quelques on met le feu — Suivi par la pointe d'une aiguille
 - 7—Personnel — Beau jeune homme
 - 8—Escargot
 - 9—Cuiller plate — Enveloppe
 - 10—Absence de chose — Préparer une récolte future
 - 11—Pour le pêcheur — Sort de l'eau — Infinitif
 - 12—Régions délimitées
- VERTICALEMENT**
- 1—Derangent une progression
 - 2—Qui n'est plus comestible — Ne manque pas d'intérêt
 - 3—Qui a trois côtés
 - 4—Poème — Égalité parfaite
 - 5—Poussé — Consonne doublée — Équipier de
 - 6—Infinitif — Ciseau — Article arabe — Mesure chinoise
 - 7—Pronom — Ornement d'architecture — Ensuite
- Solution d'hier**
- Horizontalement:**
- 1—POLICHINELLE
 - 2—ORAGEUSE — ION
 - 3—REIN — CP
 - 4—TITILLATION
 - 5—EL — FLETAN
 - 6—FLOU — MARTEAU
 - 7—EE — EV — AVIS
 - 8—USEE — NI — DIME
 - 9—SOTS — EDEN
 - 10—LES — OSMOSE
 - 11—LUIT — EN — NB
 - 12—ETRIER — TETUE
- Verticalement:**
- 1—PORTEFEUILLE
 - 2—OREILLES — EUT
 - 3—LAIT — SIR
 - 4—IGNIFUGES — TI
 - 5—CE — LL — OO
 - 6—HURLEMENTS
 - 7—IS — ATAVISME
 - 8—NECTAR — ONT
 - 9—PINTADES
 - 10—LI — EVIDENT
 - 11—LOIN — AIME — BU
 - 12—EN — RUSENT

Le comité féminin de la SSJB reçoit les maires de Montréal (France)



Deux maires de petites communes françaises ayant toutes deux pour nom Montréal, l'une dans l'Aude comprenant 1.500 habitants et l'autre dans l'Ain totalisant 1.800 habitants assisteront cette année aux fêtes du Canada français sur l'invitation conjointe de la Société St-Jean-Baptiste et de la cité de Montréal. A l'issue d'une rapide visite dans le vieux-Montréal et d'une escale au restaurant Le Fournil, ces deux maires, de g. à d. sur notre photo, M. André Ribes et M. Jean Coupat accompagnés de sa jeune fille Anne-Marie, en présence de la présidente du comité féminin, Mme Jacqueline Laparé, ont admiré les rivages de Montréal, à bord du "Madelon" qui les a amenés sur le St-Laurent jusqu'à Sorel.

Les deux maires ont déjà assisté au Bal blanc de la St-Jean, au Gala national et au concert Mozart. Ils seront ce soir sur l'estrade d'honneur du Parc Jeanne Mance pour les feux de la St-Jean et assisteront au traditionnel défilé de nuit. Anne-Marie, âgée de seize ans, est tout simplement éblouie par le confort d'Amérique et la vie trépidante des Montréalais. Les deux maires le sont tout autant mais n'en soufflent mot, tout étonnés qu'ils sont de la cuisine canadienne qu'on leur sert péle-mêle, sous prétexte de leur faire mieux connaître et aimer le Québec. C'est d'ail-

leurs avec beaucoup d'humour que Mme Paul-Emile Robert, épouse de l'ancien président de la SSJB faisait remarquer, au déjeuner servi au Fournil, en l'honneur des deux maires, que le "ragout de patte de porc" et la soupe aux pois faisaient partie des menus folkloriques ou tout au moins traditionnels des grandes fêtes comme la "Noël d'été". Ce à quoi répondit M. Ribes qu'il avait envie de goûter à tout à condition qu'on ne lui serve plus cet ignoble mais (blé d'Inde) qu'on ne sait ni comment tenir, ni comment manger...

Nul doute dit en terminant M. Coupat que les habitants de Montréal (France) seront curieux à notre retour de savoir qu'il existe en Amérique une si grande ville qui fête chaque année la "Noël d'été" comme nous le 14 juillet.

S. C.

SUR VOTRE AGENDA

Date	Invitation	Lieu
21 juin	Concert sous les auspices des Jeunesses musicales du Canada dans la semaine des manifestations de la St-Jean.	Place des Arts
22 juin	Banquet national de la St-Jean-Baptiste auquel le public est invité. On pourra se procurer des billets sur place.	Aréna Maurice Richard, Montréal
23 juin	Feux de la St-Jean dès 9 hrs du soir au parc Jeanne-Mance.	en bordure de l'avenue du Parc.
24 juin	Défilé de la St-Jean qui partira du Centre Maison-neuve vers 9 hrs pour longer la rue Sherbrooke jusqu'à Atwater. Des danses populaires seront autorisées avant le début du défilé. Thème: Montréal, ville dynamique.	
25 juin	Fête populaire dès 9 h. 30 du soir au parc Jarry avec la collaboration de nombreux artistes et chansonniers. La danse sera permise jusqu'à 2 hrs du matin.	angle Faillon et Jarry

Expérience unique pour les futures religieuses

STRAUBING — Le couvent des Ursulines de Straubing, en Allemagne, organise un séjour temporaire pour les jeunes filles qui veulent expérimenter la vie monastique pour quelques jours avant de décider si elles deviendront novices.

La mère supérieure dit qu'un programme similaire existe dans un monastère de Bénédictines de Varna, mais elle croit qu'il s'agit de la première expérience du genre dans un couvent.

Dîner Gourmet

\$3.75 et plus

TOURS DE CHANT

Thérèse Guérard

soprano

Marcel Tessier

baryton

Suzanne Sénécal

mezzo

Aucuns frais de couvert

Rés. 271-1188

ST-GREGOIRE et ST-HUBERT

Aulutin

qui bouffe

ST-GREGOIRE et ST-HUBERT

Carnet Mondain

Mariage Couture-Famélat

Le 19 juin dernier avait lieu à l'église St-Thomas d'Aquin de Ste-Foy le mariage de Suzanne, fille de M. et de Mme J.Emile Couture, et de Michel, fils de M. et de Mme Adolphe Famélat. La bénédiction nuptiale leur a été donnée par le Père Claver Bissillon, o.f.m., cousin du marié.

Société du Ballet National

Une assemblée du chapitre de Montréal de la Société du Ballet National du Canada a eu lieu dernièrement dans les salons de la CIL et à laquelle assistaient des membres de

l'exécutif et du comité consultatif du chapitre. A l'issue de l'assemblée, le nouveau président et Mme Guy Sciotte ont reçu en l'honneur du président sortant de charge et de Mme Victor Barnett à leur résidence de Ville Mont-Royal. On remarquait dans l'assistance M. et Mme Bernard Flexer, M. et Mme Phillip Aspinall, M. et Mme Louis Gravel, M. et Mme J.G. Church, Madame R. Lesperance et plusieurs autres personnalités.

Intime restaurant français du vieux Montréal
Le Petit Havre
Déjeuners, dîners du lundi au samedi de 11 h. a.m. à 10 h. p.m.
Le samedi soir il est prudent de réserver
Tél.: 861-4108 437, St-Vincent

Gaieté à la Bourse

Le comité qui organise la soirée Gaieté à la bourse annonce que cette soirée se déroulera sous forme d'une assemblée générale des détenteurs de parts privilégiées et communes de la "Compagnie des cents gais associés" à la Place Victoria, samedi soir le 23 octobre prochain.

L'assemblée précédera un dîner dansant suivi d'un spectacle. Le tout se déroulera sur le parquet de la Bourse et plusieurs autres parties du nouvel édifice de la Tour de la Bourse.

Les billets pour cet événement pourront être achetés sous forme de débentures privilégiées ou communes de la "Compagnie".

Les profits de cette soirée seront versés à la Société du Ballet National du Canada.

LICENCE COMPLETE
12h. a.m. à 11h. p.m.
1263, rue Labelle 842-1590

As-tu vu mon vieux? Quoi? Notre restaurant français existe encore! Lequel? CHEZ PIERRE. Les travaux de la rue n'ont pas entravé sa renommée. Toujours la même cuisine bourgeoise et même atmosphère.

chez **PIERRE**

Fermé le dimanche

Importé de France!

CIDRE de Pommes

marque **EVA**

Léger — Fruité — Pétillant

Teneur en alcool 2 1/2 %

Toute la saveur et le parfum des véritables pommes à cidre de

NORMANDIE

En vente dans tous les magasins d'alimentation spécialisés dans les conserves fines et autres produits de choix importés de France.

Distribué dans le Québec par:

Société JUFANCE

470, Avenue Ogilvy — Montréal

Tél.: CR. 6-1224 — CR. 6-1127

Madame Kennedy, mère, parle d'abondance du grand souci de sa vie: sa fille Rosemary

PALM BEACH, Floride — Mme Joseph P. Kennedy, paraissant jeune en dépit de ses 75 ans, a confié l'une des nombreuses peines qui ont marqué sa vie. Elle a parlé de sa fille Rosemary, arriérée mentale, dont l'existence même a amélioré le sort de ces êtres oubliés, en attirant l'attention sur eux.

C'est le matin, dans la bibliothèque de son mari, l'ancien ambassadeur des Etats-Unis en Grande-Bretagne, que Mme Rose Kennedy a accordé son entrevue, parmi les nombreuses photographies murales de ses enfants et petits-enfants, dont celle de l'ancien président John F. Kennedy.

La vie de Rosemary

Rosemary, qui a maintenant 46 ans, a été la première fille et le troisième enfant de Joseph Patrick et de Rose Kennedy.

"Elle faisait partie d'une grande famille, alors elle courait, jouait et semblait heureuse, et nous n'avons rien remarqué d'anormal au début. "Oh, elle semblait un peu lente par moment, mais il y a toujours habituellement un enfant dans une grande famille qui se développe un peu moins rapidement que les autres."

Mais, à mesure qu'elle grandissait, Mme Kennedy commença à réaliser que quelque chose ne tournait pas rond.

"J'ai pensé, à poursuivre Mme Kennedy, que, si je pouvais lui donner une certaine culture, juste assez pour connaître Bach et Leonard de Vinci, et tout autre savant qui pourrait faire partie de sa vie, elle pourrait s'arranger assez bien dans la vie."

"Puis, alors qu'elle vieillissait, cela devint encore plus difficile.

"La question des privilèges était un problème... pourquoi ne pouvait-elle aller en bateau toute seule, alors que ses frères et ses sœurs le pouvaient? Il y avait certains conflits dans la famille, choses qu'elle ne pouvait comprendre.

Eventuellement, il devint évident qu'elle se sentait plus confortable, qu'elle était beaucoup plus heureuse avec les jeunes comme elle, et nous l'avons confiée à une institution catholique."

La famille Kennedy pouvait se permettre d'obtenir de l'aide spécialisée et les soins des institutions. Mme Kennedy a toujours été consciente de cette situation.

LA FONDATION

"Lorsque j'ai fait la campagne pour Jack, dit-elle, les gens venaient me voir et me remerciaient pour la fondation Joseph Kennedy que nous avons établie à la mémoire de mon fils aîné. Nous l'avons fait parce qu'il aimait beaucoup les enfants et parce que la question de l'arriération mentale, qui était un problème pour nous, touchait tellement d'enfants."

Au bout de quelques années, la fondation Kennedy découvrit qu'elle ne pouvait pas construire des hôpitaux et des maisons assez rapidement pour s'occuper uniquement des enfants arriérés.

Ainsi, l'organisme s'intéresse maintenant également aux recherches, à l'enseignement de l'hygiène publique et aux mesures préventives.

"La période importante pour prévenir les dommages au cerveau se situe au neuvième mois de la grossesse," souligne Mme Kennedy. "Réalisiez-vous que 30 pour cent des mères ne reçoivent aucun soin pré-natal? Nous devons mettre ces services à la disposition des pauvres, tout particulièrement."



Mme Kennedy accorde occasionnellement son concours à des campagnes de souscriptions. Mais depuis l'attaque qu'a subie son mari il y a quelques années, elle ne peut s'occuper autant qu'elle le voudrait.

Récemment, Mme Kennedy a paru à la télévision pour apaiser les inquiétudes des mères d'enfants arriérés qui craignent d'en mettre au monde un second. Elle a affirmé que les chances sont très minces à ce sujet. Mme Kennedy a fait remarquer que sa fille Rosemary était la seule arriérée de ses neuf enfants. Parmi les huit autres, a-t-elle souligné, il y a eu un président des Etats-Unis et deux sénateurs.

Hôtel ROYAL ROUSSILLON inc.

restaurant-bar au tromblon d'argent

1610 rue St-Hubert, Montréal 24, Qué., Tél. 849-3214

Taux de location

des chambres

\$8., \$10.,

\$12., \$13.

insonorisées

climatisées - T.V.

stationnement

gratuit



au tromblon d'argent

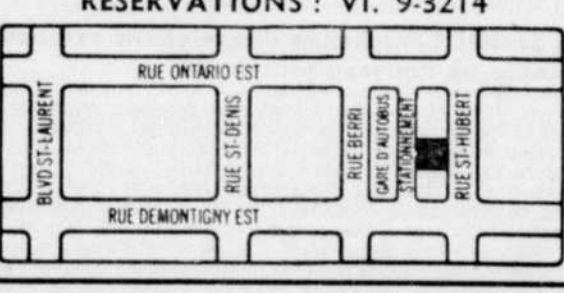
dîner d'affaires \$1.25

souper \$2.00

ouvert de 8 a.m. à 2 a.m.

dimanche 8 a.m. à 12 p.m.

RESERVATIONS: VI. 9-3214



le Jardin du Ritz

EST L'ENDROIT IDEAL

POUR LE DÉJEUNER,

LE THÉ D'APRÈS-MIDI,

LES COCKTAILS & LE DÎNER

FACILITES DE STATIONNEMENT

PREPOSE AUX AUTOMOBILES A L'ENTREE

Hotel RITZ-CARLTON

VI. 2-4212

Cavalcade SPORTIVE

par
Gérard Gosselin

Jack Dempsey aura 70 ans, demain. Le prestige qu'il a gagné à la boxe ne l'a jamais empêché de rester un vrai champion de sport et un citoyen éminent. Devant sa vie bien remplie, droite, honnête, sans compromission on ne peut que regretter le bas niveau où la boxe est tombée depuis que sont disparus de tels athlètes, car il ne faut pas oublier d'inclure à cette époque, le nom de Gene Tunney. Même dans le recul des ans, à cause de sa forte personnalité, il est demeuré pour ceux qui l'ont connu et qui ont vieilli avec lui, un grand bonhomme.

C'est en 1919 qu'il battit Jesse Willard pour décrocher la couronne mondiale. Pendant sept ans, il fut invincible jusqu'au jour où en 1926, il trouva son Waterloo aux mains de Gene Tunney, le plus grand gentilhomme que la boxe ait jamais produit. Dempsey aime à raconter ses débuts pénibles. Un jour, il fut opposé à Jack Downey qui le battit. On lui donna \$5. Il rencontra de nouveau le même adversaire, fit match nul et toucha \$10. En fin de compte il finit par l'emporter sur ce même boxeur et retira une bourse de \$15. Quel contraste avec la farce de cinq millions de dollars, au combat Liston-Clay.

Un des traits caractéristiques de Dempsey est qu'il ne critique jamais ses adversaires. S'il lui trouve une qualité, il la monte en épingle. Il appartenait à une génération de véritables grandes vedettes: Babe Ruth, Bill Tilden et Bobby Jones. Il boxa même deux rondes contre Babe Ruth pour une organisation de charité. Au cours de la deuxième grande guerre, il a servi avec fierté, méritant la Légion du Mérite, pour services rendus à la garde côtière des États-Unis. Puis Dempsey se lança en affaires, en ouvrant un grand restaurant, rendez-vous des sportifs de toute l'Amérique, en société avec Jack Amiel, qui gagna le Derby de Kentucky en 1951, avec Count Turf.

Dempsey, qui n'a pas bénéficié de toute l'instruction qu'il regrette aujourd'hui, a beaucoup lu. Un contact avec les grands de ce monde lui a assuré une formation acquise dans l'expérience, le dialogue avec les autres, et un bon sens inné. Il aime, au cours de ses conversations avec les jeunes, répéter des maximes qu'il met en pratique: "Respectez la loi, suivez la loi de Dieu, essayez de toujours faire ce qui est juste." Ou: "Ayez confiance en votre pays, croyez en Dieu, vivez en suivant la règle d'or, et faites ce que vous vous proposez de faire."

Désolé du marasme dans lequel croupit le sport qui l'a fait vivre, Dempsey recommande: un commissaire fédéral avec juridiction sur les combats présentés à la télévision; un pourcentage de la bourse des boxeurs devrait alimenter un fonds de pension; les arbitres devraient être les seuls juges des combats et avoir le pouvoir d'adjuger une victoire et annuler la bourse d'un boxeur; et le commissaire devrait avoir le droit de veto sur tous ceux qu'il croit des couleuvres et des combinards, boxeurs ou gérants. Il ne court pas ce poste de commissaire, mais si on veut son avis, on sait où le trouver, à son super-chic restaurant de New York, sur Broadway, entre la 49e et la 50e rue.

Les inscrits à Blue Bonnets

PREMIERE COURSE	2 et 4 ans - 3 furlongs - \$1,600
1-Karen's Soling	7-2
2-Lilly Barber	4-1
3-King Bingo	3-1
4-Harford Furnace	6-1
5-Headline	8-1
6-Marian's Pal	12-1
7-MacBoro Lady	15-1
8-Alvin	15-1
9-Sir Turcon	15-1
DEUXIEME COURSE	3 et 4 ans - 3 furlongs - \$1,600
1-Stem The Tide	4-1
2-Bodiam	9-2
3-Pair Clyde	5-1
4-La Claque	6-1
5-Tudor Anne	6-1
6-Older Queen	8-1
7-Don't Dillydally	6-1
8-Eveson	10-1

Tournoi de Wimbledon

WIMBLEDON — Le beau temps étant revenu, les championnats internationaux de Wimbledon de tennis ont repris mardi.

Voici les principaux résultats du 1er tour du simple messieurs.

Ken Fletcher (Australie) bat Rs Werksman (Australie) 6-4, 6-3, 2-6, 6-2.
Fred Stolle (Australie) bat V. Ege-rov (URSS) 6-3, 6-4, 7-5.
W. Bungert (Allemagne) bat A. Palafox (Mex.) 4-6, 6-3, 6-2, 1-6, 6-3.
R. Ralston (EU) bat H. Richardson (EU) 15-13, 9-7, 6-2.
P. Darmon (Fr.) bat C. Applewhite (GB) 6-2, 6-2, 3-6, 6-4.
J. C. Barclay (Fr.) bat R. Rodriguez (Chili) 6-4, 7-5, 3-6, 12-10.
SIMPLES DAMES (1er tour):
Mlle B. Moffitt (EU) bat Mlle E. Spruyt (Hollande) 6-2, 6-3.
Mlle C. Truman (GB) bat Mlle S. Lazzarini (It.) 6-0, 6-0.
Mlle M. E. Ubeno (Brésil) bat Mlle W. Shaw (GB) 6-3, 6-2.

Pour une aubaine sur
Thunderbird — Galaxie — Ford
Falcon — Camion Ford
Maurice Vaillancourt, Ltée
2032 boul. Curé Labelle, Chomedey
FE. 4-5210

vos billets de train sont
au bout du fil

Pas besoin de vous déranger! Téléphonez à votre représentant local du CN et vos billets vous seront promptement envoyés par la poste.

montréal
877-5400

CN

Qu'est-ce qui a poussé l'organisme à agir ainsi? L'ACC ignore Ladouceur et accorde une franchise exclusive à Paquin

Une franchise exclusive pour les années 1966 et 1967 a été officiellement accordée, hier, par l'Association Cycliste Canadienne aux Promotions des Six-Jours Inc., du groupe Paquin, Cyr, Marin, Van Dan Abele, pour la présentation de spectacles six-jours. La requête qui avait été présentée dans le même but par Les Promotions Sportives du Québec, du groupe Ladouceur, a été mise de côté après étude.

Le président Paul Roy de l'ACC a confirmé la nouvelle,

— Par Roger LABONTE —

Avant d'accorder de nouvelles sanctions, une étude approfondie a été faite, nous assure-t-on, par le bureau de direction et le comité des courses de l'ACC, (Dominion Racing Board), composé de MM. Paul Roy, Albert Gachon, Roland Conroy, Marcel Rigot et R. Freyssonnet. Ces gens ont montré du cyclisme, et ils ont essayé de définir dans quelle mesure la présentation de six-jours aidait à mieux faire connaître le sport cycliste au Canada. Ils ont procédé à une analyse de la situation présente dans le monde. C'est ainsi qu'en convenant d'accorder l'exclusivité à un seul groupe de promoteurs,

vers 7 heures, hier soir. Il s'est par ailleurs refusé à tout commentaire sur les motifs qui ont incité son organisme à préférer le groupe Paquin au groupe Ladouceur, dans l'attribution des nouvelles franchises. On sait pertinemment cependant, que les directeurs de l'organisme chargés de faire l'étude des deux demandes présentées, ont été plus enclins à favoriser le groupe Paquin, dont l'organisation générale des six-jours présents jusqu'ici, aurait atteint un plus haut degré de perfection.

L'ACC opte du même coup, sans le crier sur les toits, pour un nombre de présentations moindre qu'antérieurement, alors que deux groupes de promoteurs tentaient de se lancer l'un et l'autre, et par le fait même, favorisaient la multiplicité de semblables spectacles.

Programme pour l'Expo?

Les Six-Jours du groupe Paquin pour 1966, seront tenus

à Montréal et Québec en mai, puis reviendront à Montréal en septembre. En ce qui concerne 1967, année de l'exposition universelle dans la métropole, les dates n'ont pas encore été dévoilées. On soupçonne toutefois le groupe Paquin d'être à mettre au point un programme spécial à l'occasion de cet événement sortant de l'ordinaire, qui aura lieu à Montréal. Avec l'affluence de visiteurs dans la métropole au cours de 1967, bon

nombre d'entre eux aimeront sûrement passer quelques heures dans les gradins d'un amphithéâtre pour suivre les évolutions des meilleurs pistards au monde qui pourraient avoir été recrutés par les Promotions des Six-Jours, à cette occasion. Ce projet, si comme on s'en doute les promoteurs choysés par l'ACC l'ont à l'esprit, n'est sans doute pas inconnu de ce dernier organisme.

Nouvelle guerre?

Cette décision de l'ACC de faire bénéficier Les Promotions des Six-Jours d'une franchise exclusive va-t-elle entraîner une nouvelle guerre ouverte entre le groupe Paquin et le groupe Ladouceur, avens-nous demandé au président de l'ACC, Paul Roy. Ce dernier a répondu ne pas y croire, sans pour autant

élaborer sur le sujet. On se rappellera que Paquin et Ladouceur étaient en guerre, l'automne dernier, et que tous les deux ayant en mains leur propre franchise, avaient fait la paix pour la galerie, si on peut dire, en attendant la présentation de leur spectacle respectif. Au spectacle de Ladouceur, au Forum, Paquin s'était abstenu d'y mettre les pieds, en dépit d'une poignée de main qu'on avait voulu amicale, et qui avait été portée sur photographie quelques semaines avant la promotion Ladouceur. Dans le milieu, on a toujours douté de cette amitié resuscitée entre les deux promoteurs, et de fragilité qu'elle était, il est certain que cette amitié volera en éclats, une fois cette décision de l'ACC connue de Ladouceur.

Northern Dancer au Temple de la renommée

TORONTO — Un pur-sang, un conducteur-entraîneur de chevaux de course et une étoile de crose ont été élus au Temple de la Renommée du Canada.

Le pur-sang est Northern Dancer, étalon élevé au Canada qui a triomphé dans le Derby de Kentucky, le Preakness et le Queen's Plate en 1964.

Joseph Cyril Joe O'Brien, âgé de 48 ans et originaire d'Alberton, I.P.E., est l'entraîneur-conducteur de chevaux.

Enfin, l'étoile de crose est feu Patrick Joseph Lally, de Cornwall, Ont., reconnu par plusieurs comme le père de ce sport.

Le Tour de France est en marche

LIEGE — La première fraction de la première étape du Tour de France cycliste courue sur les 149 kms séparant Cologne de Liège n'a été vraiment intéressante que dans les derniers kilomètres. Il ne faisait aucun doute que les Belges voulaient terminer en vainqueurs à Liège et qu'ils allaient employer toutes leurs forces pour arriver à leur fin. Ils y sont parvenus en contrôlant la course de bout en bout et en plaçant cinq hommes dans les six premiers. Le grand vainqueur de la première partie de cette étape a été le Belge Rik Van Looy, magnifique d'aisance et remarquable triomphateur d'un sprint qui groupait une centaine de concurrents.

Tout au long du parcours, les coureurs ont eu à lutter contre

un vent de face assez fort et c'est avec un certain retard sur l'horaire qu'ils se sont présentés à Liège. Au départ de Cologne, un changement avait été effectué dans l'équipe "Ferry", l'Espagnol Fernando Manzanera qui avait pris, au dernier moment, la place de son compatriote Jaime Alomar.

Dès le départ, l'allure est assez rapide et les rares tentatives d'échappement sont vite maîtrisées. Le peloton groupé se ravitailla à Eupen (93 EME km). Les chutes sont nombreuses dans ce peloton de 130 coureurs où les accrochages sont inévitables.

Seconde partie

Après quelques heures de repos, les coureurs du Tour de France ont disputé la seconde partie de la première étape qui comprenait un parcours de 22 kms 500 à couvrir par équipes contre la montre.

L'équipe dont Van Looy est le leader est partie très rapidement et après un tour de circuit avait cinq secondes d'avance sur l'équipe hollandaise dirigée par Pelleners. L'équipe de Van Looy payait ensuite son départ trop rapide et devait se contenter de la 4ème place. Les formations dirigées par Geminiani et Plaud s'imposèrent en fin de parcours et finalement l'équipe de Geminiani

— équipe internationale dont le leader n'est pas encore désigné — l'emporta devant celle de Gaston Plaud, formation également internationale.

C'est donc l'équipe de Geminiani qui gagne à la moyenne de 45 kms 918 mais cette victoire n'empêche pas Van Looy de conserver le maillot jaune qu'il portera demain au départ de la seconde étape qui comportera les coureurs de Liège à Roubaix.

Classement

A l'issue des deux tronçons de la première étape — épreuve en ligne et tronçon contre la montre par équipes — le classement général du Tour de France s'établit comme suit:

- 1—Van Looy (Belgique-Mariem) 4h.35'19".
- 2—Ex-aequo: Almar (France-Geminiani) 4h.36'13", A. 0'54".
- 3—Ex-aequo: France-Geminiani; Grain (France-Geminiani); Lohaus (France-Geminiani); P. Martin (France-Geminiani); Rostollan (France-Geminiani); Novak (France-Geminiani); Den Hartog (Hollande-Geminiani), tous même temps.
- 10—Ex-aequo: 10—Simpson (Gde - Bretagne - Plaud) 4h.36'14", A. 53'; Bracke (Belgique-Mariem); Van de Kerckhove (Belgique-Mariem); Soregloos (Belgique-Mariem); Stevens (Belgique-Mariem); Planckaert (Belgique-Mariem), tous même temps 1300".

Mlle Judy Lamarsh s'occupera du sport

FREDERICTON — Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a soulevé la possibilité que soit bientôt créé un centre national d'entraînement aux sports, qui servirait de ferment au programme gouvernemental d'encouragement à la santé physique et à la pratique des sports amateurs.

Cette idée pourrait ensuite prendre des proportions plus étendues et comprendre l'édification d'un centre de sports dans chacune des provinces, a déclaré Mlle Judy Lamarsh, en déclarant les participants à un congrès de l'Association pour la santé, l'éducation physique et les loisirs, réunie présentement à Fredericton.

Les applaudissements qu'elle a soulevés manifestaient bien l'approbation de tous les spécialistes de la santé physique présents.

Mlle Lamarsh a précisé qu'elle avait été impressionnée fortement par de tels centres existant en Allemagne de l'Ouest et en Finlande.

Elle a toutefois prévenu ses auditeurs que des dépenses élevées seraient nécessaires pour la création d'un tel centre.

Baltimore Boston

Boston 001 000 000-1 7 1
Baltimore 100 003 00x-4 7 0
Morehead, Exley 6, Dulliba 7
et Nixon, J. Miller, Hall 7 et Brown.
G. J. Miller 1-0.
P. Morehead 4-6.

Cincinnati St-Louis

St-Louis 100 100 300-4 11 1
Cincinnati 000 121 001-5 7 0
Gibson, Woodchick 7 et McCarver, Jay, McCool 7 et Edwards.
G. J. McCool 4-3.
P. Woodchick 3-5.
Cincinnati — St-Louis: McCarver 6 — Cincinnati: Pinson 10, Johnson 11, Robinson 13.

Athlétiques 6 Yankees 2

Kansas City 220 011 000-6 12 1
New York 000 000 020-2 7 0
O'Donoghue, Mossi 8 et Lachemmann: Bouton, Reniff 2, Tietzenauer 6, Bianco 9 et Howard.
G. J. O'Donoghue 4-9.
P. Bouton 3-7.
Cincinnati — Kansas City: Lachemmann 4, N.Y.: Barker 3, Mantle 11.

40 candidats chez les Argos

OTTAWA — Environ 40 Canadiens, qui espèrent porter les couleurs des Rough Riders d'Ottawa un jour, ont commencé un camp d'entraînement de quatre jours au parc Lansdowne hier. La plupart sont des étudiants qui poursuivront leurs études au Canada et aux États-Unis, tout en continuant de jouer au football.



Servez-vous du
PLAN D'ACHAT IAC
offert par les principaux
marchands et détaillants

INDUSTRIAL ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, HEBERT CARDINAL & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
JEAN-A. HEBERT, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal — 729-5226

Lucien Dahmé, C.A.
Comptable agréé
276 ouest, rue St-Jacques
Montréal — 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
Syndic Licencié
ROLAND PROVOST, C.A.
928 est, boul. St-Joseph
526-1661

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
I. SERGE GÉRALD, C.A.
PO. 9-3871
4926, ave Verdun Verdun

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés

E. H. Knight & Co.
Comptables agréés

Maurice Samson, O.B.E., C.A. — Lucien P. Bélair, C.A.
Leon Côté, C.A. — Jean Lacroix, C.A.
Hensley, Bourgeois, C.A. — Dollard Huot, C.A.
Percy Auger, C.A. — Albert Gagneau, C.A.
Marcel Imoleau, C.A. — Benoit Sylvain, C.A.
Vianney Forget, C.A. — Dennis Bell, C.A.
Pierre Barry, C.A. — Raymond Couillard, C.A.
Adrien Côté, C.A. — Marcel Ducharme, C.A.
Marthe Gauthier, C.A. — Bernard Lachapelle, C.A.
Pierre David, C.A. — Emilie Vallette, C.A.
Robert Garibay, C.A. — Roland Frenette, C.A.
Jean-Paul Garneau, C.A. — Robert Ladouceur, C.A.
Roland Truchon, C.A. — Denis Schouff, C.A.
Roland Lévesque, C.A. — Emilie Fortin, C.A.
Jean Favreau, C.A. — Gaston Brucher, C.A.
Jean-Claude Lamy, C.A. — Roger Gélinas, C.A.

Paul-E. Bonnier, C.A. — Paul Gonthier, C.A. — Georges A. Roussin, C.A.
Consilios: M. Chartré, C.A., — E. Beauvais, C.A., — G. Marceau, C.A.

MONTREAL QUEBEC RIMOUSKI
360 RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL 842-4691

Installez un système d'arrosage automatique souterrain!

Jusqu'ici, les systèmes d'arrosage qui abreuvent automatiquement la pelouse pendant votre sommeil étaient réservés aux propriétaires qui pouvaient se permettre de consacrer \$1,000 et plus à ce luxe.

Le propriétaire d'un lot modeste peut s'assurer désormais un tel avantage.

Le nouveau système d'arrosage souterrain Moist O'Matic se vend dans une boîte renfermant tout ce qu'il faut pour arroser automatiquement une pelouse de 85' x 100'.

Voici comment fonctionne le système Moist O'Matic: Une série d'arrosateurs ondulants et d'arrosateurs sortants sont installés sous la surface du gazon. Il est facile de les situer de façon que toute la pelouse reçoive exactement la quantité voulue d'eau, sans gaspillage. Il vous suffit alors de régler le minuteur du centre de commande électrique, installé au garage, au sous-sol ou dans la salle à tout usage. Vous pouvez le régler pour arroser à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit... et l'arrosage se fait à la perfection, même si vous êtes parti en vacances!

REGLEZ ET C'EST TOUT!
Le centre de commande électrique fonctionne comme un radio-horloge; il démarre et arrête les arrosateurs automatiquement.

NOUVEAUX ARROSATEURS ONDULANTS
(3 par ensemble Moist O'Matic) pour les grandes superficies. Chacun se règle jusqu'à 30'x50'.

NOUVEAUX ARROSATEURS SORTANTS
(5 par ensemble Moist O'Matic) pour les petites superficies. Chacun se règle jusqu'à 30'x50'.

Vous pouvez installer une partie de système (ou plusieurs systèmes), pour toute grandeur de terrain.

Appelez pour obtenir une démonstration gratuite sans obligation, ou venez voir le Moist O'Matic en étalage.

TORO SYSTÈME D'ARROSAGE DES PELOUSES
MOIST O'MATIC®
Brevets demandés

TORO... renommé pour ses tondeuses depuis plus de 50 ans

Distribué par

AGRI - TECH INC.

2025 chemin Chambly, Jacques-Cartier OR. 4-4967

DEPOSITAIRES MOIST O'MATIC (Mtl et environs)

Monselet Cycle & Sport, 3323 rue Monselet, Montréal, P.Q.

W.H. Perron Co. Ltée, 515 boul. Labelle, Chomedey, P.Q.

Savard Machine Shop, 980 rue Roy, Ville St-Laurent, P.Q.

Ferronnerie Boyer, 707 Bord du Lac, Dorval, P.Q.

Dorval Hardware, 135 rue Dorval, Dorval, P.Q.

Quincaillerie Goyer, 1533 boul. Labelle, Chomedey, P.Q.

Jos Lalonde & Fils, 250 Chemin Chambly, Longueuil, P.Q.

Jean Guglia & Fils, 10318 rue de la Roche, Montréal-Est, P.Q.

World Wide Engine, 55 Devonshire, St-Lambert, P.Q.

Val Royal Building, 1200 hte. Laurentien, Montréal, P.Q.

Val Royal Building, 11401 hte. Pie-IX, Montréal-Nord, P.Q.

Latendresse & Fils, 11817 Notre-Dame Est, Montréal, P.Q.

Ewing's Seeds Limited, 474 McGill, Dorval, P.Q.

Lionel Daoust, rue Lafleur, Ville LaSalle, P.Q.

Armand Hébert, 210 Newman, LaSalle, P.Q.

Cité Jacques-Cartier, P.Q.

André Théoret, 15757 hte. Gouin ouest, Ste-Genevieve, P.Q.

Cité Jacques-Cartier, P.Q.

Thompson Vanier, hte. Laurentien, Ville St-Laurent

Suburban Outdoor Sprinkler, 840 Décarie, Ville St-Laurent, P.Q.



SAINT-JEAN, N.B. — La fédération canadienne de la boxe professionnelle a approuvé un combat pour le titre des poids moyens entre Fernand Simard, de Québec, et le champion Les Sprague, de Dartmouth, N.E., qui doit avoir lieu à Québec le 30 juin.

Le vainqueur devra affronter Colin Fraser, de Toronto, premier asprant au titre, moins d'un mois plus tard.

De plus, le champion canadien des poids plumes, Davey Hilton, disputera le titre des poids légers à Rocco Jones, de Halifax, lors du même programme.

Chuvale

A Toronto, le gérant de George Chuvale a exprimé son intention d'exiger un arbitre étranger le 30 juin alors que le champion poids lourd canadien affrontera l'Américain Dave Bailey.

De dernier a servi de partenaire d'entraînement au champion mondial Cassius Clay en vue de son dernier match contre Sonny Liston.

Chuvale, qui aurait été victime de décisions locales au cours de ses derniers matches, selon son gérant, espère obtenir un match titulaire contre Clay à Toronto le 5 septembre.

Ecole de formation de l'ACHA

Bien que déjà un grand nombre de candidats se soient inscrits, nous invitons tous les intéressés à se hâter pour s'inscrire à l'Ecole de Formation de l'Association Canadienne de Hockey Amateur avant le 1er juillet. Après cette date, nous n'acceptons plus personne même si le troisième stage n'a lieu que du 16 au 23 août 1965.

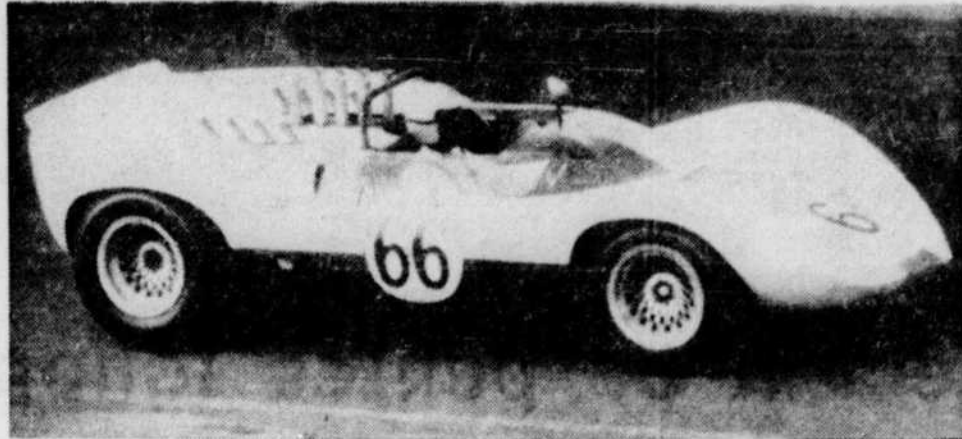
Le choix des stagiaires sera fait par un comité de sélection qui étudiera chaque cas en particulier.

Nous voulons souligner que les stagiaires de cette Ecole de Formation de Hockey n'ont absolument rien à déboursier pour participer à ce stage de perfectionnement et que même nous assumons les frais de voyage jusqu'à concurrence de \$50,00 sur une base de tarif de chemin de fer. Toutefois, nous exigeons la somme de \$10,00 pour l'inscription et ce dépôt est remis à ceux qui sont refusés et à ceux qui réussissent les examens couronnant les cours.

Au nombre de ces compétents instructeurs on retrouve les noms de Jacques Plante, Jacques St-Jean, Claude Chabreau, Robert Pepin, Gérard Simond et Jean Trotter.

Pour toutes demandes d'inscription on s'adresse au secrétariat de l'Ecole de Formation de l'ACHA, 2222 av. Maplewood, ch. 405, Tél. 733-9002, André Huneault.

Secrétaire exécutif



Le Chaparral est généralement considérée la meilleure auto de course que l'Amérique ait jamais produite. Deux de ces voitures seront pilotées par les Texans Jimm Hall et Map Sharp lors de la course du championnat Labatt 50 au circuit Mt-Tremblant/St-Jovite, dimanche le 4 juillet.

Vic Davilillo et Hank Aaron en tête des lignes majeures

NEW YORK — Le voltigeur Vic Davilillo est l'un des facteurs à l'origine de la brillante tenue actuelle des Indiens de Cleveland, qui sont dans le plus fort de la lutte en vue du championnat de la ligue Américaine.

En effet, tandis que les lanceurs des Indiens tenaient continuellement les frappeurs rivaux en respect, Davilillo a pris une avance de 22 points dans la course au championnat des frappeurs.

Il a récolté 12 coups sûrs en 33 essais la semaine dernière, conservant ainsi une moyenne de .365. Cependant, les Indiens remportaient neuf gains consécutifs et leurs lanceurs n'allouaient que trois points au cours de leurs six dernières joutes.

Par contre, Willie Horton,

du Detroit, perdait 10 points et voyait sa moyenne descendre à .343. Felix Mantilla, du Boston, et Jimmie Hall, du Minnesota, sont demeurés sur un pied d'égalité au troisième rang avec des fiches de .325.

D'autre part, Horton domine les coigneurs de circuits avec un total de 16, soit un de plus que Rocky Colavito, du Cleveland.

De plus, Horton menace sérieusement Mantilla dans le domaine des points produits, car le joueur du Boston affiche un total de 50 contre les 48 du voltigeur de Detroit.

Ligue Nationale

Les vétérans voltigeurs Hank Aaron, du Milwaukee et Willie Mays, du San Francisco, se livrent une chaude lutte chez les frappeurs de la ligue Nationale. Grâce à un gain de

sept points, Aaron affiche une moyenne de .343 tandis que Mays présente une fiche de .342 en raison d'un gain de 17 points.

Joe Torre, du Milwaukee, a conservé le troisième rang en dépit d'une perte de deux points qui a réduit sa fiche à .322 tandis que Rich Rollins, du Philadelphia, demeurait en quatrième place avec une moyenne de .331.

Mays a porté son total de circuits à 21 la semaine dernière tandis que Ernie Banks, des Cubs de Chicago, demeurait le meilleur producteur de points avec un total de 56. Mays le suit de près avec 51 points produits.

A SAINT-LAURENT

Ouverture des terrains de jeux

L'ouverture officielle des Parcs et Terrains de jeux de la cité de Saint-Laurent aura lieu jeudi, le 24 juin 1965.

Comme par les années passées, les jeunes de Saint-Laurent trouveront dans les parcs d'innombrables activités qui sauront les intéresser. Une équipe de neuf instructeurs d'artisanat enseigneront aux jeunes les rudiments de la peinture, du dessin, de la sculpture.

Gerry McDougall est de retour avec les Argos

TORONTO — Gerry McDougall, a accepté les conditions des Argos de Toronto, équipe qu'il avait quittée pour évoluer dans la ligue Américaine de football en 1962. Il a déjà brillé sous les couleurs des Cats de Hamilton en 1957 et 1958. Il était passé aux Argos subéquiemment et s'était prévalu de son droit d'option en 1961, ce qui lui avait permis de devenir agent libre la saison suivante.

ture. Cette année encore, la roulotte donnera des spectacles de marionnettes et six spécialistes apprendront aux enfants des danses folkloriques, des chants et les initieront à l'art dramatique et au théâtre.

Onze courts de tennis sont mis à la disposition des petits et des grands. Chaque matin des cours seront donnés gratuitement aux enfants par des instructeurs spécialisés. Et les amateurs de tennis auront l'avantage de faire partie de la "ligue laurentienne" et de l'igue inter-parc.

L'éducation physique a également sa place dans les parcs de Saint-Laurent. Deux spécialistes assistés de moniteurs montreront aux jeunes les règles de base de la gymnastique. Ils pourront aussi participer à des épreuves de pistes et pelouses, de tremplins.

Enfin, on y trouvera les différents sports en vogue chez les jeunes, tels le baseball, le soccer, le ballon-chasseur, la balle molle, pour n'en nommer que quelques-uns. Et tout au long de l'été, des concours seront organisés entre les différents parcs de la Cité, grâce auxquels chacun pourra faire valoir son adresse et son habileté au jeu.

L'université populaire des loisirs ouvre ses porte à Rivière-du-Loup

C'est demain, le 24 juin, journée de la St-Jean-Baptiste, que débiteront les cours de l'université Populaire des loisirs 1965, au Foyer-Patro de Rivière-du-Loup. Des participants de six diocèses assisteront aux cours de moniteurs-monitrices en O.T.J. qui se poursuivront jusqu'au 30 juin, sous la direction générale de M. l'abbé Ronald Landry, coordonnateur de la Cité des Jeunes.

Cours de première année: Ce cours vise avant tout à familiariser le moniteur avec l'organisation et les structures

générales d'un Terrain de Jeux de façon à le rendre apte à utiliser le plus de ressources possibles qu'une O.T.J. peut

présenter. Cette année, le thème de ce cours est "Le Moniteur et l'Organisation du Terrain de Jeux". Les principaux points du programme comprennent des notions sur les loisirs, les relations. Moniteur et enfant, le travail de groupe, la programmation au Terrain de Jeux et la vie spirituelle au Terrain de Jeux. La direction pédagogique est confiée à M.

Michel Bédard, B.A.(E.P.) de la Pocatieri.

Cours de deuxième année

Aux moniteurs qui ont subi avec succès les épreuves du cours de première année, l'Université Populaire des Loisirs offre la possibilité de suivre un cours de deuxième année dont le thème est "Le Moniteur et la spécialisation". Incidemment, ce cours se compose d'une série d'options où le moniteur s'inscrit en vue de développer une technique particulière ou de se perfectionner dans une certaine discipline. Les options mises à la disposition des stagiaires sont les suivantes: Sports et Jeux, Chants populaires — Jeux de Groupe — Histoires — Contes — Artisanat et travaux manuels; Activités culturelles et artistiques; Danses Populaires — Jeux Dramatiques et mimes, M. De Sale Gauthier, B.A. (E.P.) de la Fédération des Loisirs de la Pocatieri, assumera la direction pédagogique de ce cours.

Ces cours de moniteurs sont organisés en collaboration avec la Confédération des Loisirs du Québec, et avec le Service d'Éducation Populaire du Ministère de l'Éducation du Québec qui paie les frais de pension et de scolarité des participants.

Nous souhaitons la bienvenue aux premiers élèves de l'Université Populaire des Loisirs 1965, en espérant que le cadre de la Cité des Jeunes de Rivière-du-Loup saura leur plaire et que leur séjour parmi nous sera sous l'empreinte du SOURIRE!

À Blue Bonnets

Reprise du prix de Montréal

C'est ce soir, veille de la St-Jean-Baptiste, que les fervents de courses assisteront à la 5e reprise du prix Montréal, connu auparavant sous le nom de prix du Québec. Huit pur sang à peu près de même force se disputeront les meilleures parts d'une bourse de \$11,650, sur une distance d'un mille et un seizième.

La part du vainqueur sera de \$6,650. La bourse de \$10,000 a été complétée par l'addition des droits d'inscription de 18 pur sang et par le montant de \$150 pour chacun des huit partants, comme dernier paiement d'éligibilité.

Il est un peu surprenant de constater que le favori sera Single G., une inscription de la dernière heure, mais ce pur sang ne portera que 106 livres. Il sera monté par Jerry Harrison. Ce cheval vient de Woodbine. Il a travaillé les trois fur-

longs en 36 secondes, 3 cinquièmes lundi soir, et il paraît prêt pour la distance. Il n'a pas couru depuis deux semaines.

Le deuxième choix revient à Arctic Hills, à Mme Vernon G. Cardy, un cheval de 4 ans, qui a gagné les deux courses dans lesquelles il a été engagé cette saison.

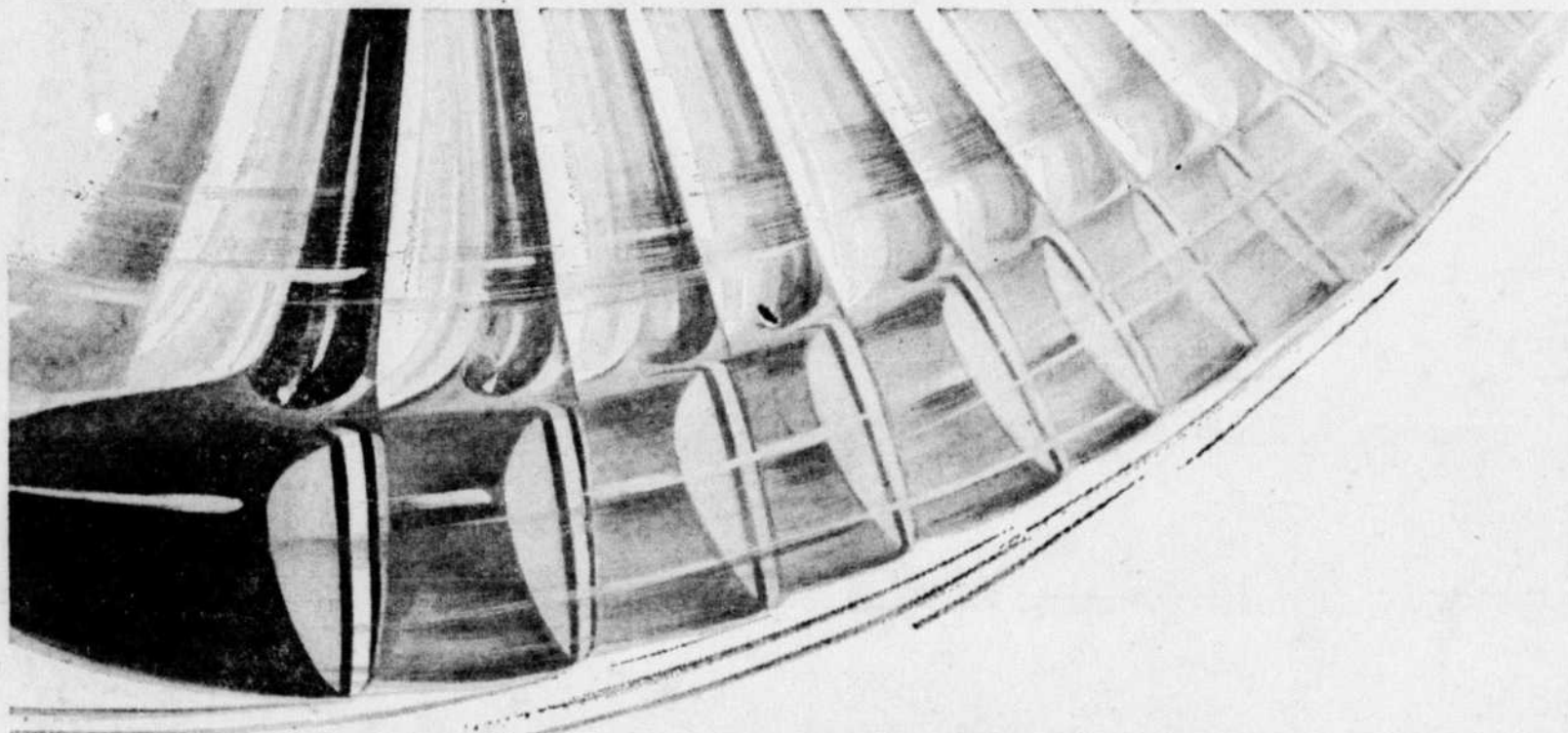
L'une d'elles a été le riche stake King Edward Gold Cup, le 12 juin, à Woodbine. Jim Parnell sera à bord d'Arctic Hills et la charge sera de 117 livres. Arctic Hills est coté à 7-2.

Le président de Blue Bonnets Jean-Louis Lévesque a inscrit Royal Maple et Pierlou. Ces deux chevaux ont remporté la victoire, le premier en 1963 et le second l'an passé dans le derby du Québec. Royal Maple détient même le record de Blue Bonnets sur un parcours

d'un mille et un seizième. Il a franchi la distance en 1:46 en 63. L'inscription double est cotée à 4-1. On sait que le fameux Ron Turcotte sera à bord de Pierlou, (117 livres) et que Gord Nedeau montera Royal Maple, (111 livres).

Ron Turcotte a certainement atteint un sommet de sa jeune carrière, récemment, en gagnant le Preakness sur Tom Rolfe. Il sera à Toronto samedi alors qu'il pilotera Des Erables, à René Thomas, dans le Queens Plate.

Le jockey Wayne Harris viendra de Toronto pour monter Well To Do, un cheval qui a gagné \$18,555 en bourses cette saison, grâce à 6 victoires en 18 courses. Ce record vaudra une charge de 120 livres à Well To Do, la plus forte charge, et compte tenu de la distance et des tourments, Well To Do a reçu une cote matinale de 8-1.



Soyez
dans le vent!
Adoptez
vous aussi
la

bière lager

**MOLSON
CANADIAN**

UNE PETITE CANADIENNE. ÇA C'EST BON!

OMNIUM DU CANADA

Gary Player et Kel Nagle se retrouveront à Toronto

Gary Player, le nouveau champion de l'omnium national des États-Unis et son plus sérieux rival dans cette compétition, Kel Nagle d'Australie, participeront à l'omnium canadien qui se déroulera au club Mississauga de Toronto du 14 au 17 juillet.

Player a annoncé sa participation, immédiatement après sa victoire dans l'omnium américain à St-Louis lundi, alors qu'il a défait Kel Nagle en ronde supplémentaire. Player est le troisième joueur dans toute l'histoire du golf à s'assurer

les honneurs du tournoi des Maitres, celui de la PGA, l'omnium britannique et l'omnium américain.

La présence de Player à Toronto ajoutera passablement de prestige au championnat canadien. D'autres grandes vedettes, dont Jack Nicklaus, Arnold Palmer, Tony Lema, Sam Snead et autres, seront sur les lieux. En plus de Nagle deux autres joueurs australiens, Bruce Crampton, et Bruce Devlin, seront de la lutte. Le gaucher Bob Charles de la Nouvelle-Zélande est également au nombre des inscrits.

L'an dernier Nagle a remporté la coupe d'or Seagram dans l'omnium canadien, mettant ainsi fin à une domination américaine qui avait duré neuf ans. Il avait défait Arnold Palmer par deux coups au club Pinegrove. Nagle, qui a remporté des victoires dans tous les coins du globe, a triomphé avec des rondes de 73, 71, 66 et 67 pour un total de 277. Nagle s'était approché à un seul coup de Palmer dans la troisième ronde pour se surpasser le lendemain et triompher.

Player a souvent déclaré qu'il aimerait ajouter à son palmarès une victoire dans l'omnium canadien. Il a remporté 40 championnats au

cours de sa carrière et a participé à deux reprises à l'omnium canadien à Montréal.

Il y a trois ans, le Sud-africain de 29 ans a rapporté une erreur sur la compilation de ses coups au cours de la première ronde et a été immédiatement disqualifié par l'Association royale canadienne de golf. L'an dernier il a terminé sur un pied d'égalité en cinquième place avec Nicklaus, Billy Casper, Jay Hebert, et Bill Collins. Au classement des boursiers l'an dernier il a terminé en septième place avec \$61,449. Il était ainsi du groupe des dix premiers pour la quatrième année d'affilée. En 1961 il avait occupé le premier rang.

Player est considéré avec Palmer et Nicklaus comme l'un des trois grands du golf professionnel. Ce joueur de Johannesburg a terminé deuxième cette année dans le tournoi des Maitres puis a prouvé sa valeur dans l'omnium national américain. Jouant moins souvent cette année Player a participé à seulement huit tournois jusqu'ici.

Toujours vêtu de noir Player suit une diète sévère et un entraînement rigoureux. Tout comme Nagle, il est très populaire avec les autres professionnels et le public.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION

BREVETS D'INVENTION
MARQUES DE COMMERCE
ROBIC & BASTIEN
ci-devant

Marion, Marion, Robic & Bastien
2100, rue DUMONT
MONTRÉAL 25
388-2152

Encouragez nos
annonceurs

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION

Nos bureaux, magasins, ateliers et salons de montre sont aménagés à 714 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG. Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montage, espaces de meubles de bureau, etc., etc., en somme

TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
STATIONNEMENT
Nous notre nouveau téléphone: 861-5771



CIGARETTES
EXPORT
BOUT UNI
ou FILTRE
RÉGULIÈRES ET "KING"



notre histoire! écrin de perles ignorées!
je baise avec amour tes pages vénérées.
où l'on voit s'embrasser et se donner la main
les vaillants de la veille et ceux du lendemain,
où le glaive et la croix, la charrue et le livre
— tout ce qui fonde joint à tout ce qui délivre —
brillent, vivant trophée où l'on croit voir s'unir
aux gloires d'autrefois celles de l'avenir.

(Louis Fréchette)

